

Cote du document:	GC 33
Date:	Mai 2010
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Conseil des gouverneurs

Rapport de la trente-troisième session

Rome, 17-18 février 2010

Table des matières

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
1. Ouverture et travaux de la session	1-13	2-4
A. Ouverture de la session	3	2
B. Ordre du jour et documentation	4	2
C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs	5	2
D. Séance inaugurale de la session	6-10	3-4
E. Déclaration du Président du FIDA	11	4
F. Déclarations générales	12	4
G. Clôture de la session	13	4
2. Décisions prises par le Conseil des gouverneurs	14-21	5-6
A. Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA	14	5
B. États financiers vérifiés pour 2008	15	5
C. Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA, axés sur les résultats, pour 2010 et programme de travail triennal à horizon mobile (2010-2012) et questions relatives aux ressources du Bureau de l'évaluation pour 2010	16	5
D. Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts	17-18	5
E. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	19	6
F. Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	20	6
G. Questions diverses	21	6
3. A. Comptes rendus analytiques (y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)	22-272	7-54
i) Première séance – 17 février 2010	22-106	7-21
ii) Deuxième séance – 17 février 2010	107-218	22-42

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
iii) Troisième séance – 18 février 2010	219-272	43-54
B. Événements parallèles	273-306	55-70
C. Autres déclarations générales		71-80
Algérie		71-72
Guinée équatoriale		73-74
République démocratique populaire lao		75-77
République arabe syrienne		78-79
Turquie		80
4. Déclarations et allocutions spéciales		81-112
Allocution de bienvenue prononcée par le Président du Fonds international de développement agricole, Kanayo F. Nwanze, à l'occasion de la visite de Son Excellence Giorgio Napolitano, Président de la République italienne, et de l'Honorable Mizengo Peter Pinda, Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie		82-83
Message de Son Excellence Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, adressé en son nom par l'Honorable Mizengo Peter Pinda, Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie, à l'occasion de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA		84-86
Discours liminaire de Son Excellence Giorgio Napolitano, Président de la République italienne		87-88
Déclaration de la Présidente du Conseil des gouverneurs à l'occasion de la cérémonie d'inauguration		89-90
Message de Son Excellence Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies		91
Déclaration du Président du Fonds international de développement agricole, M. Kanayo F. Nwanze		92-99
Déclaration de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)		100-102
Message de Mme Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), adressé en son nom par M. Amir Mahmoud Abdulla, Directeur exécutif adjoint et Directeur général de l'administration du PAM		103-104

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
Synthèse des délibérations de la troisième réunion du Forum paysan		105-109
Discours de clôture de la Présidente de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Clémentine Ananga Messina		110-112
 Annexes		
I. Délégations à la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs		113-196
II. Ordre du jour et programme des activités		197-199
III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-troisième session		200-201
IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-troisième session		202-205



En 2010, le Conseil des gouverneurs est accueilli au siège du FIDA pour la première fois



Le siège du FIDA, où s'est tenue la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA



Ouverture de la séance plénière de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

Chapitre 1

Ouverture et travaux de la session

1. La trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 17 et 18 février 2010. La liste des participants figure en annexe I.
2. Le Conseil a tenu au total trois réunions, dont les comptes rendus analytiques sont présentés au chapitre 3, partie A.

A. Ouverture de la session

3. La session a été ouverte par l'Honorable Fidelia Akuabata Njeze, Gouverneur du FIDA pour la République fédérale du Nigéria, au nom du président sortant du Conseil.

B. Ordre du jour et documentation

4. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour, que l'on pourra trouver en annexe II avec le programme des activités. La liste des documents soumis au Conseil est fournie en annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs figurent en annexe IV.

C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs

5. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, un nouveau Bureau du Conseil a été élu, parmi les Gouverneurs, pour un mandat de deux ans. Les résultats de l'élection ont été les suivants:

Présidente: Son Excellence
Clémentine Ananga Messina
Ministre déléguée auprès du Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'agriculture et du développement rural de
la République du Cameroun

Vice-Présidents: Son Excellence
Gladys Francisca Urbaneja Durán
Ambassadrice et Représentante permanente de la
République bolivarienne du Venezuela
auprès des institutions des Nations Unies à Rome

Son Excellence
Jan de Bock
Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume
de Belgique auprès des institutions des Nations Unies à
Rome

Bureau du Conseil des gouverneurs



Mme Fidelia Akuabata Njeze,
Gouverneur du FIDA pour la République fédérale
du Nigéria, s'adressant au nom du président
sortant du Conseil



Mme Clémentine Ananga Messina,
Ministre déléguée auprès du Vice-Premier
Ministre et Ministre de l'agriculture et du
développement rural de la République du
Cameroun



Mme Gladys Francisca Urbaneja Durán,
Ambassadrice et Représentante permanente de la
République bolivarienne du Venezuela
auprès des institutions des Nations Unies à Rome



M. Jan de Bock,
Ambassadeur et Représentant permanent
de la Belgique auprès des institutions des
Nations Unies à Rome

D. Séance inaugurale de la session

6. L'Honorable Mizengo Peter Pinda, Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie, a prononcé un discours liminaire au nom de Son Excellence Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie. La version intégrale de ce discours figure au chapitre 4.
7. Son Excellence Giorgio Napolitano, Président de la République italienne, a prononcé un discours de bienvenue, dont la version intégrale figure au chapitre 4.
8. Son Excellence Clémentine Ananga Messina, Gouverneur du FIDA pour la République du Cameroun et présidente du Bureau du Conseil des gouverneurs, a fait une déclaration au Conseil des gouverneurs, dont la version intégrale figure au chapitre 4.
9. Un message de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, a été prononcé en son nom par la présidente du Conseil des gouverneurs. La version intégrale de ce message figure au chapitre 4.

10. M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a fait une déclaration. M. Amir Mahmoud Abdulla, Directeur exécutif adjoint et Directeur général de l'administration du Programme alimentaire mondial (PAM), a lu un message de Mme Josette Sheeran, Directrice exécutive du PAM. Les versions intégrales de ces déclarations figurent au chapitre 4.

E. Discours du Président du FIDA

11. La version intégrale du discours prononcé par le Président devant le Conseil des gouverneurs est présentée au chapitre 4.

F. Déclarations générales

12. Les déclarations générales prononcées par les Gouverneurs en séance plénière sont synthétisées dans le compte rendu analytique figurant dans la partie A du chapitre 3; les résumés des cinq événements parallèles sont fournis dans la partie B du chapitre 3; et les déclarations générales présentées par écrit par les représentants des États membres n'ayant pas fait de présentation orale sont intégralement reproduites dans la partie C du chapitre 3. Une synthèse des délibérations de la troisième réunion mondiale du Forum paysan, organisée les 15 et 16 février en marge de la session du Conseil, est présentée au chapitre 4.

G. Clôture de la session

13. Avant de clore la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs, la présidente, Son Excellence Clémentine Ananga Messina, a fait la synthèse des résultats des principales délibérations du Conseil. On trouvera au chapitre 4 la version intégrale de son intervention.

Chapitre 2

Décisions prises par le Conseil des gouverneurs

A. Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

14. Le Conseil des gouverneurs a examiné le rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA qui figure dans le document GC 33/L.2. Le Conseil a été informé que, sur la base des annonces de contribution reçues depuis la date du rapport, les annonces de contribution à la huitième reconstitution s'élevaient à 1,063 milliard d'USD, soit 89% de l'objectif fixé, à savoir 1,2 milliard d'USD. Par ailleurs, il a été noté que les instruments de contribution déposés, y compris ceux déposés depuis la date du rapport, représentaient 598 millions d'USD, soit 57% des annonces de contribution. Enfin, le Conseil a été informé que les paiements reçus au titre de la huitième reconstitution, y compris ceux reçus depuis la date du rapport, s'élevaient à 370 millions d'USD, soit 35% du total des annonces de contribution.

B. États financiers vérifiés pour 2008

15. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers indiquant la situation du FIDA au 31 décembre 2008 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice prenant fin à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à J du document GC 33/L.3 et dans le rapport du Commissaire aux comptes y relatif.

C. Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA, axés sur les résultats, pour 2010, et programme de travail triennal à horizon mobile (2010-2012) et questions relatives aux ressources du Bureau de l'évaluation pour 2010

16. Après avoir examiné les budgets administratif et d'investissement proposés pour le FIDA ainsi que le budget administratif du Bureau de l'évaluation pour 2010, tels qu'ils figurent dans le document GC 33/L.4, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 17 février 2010, la résolution 157/XXXIII y relative. L'abstention de la République italienne sur l'approbation du budget administratif du Fonds a été enregistrée.

D. Révision des principes et critères du FIDA en matière de prêts

17. Après examen du document GC 33/L.5 sur la révision des principes et critères du FIDA en matière de prêts, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 17 février 2010, la résolution 158/XXXIII autorisant le Conseil d'administration du FIDA, sur proposition du Président, à présenter à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, en 2011, une version révisée des Principes et critères du FIDA en matière de prêts qui tiendra compte de l'évolution de la situation depuis 1998, date de la dernière révision desdits Principes et critères, et énoncera de manière concise et claire les grands principes et critères applicables aux financements octroyés par le Fonds.
18. Dans l'intervalle, le Conseil des gouverneurs a autorisé le Conseil d'administration à créer une catégorie de prêt à des conditions similaires à celles dont sont assortis les prêts proposés à des conditions plus rigoureuses par l'Association internationale de développement (IDA) et à appliquer ces conditions aux prêts accordés par le FIDA aux pays auxquels l'IDA accorde de telles conditions.

E. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance

19. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 33/L.6, qui présente un rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance au FIDA ainsi que les notes de pays pour 2009 et les allocations annuelles pour 2010.

F. Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

20. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport contenu dans le document GC 33/L.7 relatif aux activités opérationnelles du Mécanisme mondial en 2009.

G. Questions diverses

21. Aucune question n'a été examinée dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

Chapitre 3

A. Comptes rendus analytiques

(Y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance de la trente-troisième session tenue le mercredi 17 février 2010, à 9 h 30

REPRÉSENTANT LE
PRÉSIDENT SORTANT:
PRESIDENTE:

Fidelia Akuabata Njeze (Nigéria)
Clémentine Ananga Messina (Cameroun)

Table des matières

	Paragraphes
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	23
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	24
Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs (point 3 de l'ordre du jour)	25-30
Cérémonie d'ouverture	31-46
Discours liminaire du Président de la République-Unie de Tanzanie, prononcé en son nom par le Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie	33-34
Discours de bienvenue du Président de la République italienne	35-37
Déclaration de la Présidente du Conseil des gouverneurs	38
Message du Secrétaire général des Nations Unies	39
Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)	40-41
Déclaration du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	42-43
Message de la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, lu en son nom par le Directeur exécutif adjoint et Directeur général de l'administration	44-46
Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (point 6 de l'ordre du jour)	47-48
États financiers vérifiés du FIDA pour 2008 (point 7 de l'ordre du jour)	49-52
Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2010 (point 8 de l'ordre du jour)	53-65
Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts (point 9 de l'ordre du jour)	66-67
Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 10 de l'ordre du jour)	68-72
Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 11 de l'ordre du jour)	73-74

Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour)	75-106
- Haïti	75-76
- Tunisie	77-78
- Chine	79-80
- Afrique du Sud	81-83
- Thaïlande	84-85
- Autriche	86-88
- Maurice	89-90
- Allemagne	91-93
- République centrafricaine	94-95
- Canada	96-98
- Égypte	99-100
- Ouganda	101-102
- Suède (au nom des pays nordiques)	103-105

22. **La séance est ouverte à 9 h 30.**

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

23. **Mme NJEZE** (Nigéria), s'exprimant au nom du Président sortant, déclare ouverte la trente-troisième session et souhaite la bienvenue aux participants. La session intervient à une période particulière dans l'histoire du FIDA, car le Fonds s'efforce d'accroître de 50% son programme de travail et d'aider davantage de ruraux à se libérer de la pauvreté. À cet égard, Mme Njeze se réjouit d'annoncer au Conseil des gouverneurs que la huitième reconstitution des ressources du FIDA a été déclarée effective le 1^{er} décembre 2009. Elle réaffirme l'appui résolu du Nigéria à la mission du Fonds et exhorte le Conseil des gouverneurs à faire en sorte que la trente-troisième session soit couronnée de succès.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour) (GC 33/L.1/Rev.1)

24. **L'ordre du jour (GC 33/L.1/Rev.1) est adopté.**

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS (point 3 de l'ordre du jour)

25. **Mme NJEZE** (Nigéria) rappelle que, en vertu de l'article 12 de son Règlement intérieur, le Conseil des gouverneurs doit élire un bureau composé d'un président et de deux vice-présidents pour un mandat de deux ans. Elle a été informée de la nomination de Mme Clémentine Ananga Messina, Ministre déléguée auprès du Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et du développement rural de la République du Cameroun, au poste de présidente.

26. **Mme Clémentine Ananga Messina (Cameroun) est élue présidente du Conseil des gouverneurs par acclamation.**

27. **Mme NJEZE** (Nigéria) indique qu'elle a également été informée de la nomination de Mme Gladys Francisca Urbaneja Durán, Ambassadrice et Représentante permanente de la République bolivarienne du Venezuela auprès des institutions des Nations Unies à Rome, et de M. Jan de Bock, Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume de Belgique auprès des institutions des Nations Unies à Rome, aux postes de vice-présidents.

28. **Mme Gladys Francisca Urbaneja Durán (République bolivarienne du Venezuela) et M. Jan de Bock (Belgique) sont élus vice-présidents du Conseil des gouverneurs par acclamation.**

29. Mme Ananga Messina (Cameroun) prend la présidence.

30. **La PRÉSIDENTE** remercie le Conseil des gouverneurs pour la confiance qu'il lui a témoignée, ainsi qu'aux autres membres du Bureau; ils donneront le meilleur d'eux-mêmes pour s'acquitter du mandat qui leur a été confié. Elle remercie également le Gouvernement italien pour son hospitalité et réaffirme au Président du FIDA la détermination du Cameroun à lui apporter son appui dans la lutte contre la pauvreté rurale.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

31. **M. Giorgio Napolitano, Président de la République italienne, et l'Honorable Mizengo Peter Pinda, Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie, sont reconduits à leur place.**

32. **M. NWANZE** (Président du FIDA) prononce une allocution de bienvenue à l'intention du Président de la République italienne et du Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

DISCOURS LIMINAIRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, PRONONCÉ EN SON NOM PAR LE PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

33. **M. PINDA** (Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie) prononce un discours liminaire, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
34. **La PRÉSIDENTE** remercie le Premier Ministre pour son discours, et notamment pour avoir souligné le rôle clé du FIDA qui répond aux besoins des plus vulnérables, principalement en finançant des projets et des microcrédits dans les zones rurales aux fins de la révolution verte.

DISCOURS DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

35. **M. NAPOLITANO** (Président de la République italienne) prononce un discours de bienvenue, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
36. **La PRÉSIDENTE** remercie le Président de la République italienne pour son discours, qui encouragera le FIDA et le Conseil des gouverneurs, qui continuent à œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté.
37. **M. Giorgio Napolitano, Président de la République italienne, est reconduit hors de la salle de réunion.**

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

38. **La PRÉSIDENTE** fait une déclaration introductive, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

39. **La PRÉSIDENTE** donne lecture du message du Secrétaire général, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

40. **M. NWANZE** (Président du FIDA) fait une déclaration, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
41. **La PRÉSIDENTE** remercie le Président du FIDA pour sa déclaration, qui rend remarquablement compte des activités du Fonds et définit les principes directeurs de ses travaux futurs. Au nom du Conseil des gouverneurs, elle salue son action à la tête du FIDA et sa vision pour l'avenir, puis remercie le personnel pour son dévouement inlassable à la mission du Fonds.

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)

42. **M. DIOUF** (Directeur général de la FAO) fait une déclaration, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
43. **La PRÉSIDENTE** remercie le Directeur général pour sa déclaration. Le Conseil des gouverneurs se félicite des liens étroits entre le FIDA et la FAO, qui seront encore consolidés et renforceront la complémentarité des activités des deux organisations sur le terrain.

MESSAGE DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM), LU EN SON NOM PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ADJOINT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION

44. **M. ABDULLA** (Directeur exécutif adjoint et Directeur général de l'administration du PAM) lit un message de la Directrice exécutive, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

45. **La PRÉSIDENTE** exprime sa gratitude pour ce message d'espoir, qui réaffirme en outre que le PAM et le FIDA entretiennent d'excellentes relations, cruciales pour les personnes qui ont encore désespérément besoin de sécurité alimentaire.
46. **L'Honorable Mizengo Peter Pinda, Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie, est reconduit hors de la salle de réunion.**

RAPPORT SUR LA HUITIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (GC 33/L.2)

47. **Mme MABUTAS** (Responsable principale des finances et de l'administration du FIDA) précise que le rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA (GC 33/L.2) rend compte de la situation au 31 décembre 2009. Depuis lors, les pays ci-après ont pris de nouveaux engagements et effectué des paiements: Autriche, Danemark, Finlande, Indonésie, Mozambique, Népal, Paraguay, Pérou, République de Corée, Suède et Thaïlande. Le Paraguay annonce une contribution cinq fois supérieure à la précédente. Le total des engagements au titre de la huitième reconstitution des ressources s'élève à présent à 1,063 milliard d'USD, soit 89% de l'objectif fixé. Les pays qui n'ont pas encore annoncé de contribution et ceux qui sont en mesure d'augmenter la leur sont vivement encouragés à le faire, de manière à ce que le montant total soit aussi proche que possible de l'objectif. La huitième reconstitution des ressources a pris effet le 1^{er} décembre 2009. Les instruments de contribution déposés s'élèvent maintenant à un total de 598 millions d'USD, soit 57% du montant annoncé. Les États membres qui n'ont pas encore formalisé leurs engagements sont priés de prendre les mesures nécessaires, tout comme ceux qui n'ont pas encore effectué de paiement. Cela concerne actuellement 35% de l'ensemble des engagements.
48. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA.**

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU FIDA POUR 2008 (point 7 de l'ordre du jour) (GC 33/L.3)

49. **La PRÉSIDENTE** rappelle qu'à sa quatre-vingt-seizième session le Conseil d'administration a passé en revue les états financiers vérifiés et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
50. **Mme MABUTAS** (Responsable principale des finances et de l'administration du FIDA) indique que les états financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2008 figurent dans le document GC 33/L.3. Selon le Commissaire aux comptes, ils donnent "une image fidèle de la situation financière consolidée du ... [Fonds] ... ainsi que des résultats de ses opérations et des mouvements de trésorerie ... en accord avec les normes internationales d'information financière". Les états ont également été examinés par le Comité d'audit et entérinés par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-seizième session, en avril 2009. L'approbation officielle du Conseil est maintenant sollicitée.
51. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil à approuver les états financiers rendant compte de la situation financière du FIDA au 31 décembre 2008 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent aux appendices A à J du document GC 33/L.3 et dans le rapport du Commissaire aux comptes y relatif.
52. **Il en est ainsi décidé.**

BUDGETS ADMINISTRATIF ET D'INVESTISSEMENT DU FIDA ET DE SON BUREAU DE L'ÉVALUATION POUR 2010 (point 8 de l'ordre du jour) (GC 33/L.4)

53. **La PRÉSIDENTE** rappelle qu'à sa quatre-vingt-dix-huitième session le Conseil d'administration a passé en revue les budgets proposés pour le Fonds et son

Bureau de l'évaluation et recommandé que le Conseil des gouverneurs en soit saisi pour approbation.

54. **Mme OMURA** (Vice-Présidente du FIDA) explique que le document GC 33/L.4 présente le premier programme de travail et budget du FIDA pour la période couverte par la huitième reconstitution, durant laquelle le Fonds augmentera sensiblement la taille de son portefeuille. Le budget suit une nouvelle approche: il est axé sur les résultats, simplifié et transparent; il intègre le mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) dans le budget administratif; et il constitue la première année d'un processus budgétaire pluriannuel couvrant l'ensemble de la période de la huitième reconstitution, à savoir 2010-2012. En vertu de l'accord relatif à cette huitième reconstitution, un programme de prêts et de dons pour 2010, d'un total de 800 millions d'USD, soit une hausse de 12% par rapport au programme de travail pour 2009, a été approuvé par le Conseil d'administration.
55. Le budget administratif pour 2010 détermine l'impact et l'efficacité du FIDA pour les trois prochaines années, puisqu'il représente la première tranche de la mise en œuvre du programme de travail de 3 milliards d'USD prévu pour l'ensemble de la période couverte par la huitième reconstitution. Le programme devrait croître de 25% pour atteindre 1 milliard d'USD pour 2011 et à nouveau de 20% pour atteindre 1,2 milliard d'USD pour 2012. Le multiplicateur lié au cofinancement a été relevé à 1,5, nouvel objectif pour les activités de financement tant nationales qu'internationales; par conséquent, 7,5 milliards d'USD de ressources nouvelles devraient être mobilisés sur la période en question.
56. Il est proposé que le budget administratif combiné au MFDP pour 2010 soit augmenté de 4,4% en termes réels afin d'atteindre une valeur nominale de 131,99 millions d'USD – soit le plus haut niveau historique – s'agissant, d'une part, de l'engagement pris par les États membres et, de l'autre, du programme de travail. Le FIDA a besoin de souplesse et de ressources adéquates pour relever les nombreux défis résultant des crises récentes et du changement climatique. Cette hausse est notable, à l'instar des difficultés: la nouvelle équipe de direction compte donc sur l'appui et la confiance des États membres.
57. Il faut insister sur trois points. Premièrement, l'augmentation du budget administratif vise dans sa totalité à renforcer la capacité opérationnelle du Fonds s'agissant d'appuyer l'élaboration et l'exécution des programmes, pour répondre au besoin exprimé par les États membres; les ressources sont de plus en plus gérées et dépensées au sein même des pays en développement, étant donné que la présence dans les pays devient l'élément moteur des travaux du FIDA. Deuxièmement, les coûts réels d'administration ont été réduits au cours des quatre dernières années, et des réductions supplémentaires sont prévues. Troisièmement, les observations des représentants sur les dépenses de personnel et la gestion des ressources humaines ont été prises en considération, et cette question sera examinée de très près dans le cadre de la réforme générale des ressources humaines. À la demande du Conseil, une analyse externe des prestations et des dépenses relatives au personnel est actuellement réalisée. Elle a pour objet de donner une nouvelle impulsion à l'efficacité du FIDA durant la période de la huitième reconstitution, de la même façon que son efficacité en matière de développement avait été renforcée durant la période de la septième reconstitution, dont les enseignements sont étudiés avec soin.
58. **M. LAVIZZARI** (Directeur, Bureau de l'évaluation du FIDA) indique que le deuxième programme de travail triennal à horizon mobile du Bureau pour 2010-2012 ainsi que le budget associé pour 2010 sont présentés dans le document GC 33/L.4. Les priorités sont au nombre de quatre: conduire un certain nombre d'évaluations au niveau de l'organisation et d'évaluations de programmes de pays et de projets; mener les travaux d'évaluation spécifiques prévus par la

politique en la matière et par le Comité de l'évaluation; évaluer les relations extérieures et les partenariats; et évaluer la méthodologie et l'efficacité propres du Bureau. Les activités spécifiques de la période triennale sont énumérées aux annexes XIV et XV. Comme convenu avec le Conseil d'administration, le Bureau travaillera à deux évaluations clés au niveau de l'organisation en 2010: les approches et les résultats du Fonds concernant la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes; et sa stratégie en faveur du développement du secteur privé et des partenariats. Ces travaux sont déjà en cours. Le Bureau conduira également huit évaluations de programme de pays et produira les divers documents requis à titre permanent. Au sujet de l'examen externe par les pairs qui est actuellement mené, l'avant-projet de rapport du groupe de pairs a été examiné par le Comité de l'évaluation, et le rapport final doit être passé en revue par le Conseil d'administration en avril 2010.

59. Le budget proposé par le Bureau pour 2010 s'élève à 6,2 millions d'USD, soit une diminution en termes réels d'environ 2,3% par rapport au budget 2009, montant qui représente 0,78% du programme de travail du FIDA proposé pour 2010 et reste donc largement en deçà du plafond de 0,9% arrêté par le Conseil d'administration en 2008. Le Bureau prévoit de s'acquitter de ses tâches avec 19,5 postes, c'est-à-dire le même effectif qu'en 2009.
60. **M. AYAZI** (Afghanistan), se référant à l'annexe XX sur les évaluations indépendantes, observe que seules quatre des 97 évaluations conduites durant la période 2003-2009 ont eu un caractère thématique, condition nécessaire pour que les trois institutions ayant leur siège à Rome puissent y travailler conjointement. Combien prévoit-on d'évaluations thématiques en 2010?
61. **M. ZIA-UR-REHMAN** (Pakistan) affirme qu'il convient de garder à l'esprit deux points très importants au sujet du programme de travail triennal à horizon mobile. Premièrement, en ce qui concerne les pays membres, la politique de commercialisation doit être cohérente et coordonnée, étant donné qu'une telle politique a un impact direct sur la réduction de la pauvreté, en particulier dans une situation où les prix des denrées de base ont chuté au plus bas. Deuxièmement, des objectifs spécifiques doivent être fixés pour la période triennale concernant le changement climatique.
62. **M. LAVIZZARI** (Directeur, Bureau de l'évaluation du FIDA) rappelle que les évaluations thématiques en tant que telles ont été largement remplacées par les évaluations au niveau de l'organisation, qui portent en fait généralement sur des questions thématiques. Par exemple, le Bureau a réalisé une évaluation, au niveau de l'organisation, de la politique du FIDA en matière de finance rurale – question thématique dans une large mesure, tout comme l'égalité hommes-femmes, les opérations avec le secteur privé et les partenariats ainsi que la capacité d'innovation du FIDA, sujets sur lesquels des évaluations sont actuellement menées. Le Bureau coopère avec la FAO, qui effectue également une évaluation relative aux questions de parité hommes-femmes.
63. **Mme OMURA** (Vice-Présidente du FIDA) précise que les préoccupations exprimées par le représentant du Pakistan sont effectivement prises très au sérieux et occuperont une place plus centrale dans la stratégie future.
64. **Mme CAMPA** (Italie) confirme, en réponse à une question de la **Présidente**, qu'au sujet de l'adoption du budget administratif du FIDA l'Italie entend s'abstenir.
65. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 157/XXXIII sur les budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2010.**

RÉVISION DES PRINCIPES ET CRITÈRES DU FIDA EN MATIÈRE DE PRÊTS (point 9 de l'ordre du jour) (GC 33/L.5)

66. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, responsable des programmes, Département gestion des programmes du FIDA) rappelle que les Principes et critères en matière de prêts sont l'un des documents les plus importants du FIDA. Ils n'ont cependant pas été modifiés depuis 1998, et le Conseil d'administration a décidé que leur révision devrait être entreprise afin de pouvoir faire face aux difficultés rencontrées aujourd'hui par le Fonds et ses partenaires. En attendant la version révisée, qui sera présentée à la session de 2011 du Conseil des gouverneurs, l'approbation du projet de résolution figurant dans le document GC 33/L.5 confèrera au Conseil d'administration le pouvoir de créer une nouvelle catégorie de prêts similaires à ceux régis par les "conditions durcies" de l'Association internationale de développement, qui sont en fait accordés à des conditions particulièrement favorables mais sur des durées plus courtes. La raison du changement tient au fait qu'à la suite des récents bouleversements économiques il est difficile pour de nombreux pays d'accepter les conditions actuellement offertes par le FIDA. Toutefois, le Conseil d'administration a indiqué qu'il ne ferait pas usage de cette nouvelle habilitation à moins d'être convaincu que la création de cette nouvelle catégorie ne compromettrait pas la pérennité du programme de financement du Fonds.
67. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 158/XXXIII sur la révision des Principes et critères en matière de prêts.**

RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME D'ALLOCATION FONDÉ SUR LA PERFORMANCE (point 10 de l'ordre du jour) (GC 33/L.6)

68. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, responsable des programmes, Département gestion des programmes du FIDA) explique que le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) a continué d'être appliqué en 2009 à tous les prêts et dons-pays soumis au Conseil d'administration pour approbation. En ce qui concerne le programme de travail dans son entier, 96% des prêts et dons accordés par le FIDA l'ont été suivant les directives du SAFP, tandis que les 4% restants ont été alloués pour des prêts mondiaux ou régionaux non régis par le SAFP.
69. Les notes de pays de 2009 tiennent compte des données actualisées sur la performance – tant du portefeuille que du secteur rural – pour chaque pays, ainsi que des chiffres de la population rurale et du revenu national brut par habitant. Les notes de pays définitives pour 2009 et les allocations par pays pour 2010 tiennent compte de ces données actualisées.
70. **M. LAMPERT COSTA** (Brésil) estime que le SAFP ne devrait pas menacer la stabilité financière du Fonds et qu'il est de nature à établir un bon équilibre entre performance et niveau de pauvreté. En outre, il est nécessaire d'améliorer la correspondance entre les périodes d'allocation de ressources et les programmes de pays afin d'établir une meilleure corrélation entre le financement et les besoins d'investissement. Le Brésil est en faveur d'une reprise des débats sur le SAFP et sa structure de gouvernance, y compris la relance et la réorganisation d'une évaluation des réussites et des carences du système.
71. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, responsable des programmes, Département gestion des programmes du FIDA) considère qu'il est effectivement souhaitable d'apporter des ajustements au SAFP; le groupe de travail sur le SAFP continuera ainsi d'examiner la question, comme indiqué au paragraphe 5 du rapport de situation (GC 33/L.6). Avec l'aide des États membres, le système pourra certainement être amélioré. L'ensemble des institutions financières internationales et des banques régionales de développement qui utilisent des systèmes fondés sur

la performance se réunissent chaque année pour comparer leurs notes, apportant ainsi des éléments aux discussions du FIDA sur la question.

72. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance.**

RAPPORT DE SITUATION RELATIF AU MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (point 11 de l'ordre du jour) (GC 33/L.7)

73. **La PRÉSIDENTE** appelle l'attention sur le rapport de situation relatif aux activités menées par le Mécanisme mondial en 2009, publié sous la cote GC 33/L.7.
74. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour)

75. **M. GUÉ** (Haïti) remercie la communauté internationale dans son ensemble et le FIDA en particulier pour la solidarité dont ils ont fait preuve au lendemain du tremblement de terre dévastateur qui a frappé Haïti et dont les effets sont venus s'ajouter à ceux des quatre cyclones de 2008. L'agriculture n'a pas été directement touchée mais cette catastrophe aura une forte incidence sur la structure socioéconomique du monde rural, étant donné que les secteurs secondaire et tertiaire de l'économie nationale ont été gravement atteints et que le secteur agricole, qui est déjà la première source de revenus en Haïti, sera appelé en conséquence à contribuer encore davantage au PIB. Il est donc essentiel de maintenir et même de relever le niveau d'appui et d'investissement assuré à l'échelle internationale. La crise actuelle est l'occasion d'augmenter la production agricole, d'améliorer la transformation et la commercialisation de la production et de créer des emplois dans les campagnes.
76. Le Ministère de l'agriculture, en collaboration avec la FAO, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et d'autres partenaires, a ainsi élaboré un programme de réaction à la catastrophe en sept points, pour lequel environ 700 millions d'USD devront être mobilisés. Les défis sont démesurés et dépassent de loin la capacité d'un pays ou d'un organisme à lui tout seul. Haïti appelle donc les États membres du FIDA et toute la communauté internationale à entreprendre une opération de grande envergure en faveur de son agriculture et de son développement rural, afin de restaurer l'approvisionnement alimentaire de base, de créer des emplois et de relancer l'économie nationale.
77. **M. ACHOUR** (Tunisie) souligne que le SAFP a donné de bons résultats, du fait qu'il favorise un déploiement plus efficace des ressources financières, tout en garantissant la souplesse nécessaire pour prendre en considération les exigences en matière de développement de pays et régions qui ont des besoins particuliers. Le Fonds devra cependant mettre davantage à profit le savoir-faire local. La hausse de 12% des prêts et dons du FIDA, dont il faut se féliciter, permettra au Fonds d'élargir ses activités et de renforcer sa présence sur le terrain. Les récentes crises alimentaire et financière ont fait apparaître clairement à quel point les habitants des campagnes sont marginalisés et vulnérables. Par conséquent, il convient de s'efforcer de les aider à tirer profit des possibilités qui s'offrent à eux dans le cadre de l'économie mondiale. Un autre problème tient au changement climatique et à son incidence directe sur le secteur agricole. La communauté internationale a conscience des difficultés considérables auxquelles se heurtent les zones rurales, mais elle devrait redoubler d'efforts pour poursuivre la mise en œuvre des recommandations et des plans d'action adoptés à cet égard lors de diverses réunions de haut niveau.

78. En Tunisie, les réformes en cours ont entraîné la participation des bénéficiaires à tous les projets de développement, y compris dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Des mesures ont en outre été prises afin d'optimiser les ressources grâce à une gestion avisée, avec pour conséquence que les projets ont été achevés dans les temps, ont donné de bons résultats et ont créé des emplois supplémentaires. Par souci d'équité sociale et en vue de donner aux groupes vulnérables les moyens de tirer les fruits du développement national, des mécanismes ont également été mis en place pour accorder des prêts assortis d'un taux d'intérêt faible et des facilités de remboursement appropriées pour les projets privés, ainsi qu'un suivi visant à garantir que les fonds soient utilisés au profit d'activités économiques assurant des revenus durables. Le FIDA devra redoubler d'efforts et coordonner ses programmes pour relever les défis qui se présentent, notamment en créant des mécanismes pour faire face aux crises alimentaires et, partant, atténuer la pauvreté dans les régions les plus défavorisées.
79. **M. ZHENG** (Chine) estime que la communauté internationale doit unir ses efforts pour surmonter les difficultés dues à la crise financière internationale qui se poursuit, et que le FIDA doit exécuter pleinement son mandat, en particulier en adoptant des mesures plus ciblées et efficaces afin d'aider les pays en développement. La délégation chinoise est porteuse de trois propositions à cette fin.
80. Premièrement, la communauté internationale devrait mobiliser davantage de ressources pour venir en aide aux pays en développement, notamment les moins avancés d'entre eux; les institutions financières internationales (IFI), dont le FIDA, devraient accroître leur investissement dans l'agriculture; les pays développés ne devraient pas réduire leur aide au développement international, et les pays en développement devraient eux-mêmes accélérer les réformes. Deuxièmement, la coopération Sud-Sud et le partage du savoir-faire, domaine de collaboration clé entre les pays en développement et les IFI, doivent être renforcés: les pays en développement possèdent une expérience considérable en matière de réduction de la pauvreté rurale; et les IFI pourraient intégrer leurs apports de ressources et établir une plateforme de coopération. En 2009, la Chine a organisé avec le FIDA le premier atelier consacré à la coopération Sud-Sud. Troisièmement, le FIDA devrait exploiter complètement son avantage comparatif et intensifier sa coopération avec les autres institutions et avec ses propres membres, en respectant comme il se doit l'appropriation des processus par les pays bénéficiaires. Il devrait mettre l'accent sur la réforme et l'innovation dans ses opérations, en formulant des suggestions pour la réforme agricole et en favorisant la concertation sur l'action à mener avec les gouvernements des pays en développement, de même qu'en améliorant son efficacité institutionnelle et son efficacité en matière de développement. Le développement est crucial pour réduire la pauvreté rurale, comme en témoigne l'expérience propre de la Chine, laquelle souhaite coopérer davantage avec le FIDA, tout en faisant part à d'autres pays en développement des enseignements qu'elle a tirés de son action et en leur offrant son appui.
81. **Mme MTINTSO** (Afrique du Sud) adresse ses condoléances au Gouvernement et au peuple haïtiens; l'Afrique du Sud est prête à participer au processus de reconstruction après la catastrophe et se déclare en faveur des efforts visant à faciliter l'annulation des dettes d'Haïti, y compris sa dette envers le FIDA.
82. Eu égard au thème de la présente session, les décisions doivent en effet être appliquées et les promesses tenues si l'on veut surmonter l'insécurité alimentaire: le FIDA doit continuer de jouer un rôle décisif dans la réalisation du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD), dans le déblocage effectif des 20 milliards d'USD promis lors du Sommet de L'Aquila, et dans l'application des Cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable. Le Fonds mérite des félicitations pour son action dans le domaine de l'égalité hommes-femmes. La majorité des petits exploitants, qui représentent jusqu'à 80% de la

production agricole et 70% de l'emploi rural dans les pays en développement, sont des femmes. Elles doivent être soutenues par des politiques de développement agricole et rural qui tiennent compte des disparités entre les sexes, car elles constituent un élément essentiel de la réponse à la question posée par le Président du FIDA, à savoir "Qui nourrira le monde?".

83. Il est impératif que le Fonds intensifie les efforts qu'il déploie déjà sans relâche pour aider l'Afrique, en particulier ses multiples programmes d'appui au renforcement des capacités à l'intention des petits exploitants. Un soutien plus marqué doit être apporté aux initiatives menées par les pays et aux programmes régionaux, tels que le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, afin de parvenir au développement durable et à l'éradication de la faim sur le continent. L'Afrique du Sud exhorte les États membres et la communauté des donateurs à consolider le mandat du FIDA moyennant des investissements en faveur d'une agriculture écologiquement durable et des efforts visant à faire face au changement climatique.
84. **M. SRIBOONSUE** (Thaïlande) exprime ses condoléances au Gouvernement et au peuple haïtiens. La Thaïlande s'est jointe à l'impressionnante action internationale engagée à la suite de la catastrophe, en fournissant 20 000 tonnes de riz et des dons en espèces d'origine publique et privée, et elle a mis en place un comité interorganisations pour apporter une assistance supplémentaire. Le FIDA pourrait à l'évidence jouer un rôle central dans les efforts de redressement.
85. La Thaïlande a versé tôt sa contribution à la huitième reconstitution, dont le montant a doublé par rapport à ses engagements précédents. Elle ne fait pas partie des principaux donateurs, ni des bénéficiaires réguliers de l'aide du FIDA, mais sa coopération avec le Fonds marque de réels progrès. Le FIDA a récemment dispensé une formation à un certain nombre de responsables thaïlandais dans le domaine de l'agriculture, en vue de créer sur place un centre d'expertise technique pour les autres pays de la région. Une stratégie de partenariats est en cours d'élaboration dans le contexte de la coopération Sud-Sud. On attend des partenaires de la société civile et du secteur privé, ainsi que des institutions financières internationales, un plus grand investissement dans les activités agricoles pour appuyer les efforts du gouvernement. Le développement agricole dans les pays voisins est essentiel pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté dans la région. Le Gouvernement thaïlandais réaffirme les engagements pris lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et se tient prêt à coopérer avec tous les pays et toutes les institutions en vue de passer des paroles aux actes. À cet égard, le thème de la présente session est très pertinent. La Thaïlande fera de son mieux pour nourrir sa propre population et aider à nourrir le reste du monde.
86. **M. OEHLER** (Autriche) considère que le FIDA est bien parti pour améliorer son efficacité et relever les défis posés par le développement rural, compte tenu de ses débats sur sa structure organisationnelle et sa stratégie opérationnelle durant la huitième reconstitution. Cependant, la direction du Fonds doit poursuivre son excellent travail en affinant son profil et en améliorant son efficacité et son rapport coût-efficacité. Grâce à ses 30 ans d'expérience, le FIDA a accumulé un ensemble unique de connaissances sur le développement rural. Compte tenu du caractère limité de ses capacités financières, il lui faut mettre à profit ces connaissances pour porter à son maximum son efficacité en matière de développement, laquelle doit s'appuyer sur des approches et des projets innovants susceptibles d'être reproduits à une plus grande échelle et propagés par les clients et les partenaires de développement du FIDA.
87. La crise alimentaire a fait de la sécurité alimentaire un objectif de développement majeur, et l'on s'accorde généralement à dire qu'il convient d'accroître l'investissement dans l'agriculture si l'on veut assurer la sécurité alimentaire et, de fait, lutter contre la pauvreté. Le *Rapport sur le développement dans le monde*

2008 a mis l'accent sur la nécessité d'augmenter la productivité des exploitations agricoles dans les pays en développement afin d'atteindre les OMD pertinents, et le Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire prévoient une fonction d'exécution pour le FIDA. Le Fonds a clairement un rôle prédominant à jouer et devrait faire le maximum pour diffuser son savoir-faire.

88. Le FIDA pourra maintenant s'attacher à donner suite aux priorités opérationnelles fixées pour la période couverte par la huitième reconstitution, à obtenir des résultats par le biais d'approches nationales différenciées, à promouvoir l'appropriation par les pays concernés, les partenariats fondés sur la collaboration – y compris avec le secteur privé – et la parité hommes-femmes, et à s'attaquer aux problèmes du changement climatique et de la durabilité. Le montant de la huitième reconstitution est suffisant pour que le Fonds puisse accroître le volume de son portefeuille annuel de prêts et contribuer ainsi davantage et de façon tangible à l'élimination de la pauvreté rurale.
89. **M. FAUGOO** (Maurice) estime que, en raison de l'interconnexion entre changement climatique, sécurité alimentaire et petite exploitation, les efforts déployés pour réduire la faim, dans lesquels le FIDA a un rôle important à jouer, devraient avoir pour objectif principal de donner aux petits exploitants les moyens de faire face plus efficacement aux problèmes liés au changement climatique et de produire davantage afin d'éradiquer la faim et la pauvreté. L'excellente coopération entre Maurice et le FIDA remonte à 1979: trois projets ont été financés dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, et un nouveau programme d'appui aux ressources marines et agricoles est actuellement mis en œuvre. Le FIDA aide également le gouvernement à aborder des problèmes complexes dans des domaines comme la protection de l'environnement, la gestion des ressources marines, les moyens de subsistance, le développement et l'action sociale.
90. Étant donné les traits uniques des écosystèmes insulaires, Maurice est confrontée à des menaces croissantes découlant du changement climatique, s'agissant en particulier de la sécurité alimentaire. Les prises de thon, par exemple, ont chuté d'environ 40% en 2007 à cause de la hausse de la température de l'eau de mer. Le gouvernement a par conséquent décidé de réaliser des investissements substantiels dans le secteur de l'agriculture et de la pêche par l'intermédiaire d'un fonds pour la sécurité alimentaire d'un montant équivalant à 330 millions d'USD, et un plan stratégique en faveur de la sécurité alimentaire pour la période 2008-2011 est actuellement mené. Ces mesures aideront les petits producteurs à gagner en efficacité et, surtout, elles leur donneront les moyens de prendre leur destin en main en tant qu'entrepreneurs. Le nouveau programme du FIDA complétera le programme du gouvernement. Ce dernier a également fait de la coopération régionale l'un des piliers du plan stratégique: une entreprise de développement régional a été créée pour promouvoir les projets de développement, notamment au profit de la sécurité alimentaire. Le FIDA est invité à prendre part à cette initiative en fournissant une assistance technique et un financement sous forme de don.
91. **M. DRESCHER** (Allemagne) déclare que l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire, le Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition établi lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, la déclaration adoptée par le G-20 à Pittsburg, et le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire actuellement mis en place par la Banque mondiale sont les pierres angulaires d'une nouvelle architecture agricole internationale à laquelle le FIDA devra s'adapter s'il veut continuer à jouer un rôle dans l'autonomisation des ruraux pauvres. En effet, l'influence du Fonds sur l'élaboration des nouvelles dispositions de gouvernance internationale est moindre que ce qu'elle pourrait et devrait être. Le FIDA doit énoncer clairement la vision qu'il a de son rôle, ses orientations stratégiques et ses vues sur la répartition du travail entre les divers organismes.

92. Le Président du FIDA a annoncé des changements organisationnels ambitieux à la session du Conseil d'administration de décembre 2009, et d'autres changements doivent suivre; un cadre conceptuel global relatif à la nouvelle structure organisationnelle envisagée devra maintenant être présenté au Conseil d'administration. Dans ce contexte, il est également important d'accélérer le programme de réforme des ressources humaines: une procédure transparente et fondée sur le mérite pour la nomination de tous les membres du personnel de haut niveau doit constituer un élément clé des réformes de l'organisation et des ressources humaines.
93. Le montant de la huitième reconstitution montre clairement que les travaux du FIDA sont jugés satisfaisants par ses membres, dont l'Allemagne, mais la répartition inégale des charges entre les listes est regrettable. Pour que les ressources supplémentaires aient un impact nettement plus fort sur le développement, le FIDA doit se conformer strictement à son programme de réforme et accroître encore son efficacité en matière de développement, s'agissant notamment du rapport coût-efficacité, de l'utilisation des ressources à des fins opérationnelles, et des coûts administratifs, qui doivent être réduits au minimum.
94. **M. GOUANDJIK** (République centrafricaine), après avoir félicité M. Nwanze pour sa conduite éclairée du Fonds, explique qu'à la suite des interventions faites au FIDA par sa délégation à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs et par le chef de l'État de son pays lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, une mission d'enquête dépêchée par le FIDA s'est rendue en République centrafricaine en décembre 2009. À son retour, elle a annoncé l'octroi d'une aide d'un montant de 9 millions d'USD pour la période 2010-2012, ce qui lui vaut la profonde gratitude du Gouvernement centrafricain, d'autant plus qu'il s'efforce de sortir des crises politiques et militaires successives qui ont compromis son économie, et notamment le secteur agricole.
95. En juin 2009, la République centrafricaine a réuni les conditions nécessaires pour un allègement de sa dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). La porte est maintenant ouverte à des négociations avec les donateurs, parmi lesquels le FIDA, en vue de donner une nouvelle impulsion à l'agriculture du pays et d'assurer durablement sa sécurité alimentaire. On espère que le FIDA se joindra aux autres donateurs pour assister à la table ronde prochaine sur la sécurité alimentaire qui se tiendra en République centrafricaine. Le gouvernement participe également aux activités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en vue de stimuler la croissance et la productivité agricoles de manière à éliminer la pauvreté. Une équipe nationale a été créée pour s'occuper des questions relatives au NEPAD et au Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique. Le gouvernement espère obtenir l'appui du FIDA et d'autres organisations du système des Nations Unies pour l'exécution du Programme intégré. En conclusion, M. Gouandjika salue le travail accompli par la Banque mondiale et le FIDA, s'agissant du financement d'un programme en faveur des petites et moyennes entreprises en République centrafricaine.
96. **Mme JACOVELLA** (Canada) indique qu'au vu du regain d'intérêt international pour le développement agricole le Canada a annoncé qu'il doublait son appui au développement durable de l'agriculture – soit un engagement de 600 millions d'USD en fonds nouveaux sur trois ans –, ce qui porte le financement total de l'agriculture par le pays à plus de 1,18 milliard d'USD. En outre, la contribution annoncée par le Canada au titre de la huitième reconstitution a augmenté de 138%, ce qui témoigne de son soutien au FIDA et au processus de réforme. La sécurité alimentaire sera l'une des grandes priorités de l'aide internationale du Canada, l'accent étant particulièrement mis sur le rôle des femmes agricultrices. La politique du FIDA, qui consiste à travailler directement avec les petits propriétaires et exploitants, s'inscrit dans le droit fil de cette stratégie.

97. La nouvelle équipe de direction du Fonds dispose d'une solide base sur laquelle s'appuyer, et l'élan de réforme doit être maintenu. Une présence plus forte dans les pays exige un renouvellement des systèmes, des compétences et des comportements. Le FIDA doit en particulier accélérer la mise en œuvre de sa stratégie en matière de ressources humaines fondée sur le principe de l'avancement au mérite et sur un haut degré d'implication et de motivation. Le Canada attend avec intérêt les recommandations qui doivent être formulées à l'issue de l'évaluation, au niveau de l'organisation, de la parité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes.
98. Le FIDA doit faire en sorte que ses programmes soient axés sur les systèmes de sécurité alimentaire aux niveaux national, régional et international. Ses efforts pour améliorer la coordination et intensifier la programmation conjointe sont appréciables, tout comme l'est sa détermination à soutenir le redressement en Haïti. L'agriculture pourrait apporter une contribution bien plus grande que les denrées alimentaires et les matières premières pour l'industrie: il lui revient aussi de fournir des solutions à nombre de problèmes de développement. À cette fin, les gouvernements doivent faire preuve de la volonté politique nécessaire pour créer leurs propres milieux porteurs. Les difficultés sont gigantesques, et les mesures prises pour y remédier doivent constamment tenir compte des bénéficiaires finals – les pauvres. Le FIDA doit rester un acteur clé dans les futures initiatives mondiales.
99. **M. RASHED** (Égypte) déclare que la crise alimentaire a été exacerbée par la crise économique et financière brutale de 2009, portant atteinte aux pays en développement. L'année en cours a également débuté par une crise humanitaire due au tremblement de terre dévastateur en Haïti. M. Rashed exprime la solidarité de son pays avec le peuple et le Gouvernement haïtiens, ainsi que son plein appui aux efforts déployés par le FIDA en coopération avec d'autres institutions des Nations Unies pour faire face aux répercussions sur le terrain et travailler à la reconstruction d'Haïti et au développement à moyen et long terme de son secteur agricole. La sécurité alimentaire est une préoccupation croissante pour la communauté internationale, comme en témoignent plusieurs réunions importantes organisées sur le sujet. Le représentant égyptien espère que les pays donateurs honoreront les engagements qu'ils ont pris lors de ces réunions et fourniront également des ressources pour appuyer les activités des trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, en gardant à l'esprit leur mandat et leur savoir-faire dans les domaines du développement agricole et de la lutte contre la faim.
100. L'Égypte œuvre sans cesse aux niveaux local, régional et international à la lutte contre la pauvreté et la faim. Dans ce contexte, elle maintient avec le FIDA un partenariat au titre duquel elle contribue aux ressources du Fonds, tandis que celui-ci appuie et finance certains des projets de développement agricole du pays. Ainsi, un accord relatif à un nouveau projet du FIDA en Égypte a été signé la veille, au sujet duquel M. Rashed exprime la gratitude de son pays.
101. **M. OMACH** (Ouganda) souligne que les études qui font autorité démontrent que le sous-investissement dans l'agriculture est largement responsable de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire qui sévissent dans les pays en développement. Faute d'aborder ce problème de toute urgence, la pauvreté et la faim continueront de détruire la vie des gens, en particulier en Afrique subsaharienne. Depuis 1981, le FIDA a appuyé 12 projets en Ouganda, à travers des prêts dont le total s'élève à 226 millions d'USD et des dons qui, cumulés, atteignent 3,4 millions d'USD. L'initiative la plus importante est le projet de développement de la production d'huile végétale, qui donne déjà des résultats économiques et sociaux concrets et devrait avoir un puissant effet multiplicateur. Les négociations sur la prolongation du projet au titre d'une deuxième phase sont achevées.

102. Le changement global de paradigme, du crédit agricole au crédit macroéconomique, est vu par beaucoup comme la meilleure façon de fournir des services financiers aux ruraux pauvres, mais les institutions de microcrédit des pays en développement sont pour l'essentiel basées en ville, ce qui laisse les ruraux pauvres sans financement pour leurs activités. L'Ouganda soutient donc le développement des chaînes de valeur et la transformation agricole par l'intermédiaire de coopératives d'épargne et de crédit et de son programme Prospérité pour tous. La contribution du FIDA sera encore requise pour renforcer ces services financiers et favoriser une culture d'épargne et d'investissement. L'Ouganda réaffirme son appui au Fonds et à sa direction et se félicite des réformes actuelles, en particulier de la priorité donnée à la supervision directe des activités par le FIDA.
103. **M. DANESTAD** (Suède), s'exprimant au nom des pays nordiques, juge bienvenue l'arrivée d'une nouvelle femme membre du personnel, la Vice-Présidente Omura, au sein de l'équipe de direction.
104. Si la crise en Haïti est due à une catastrophe naturelle, il ne faut toutefois pas oublier que les Haïtiens, comme d'autres peuples, sont également touchés par les problèmes actuels, financiers et énergétiques, et par le changement climatique. Il est louable que le FIDA soit prêt à aider Haïti et à étudier les possibilités d'alléger davantage sa dette, mais, pour jouer un rôle véritable dans la résolution des autres problèmes, il devra intensifier ses efforts dans les cinq grands domaines de réforme mentionnés dans le rapport sur la huitième reconstitution. Les pays nordiques attachent beaucoup d'importance à ces réformes, en particulier concernant la gestion des ressources humaines. Ils soulignent également l'importance d'intégrer l'équité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et attendent avec intérêt les conclusions de l'évaluation menée au niveau de l'organisation sur ce thème.
105. L'année dernière, le FIDA a marqué des progrès constants pour ce qui est de relever les défis communs, et il est de plus en plus considéré par les États membres comme un partenaire important. Toutefois, plusieurs difficultés internes demeurent. En tant que défenseurs et donateurs de première importance du Fonds, les pays nordiques sont profondément attachés à sa mission – à savoir venir à bout de la pauvreté rurale – et à son efficacité opérationnelle et administrative: le FIDA doit respecter les normes les plus élevées, notamment en ce qui concerne la réduction des frais généraux, la transparence, la supervision et l'évaluation indépendante, qui sont à la base de l'efficacité, de l'efficacéité et de la confiance.
106. **La séance est levée à 13 h 40.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance de la trente-troisième session tenue le mercredi 17 février 2010, à 15 heures

PRÉSIDENT: Jan de Bock (Belgique)

Table des matières

	Paragrapes
Conférence-débat sur le thème: "Des résolutions des sommets aux champs des agriculteurs: changement climatique, sécurité alimentaire et agriculture familiale"	108-176
Synthèse des délibérations de la réunion mondiale du Forum paysan 2010	177
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour, suite)	178-218
- Yémen	178-179
- Italie	180-181
- République dominicaine	182-183
- Gabon	184-185
- Équateur	186-188
- Suisse	189-191
- Iraq	192-193
- Mozambique	194-195
- Brésil	196-198
- Zambie	199-200
- Soudan	201-202
- Paraguay	203-204
- Swaziland	205-206
- Indonésie	207-208
- Bangladesh	209-210
- Iran, République islamique d'	211-212
- Pakistan	213-215
- Népal	216-217

107. **La séance est ouverte à 15 h 05.**

CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LE THÈME: "DES RÉOLUTIONS DES SOMMETS AUX CHAMPS DES AGRICULTEURS: CHANGEMENT CLIMATIQUE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE FAMILIALE"

108. **Le PRÉSIDENT** présente la conférence-débat, qui est l'occasion de prendre connaissance du regard qu'un certain nombre de spécialistes portent sur les solutions à retenir pour honorer les engagements politiques et financiers, épauler les organisations paysannes et renforcer leur coopération avec le FIDA et les autres institutions financières internationales (IFI).
109. **M. CLANCY** (modérateur) invite le Conseil des gouverneurs à regarder un documentaire illustrant le thème "Des résolutions des sommets mondiaux aux champs des agriculteurs".
110. **Le documentaire est projeté.**
111. **M. CLANCY** (modérateur) explique que le débat a pour objet de s'interroger sur les raisons pour lesquelles si peu de résultats ont été obtenus sur le plan de la sécurité alimentaire, en dépit de toutes les promesses. Il présente ensuite les intervenants. Mme Haydée Castillo Flores est coordinatrice du Forum des femmes pour l'intégration centraméricaine, qui s'emploie à renforcer les moyens d'action des femmes à travers toute l'Amérique centrale afin de favoriser le développement rural. M. Ajay Vashee, agriculteur zambien, est Président de la Fédération internationale des producteurs agricoles. L'Honorable Mizengo Peter Pinda, Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie, mène une carrière politique tout en se vouant à la cause du développement rural. Mme le Dr Nahed Mohammed Taher, fondatrice et Directrice exécutive de la Gulf One Investment Bank, dispose d'une expérience considérable en économie, finances, gestion des risques et investissements privés. Sir Gordon Conway, ancien président de la Fondation Rockefeller, est Professeur de développement international au Centre pour la politique environnementale de l'Imperial College de Londres. M. Kevin Cleaver est Vice-Président adjoint responsable des programmes au FIDA; il a exercé les fonctions de responsable du développement durable pour l'Europe et l'Asie centrale à la Banque mondiale, où il a également occupé le poste de directeur de l'agriculture et du développement rural.
112. **M. PINDA**, s'interrogeant sur les responsabilités à l'égard de la concrétisation des promesses sur le terrain, considère qu'il en va de la responsabilité de tous, mais que ce sont plus particulièrement les responsables politiques qui doivent faire en sorte que les résultats se répercutent bien sur les populations rurales.
113. Selon **Mme CASTILLO FLORES**, l'État est incontestablement irremplaçable; cela étant, le rôle de l'État et celui des organisations non gouvernementales (ONG) sont complémentaires. Les mouvements féminins et les organisations des peuples autochtones et autres organisations locales sont des modèles dont les gouvernements doivent s'inspirer, par exemple en matière de formation ou d'accès durable au crédit et à l'éducation. Ces associations s'emploient à renforcer les moyens d'action des populations, de manière à exercer une influence sur les politiques publiques.
114. **M. VASHEE** estime que si l'on demandait aux paysans d'établir les responsabilités des uns et des autres pour ce qui est des promesses non tenues, ils incrimineraient les responsables de l'élaboration des politiques et de la législation et, plus généralement, ceux qui prennent les engagements en question.
115. **Mme TAHER** explique que l'agriculture, subventionnée depuis longtemps, n'a pas intégré l'esprit d'entreprise. Les paysans devraient tenir le secteur privé, les pouvoirs publics et les partenariats public-privé pour responsables de la crise économique mondiale, qui se traduit par des ressources limitées et une pénurie

- alimentaire. Il faudrait impliquer les paysans à titre de partenaires des responsables politiques, l'activité étant organisée de manière à encourager la coopération.
116. Selon **Sir Gordon CONWAY**, il existe une volonté politique de tenir les promesses, mais la classe politique a tendance à passer d'une crise à l'autre. Il faut donc renforcer cette volonté politique. Alors que les responsables politiques sont certains que la crise alimentaire est terminée, en réalité la flambée des prix des aliments se poursuit et la sécheresse gagne du terrain. La rhétorique du G-8, du G-20 et des Nations Unies est bien loin de l'excellent travail effectué sur le terrain, par exemple dans le domaine des techniques agricoles de conservation ou du microcrédit. Ce travail de terrain doit être amplifié; cela supposerait une implication plus forte du secteur privé, en partenariat avec les pouvoirs publics, qui doivent mettre en place un environnement favorable.
 117. **M. CLANCY** (modérateur) invite le Conseil des gouverneurs à regarder un documentaire sur les données statistiques qui servent de toile de fond à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté.
 118. **Le documentaire est projeté.**
 119. **M. CLEAVER** estime que des solutions sont à portée de main. Les projets, programmes et mesures qui ont permis d'accélérer l'essor du secteur agricole dans des pays tels que le Brésil, la Chine, la République-Unie de Tanzanie ou le Viet Nam sont en cours d'expérimentation, et leur mise en œuvre réclame des investissements relativement peu élevés. Il semble que la clé du succès réside dans la qualité des responsables et des politiques menées, qui attire les investissements privés, et dans des investissements substantiels et judicieux dans les infrastructures publiques, la recherche, la formation et la finance rurale. Le monde néglige l'agriculture depuis 20 ans et se berce de l'illusion qu'il y a suffisamment d'aliments pour nourrir tout le monde, le seul problème étant que leur répartition n'est pas équitable. Il s'agit aujourd'hui d'utiliser les ressources publiques et privées de manière rationnelle afin de rétablir l'équilibre et de reproduire les initiatives qui ont porté leurs fruits.
 120. **M. PINDA** fait valoir que le dirigeant d'un pays dont 80% de la population est pauvre doit à l'évidence faire preuve de volonté politique doublée de capacité d'anticipation et être animé par la détermination à défendre les intérêts de la population. Il estime que la hausse des prix des produits alimentaires qui s'est produite en 2007-2008 était prévisible compte tenu de la conjonction de facteurs climatiques et géographiques. La République-Unie de Tanzanie a moins souffert qu'un certain nombre d'autres pays, car de nombreux problèmes en rapport avec l'agriculture avaient été pris en considération, et la Tanzanie a disposé d'aliments en quantité suffisante pour nourrir la population.
 121. **Mme TAHER** considère qu'au cours des deux dernières décennies les responsables et les investisseurs privés ont obéi à l'appât du gain et détruit les forêts et les exploitations agricoles pour faire place à des opérations immobilières, partant du principe qu'il y avait suffisamment d'aliments et d'eau pour la population. Or, ce désintérêt à l'égard de l'agriculture explique les pénuries qui sévissent aujourd'hui. En raison du manque d'eau, un certain nombre de pays vont se trouver confrontés à des choix cornéliens, par exemple, utiliser l'eau pour boire ou pour irriguer. Parallèlement, les paysans sont isolés et ne sont pas en mesure de peser sur les décisions en matière de logistique ou de commercialisation, alors que les entreprises devraient collaborer avec eux pour leur permettre de se faire entendre.
 122. **M. CLANCY** (modérateur) fait observer que l'exode rural massif qui s'est produit ces 50 dernières années explique en partie ce désintérêt pour le monde rural.
 123. **Mme CASTILLO FLORES** constate que les populations pauvres sont souvent considérées comme dépourvues de droits ou de moyens d'action, alors que, en dépit des possibilités limitées qui sont les leurs, elles sont en réalité en train de relever les défis auxquels le monde est confronté, les pénuries alimentaires par

exemple. La coopération internationale suppose des politiques publiques transparentes, mais aussi une adéquation entre les paroles et les actes. Le récent sommet sur le changement climatique, par exemple, n'a pas débouché sur grand-chose de concret. Le marché ne devrait pas être une fin en soi, un simple moyen de gagner de l'argent, mais devrait être un moyen d'améliorer les conditions de vie partout dans le monde. La pauvreté ne peut diminuer là où la construction d'aéroports est prioritaire par rapport au financement de l'accès à l'eau. Il est nécessaire de financer des mécanismes qui aident les pays en développement à devenir compétitifs et d'adopter une attitude responsable à l'égard des pays qui ont besoin d'aide.

124. **Sir Gordon CONWAY** pense que les priorités doivent être claires, regrettant que dans de nombreux pays des choix peu judicieux aient été faits. Dans le passé, les orientations reposaient souvent sur une idéologie sans fondement: on ne peut pas s'attendre à ce que le Malawi s'industrialise de la même manière que le Viet Nam, car ce pays n'a pas connu une révolution agricole rapide, contrairement au Viet Nam. Le désintérêt pour l'agriculture est le fait non seulement des organismes donateurs, mais aussi des gouvernements des pays en développement. L'agriculture doit être prioritaire. Il se félicite par conséquent de la proposition du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), lequel appelle les États à consacrer 10% de leur budget à l'agriculture.
125. **M. VASHEE** est d'avis que ce qui importe, c'est la manière d'établir et de mettre en œuvre les priorités. L'essor de l'agriculture peut venir des petits paysans, qui représentent l'acteur privé le plus important dans de nombreux pays en développement, une réalité dont il convient de prendre acte. La priorité doit aller à la mise en place d'une petite agriculture durable et vigoureuse. Le modèle qui prévaut aujourd'hui est celui de l'agriculture à grande échelle, qui permet de dégager des économies d'échelle et d'obtenir une alimentation peu onéreuse avec des producteurs concurrentiels qui expédient leurs produits d'un bout à l'autre de la planète. Ce modèle, toutefois, ne prend pas en considération les articulations avec le changement climatique, la sécurité alimentaire, la pauvreté et l'approvisionnement énergétique.
126. **M. MOLEBATS** (Botswana) explique que son gouvernement a récemment pris conscience qu'il lui fallait donner la priorité absolue à l'agriculture, et qu'il fait de son mieux pour fournir aux paysans des semences, des engrais et du matériel, de manière à stimuler les activités agricoles dans les zones rurales. Toutefois, le Botswana étant considéré comme un pays à revenu intermédiaire, les organisations internationales ne lui viennent pas suffisamment en aide. L'État consacre plus de 10% du PIB aux investissements dans l'agriculture, mais la crise financière mondiale a sérieusement écorné les recettes de l'État, qui proviennent en majeure partie de la vente de diamants.
127. **M. CLEAVER** fait observer que le FIDA et les organismes analogues sont confrontés à une inflation considérable des demandes d'aide depuis que l'importance de l'alimentation et de l'agriculture est de nouveau dans tous les esprits. Il se dit sensible aux préoccupations du Botswana et d'autres pays, mais, compte tenu des ressources limitées dont le Fonds dispose, il faut donner la priorité aux pays les plus pauvres, Haïti par exemple.
128. **Mme TAHER** a un point de vue légèrement différent. En ce qui concerne les investissements, et de manière à attirer le secteur privé, les projets doivent avoir un caractère sectoriel. Dans son pays, on prête peu d'attention à l'agriculture, alors que même un pays en grande partie désertique peut devenir un gros producteur de dates. Quel que soit le revenu d'un pays, un investissement agricole procurant une marge raisonnable sera viable.
129. **Mme CASTILLO FLORES** explique qu'il faut tenir compte des déséquilibres et de la diversité qui existent au sein d'une région pour les prendre en considération au même titre que les impératifs économiques. En Amérique centrale, les populations

afro-latino-américaines et rurales sont les plus exposées à la pauvreté. Si les personnes et les organisations qui sont à l'écoute des campagnes font des propositions et que les responsables politiques leur donnent suite, cela débouchera sur une véritable coopération en matière de développement rural.

130. **M. DIALLO** (Guinée) remarque que de nombreux donateurs ne font pas confiance aux pays bénéficiaires pour gérer correctement les moyens financiers obtenus. Le FIDA et l'Agence française de développement (AFD) ont commencé à s'attaquer à cette difficulté. Il est nécessaire d'intensifier les efforts entrepris pour mettre en place des partenariats entre les agriculteurs du Nord et du Sud afin de transmettre des technologies à ceux qui en ont besoin. Il faut trouver le moyen, par exemple en faisant appel aux associations paysannes, de déterminer à quels paysans il convient de venir en aide. En Guinée, lorsque les prêts sont accordés directement aux associations paysannes, ils sont bien gérés. Cette expérience est si fructueuse que d'autres pays s'en inspirent.
131. Selon **M. PINDA**, il est clair qu'une organisation n'enverra pas d'argent à un gouvernement corrompu. La balle est donc dans le camp des responsables, qui doivent assurer la transparence de la gouvernance, ce qu'ils seraient peut-être incités à faire si une organisation comme le FIDA refusait tout financement à un pays qui ne satisfait pas aux critères de transparence.
132. Les politiques publiques devraient être adaptées aux besoins des populations. Lorsque les gouvernements imposent leurs vues à la base, considérant qu'ils peuvent penser à la place de leurs concitoyens, ils empêchent les populations rurales de se saisir des questions qui influent sur leur développement. Les gouvernements doivent accepter de décentraliser les pouvoirs, les finances et les moyens administratifs, de sorte que les idées partent de la base, les échelons supérieurs se chargeant de les mettre en œuvre. Cette approche partant de la base permettrait d'associer pleinement la population à la définition des besoins qui sont les siens.
133. **M. MARKU** (Albanie) considère que la volonté des responsables politiques de s'engager à moyen et long terme à formuler des politiques adaptées est au cœur du problème. Les paysans ne sont pas en mesure de faire évoluer l'agriculture, car leur pouvoir de négociation est faible. Il faut renforcer leurs moyens d'action afin d'obliger les responsables politiques à renoncer aux politiques électoralistes à courte vue.
134. **M. CLANCY** (modérateur) invite le Conseil des gouverneurs à regarder un documentaire qui montre à quel point il est important d'épauler les associations paysannes.
135. **Le documentaire est projeté.**
136. **M. VASHEE** explique que le regroupement de paysans au sein d'associations leur permet de disposer à la fois d'un pouvoir économique et d'une enceinte au sein de laquelle ils peuvent débattre des politiques qui les concernent et exprimer leurs besoins. Si on aide les paysans à constituer des entités économiques viables, cela permet de réaliser des économies d'échelle, de les rapprocher des marchés et de les aider à améliorer la qualité de leur production et à atteindre une masse critique propre à attirer le secteur privé et à réduire les coûts de transaction. Les marchés permettent de rassembler les gens, et, dès lors qu'il existe un avantage ressenti ou réel, la coopération s'intensifie. Certes, il est difficile de regrouper en association des petits paysans très dispersés dont les niveaux d'éducation et de compréhension sont différents, mais c'est possible et il convient de faciliter les choses.
137. **M. PINDA** fait observer que le renforcement des moyens d'action a plusieurs facettes, notamment la mise en place d'un cadre juridique. C'est tout à fait le rôle que joue le mouvement coopératif. Dans son pays, les petites sociétés coopératives qui se sont constituées à l'échelle des villages ont obtenu un impact indéniable. Le gouvernement s'emploie à rendre les mouvements coopératifs solides, efficaces et

utiles aux paysans. Les coopératives servent à fixer les prix des produits alimentaires, à faciliter l'obtention d'un certain nombre de moyens tels que les intrants et à fournir une aide en matière d'accès aux services et aux informations. Elles servent aussi à rompre l'isolement des paysans, et c'est là le plus important.

138. **Sir Gordon CONWAY** souligne que les coopératives et les associations de paysans présentent l'immense avantage de constituer un canal de diffusion des informations et des nouvelles technologies, par exemple les semences ou les engrais nouveaux, ou encore les informations indispensables au contrôle de la qualité. L'introduction du téléphone mobile en Afrique a révolutionné les communications et permet désormais aux associations paysannes de communiquer avec les marchés.
139. **M. MABOUNDOU** (Congo) rappelle que, 20 ans en arrière, l'Afrique était capable de se nourrir et n'était pas confrontée à des crises catastrophiques. Les difficultés rencontrées par la suite s'expliquent par les carences de l'administration et de la gestion, et plus particulièrement par des structures de commercialisation inadaptées; or les IFI, par exemple la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ont obtenu la suppression des offices publics de commercialisation, que rien n'est venu remplacer. Comme il était impossible de commercialiser les produits agricoles, la production s'est effondrée.
140. **M. CLEAVER** convient que les entreprises publiques auxquelles l'intervenant fait allusion n'ont pas été remplacées. Il n'est aujourd'hui pas question de remettre en place ces systèmes inefficaces, mais de les remplacer, de préférence par des entreprises privées et des coopératives, qui sont, de fait, des entreprises privées dont les paysans sont propriétaires. Le FIDA a constaté que les groupements de paysans gèrent souvent mieux les services collectifs que ne le font les entreprises publiques elles-mêmes. Par exemple, dans le cas d'un projet d'irrigation, les associations d'irrigants gèrent les canaux d'irrigation secondaires et tertiaires mieux que ne le font les organismes d'État; autre exemple, les groupements qui gèrent le crédit rural à l'échelon villageois, des associations féminines bien souvent, s'acquittent mieux de cette tâche que les services de l'État. Les coopératives ne se contentent pas d'acheter des intrants et de vendre les récoltes, elles assurent également les services collectifs, en partenariat avec des entreprises privées.
141. **Mme TAHER** propose que le FIDA et les autres fonds spécialisés dans l'agriculture demandent à un certain nombre de fonds souverains d'affecter une part de leur budget à l'agriculture, sans en assurer la gestion. Une partie de ces crédits seraient distribués aux paysans sous forme de "participations de faveur", de sorte qu'ils collaboreraient au lieu d'être en concurrence, leur part du capital augmentant au fur et à mesure que les résultats s'améliorent. Ainsi, dès lors que les paysans réduiront les coûts grâce à l'adoption de techniques plus efficaces, ils obtiendront un capital plus important et ils échapperont à la pauvreté. L'objectif de l'entreprise privée doit être de permettre aux paysans d'accéder à des revenus intermédiaires, de manière à ce qu'ils consomment et investissent, générant ainsi à leur tour des revenus. Les investisseurs institutionnels, et même les fonds caritatifs, pourraient également avoir recours à ce type de dispositifs.
142. **M. VASHEE** convient qu'on aurait pu gérer la transition de manière plus judicieuse, et qu'il y a peut-être un rôle à jouer pour le secteur privé. Toutefois, dans certains cas, celui-ci a repris la commercialisation à l'échelle locale, mais l'évolution des politiques publiques ou d'autres facteurs déstabilisant ces politiques ont rendu les choix d'investissements caducs. Par exemple, des politiques de commerce extérieur telles que l'interdiction des exportations, ou encore l'afflux d'aide alimentaire, sont susceptibles de déstabiliser ou de supplanter la production locale. La macroéconomie repose sur des fondements erronés: on considère qu'il est beaucoup moins onéreux et beaucoup plus sûr à court terme d'investir dans des instruments financiers et des obligations d'État que dans la production agricole. La stabilité et la clarté des politiques est indispensable pour assurer l'essor du secteur

privé dans les pays en développement et lui permettre de reprendre le rôle d'entreprises publiques de commercialisation mal gérées et inefficaces.

143. **Mme CASTILLO FLORES**, revenant sur le sujet des coopératives agricoles, estime que l'État ne doit pas considérer les associations de paysans et de producteurs comme des rivaux, mais plutôt comme un autre acteur capable de stimuler l'économie et de compléter le rôle de l'État, ajoutant que la coopération est essentielle car l'action isolée ne permet pas d'appréhender tous les aspects d'une situation. Elle décrit un projet mis en œuvre au Nicaragua, dans le cadre duquel le FIDA a aidé les autochtones propriétaires de bois et de forêts à en assurer la gestion, ce qui a permis de préserver l'eau, de réduire le nombre d'incendies de forêt et de mettre en place une production de miel et des mécanismes de microcrédit. Elle réaffirme la nécessité d'instaurer la confiance entre les coopératives et l'État. Le terme de "secteur privé" peut désigner aussi bien les grandes entreprises que le secteur de l'économie sociale, et il importe de faire la distinction entre les deux. Les accords d'association déjà en place ou en négociation entre l'Union européenne et certains pays d'Amérique centrale posent problème, car ils ne permettent pas aux coopératives agricoles de négocier des accords commerciaux.
144. **M. CATARINA MAMANI** (État plurinational de Bolivie) fait remarquer que, après que les paysans, le secteur privé et le gouvernement ont consenti des investissements massifs pour un produit donné, il peut arriver que la demande s'effondre, ou encore qu'un produit de remplacement peu onéreux soit importé, ce qui se traduit par la fermeture d'une coopérative. Les paysans ont une vision de la situation tout à fait claire: ils ne sont pas responsables de la crise financière, de la crise alimentaire ou du changement climatique; ils veulent vivre bien, en harmonie avec la nature. Pour les diplomates professionnels, qui n'ont pas cette manière de voir, la volonté politique ne suffit pas; il leur faudra changer leur manière de voir.
145. **M. CLANCY** (modérateur) aiguille les intervenants vers la question du changement climatique et des moyens de transmettre des informations utiles, relevant que certains universitaires ont établi des cartes climatiques qui permettraient d'indiquer aux paysans du monde entier la période de semis appropriée, mais que ces informations ne sont pas diffusées.
146. **M. CLEAVER** répond que la plupart des gouvernements diffusent des bulletins météorologiques à la radio à l'intention des paysans, mais que ces informations portent sur l'évolution de la météo et non sur le changement climatique. Comme le montre le récent Sommet de Copenhague, les effets sur l'agriculture ne sont pas au cœur des discussions sur le changement climatique, et les sommes et l'attention dévolues à cet aspect du problème sont modestes.
147. En ce qui concerne l'avenir de l'aide publique au développement, en dépit de la remontée actuelle, l'intervenant n'a pas le sentiment que les pays développés vont continuer à affecter un volume substantiel de crédits publics à l'aide aux pays en développement; pour mobiliser des ressources et des savoirs, il faudra donc s'adresser à des sources de financement novatrices, par exemple en faisant appel à la coopération avec des acteurs privés, y compris les fonds souverains et les fondations. À terme, le FIDA pourrait même être amené à développer ses projets en empruntant de l'argent afin de compléter les contributions de ses États membres, au lieu de continuer à utiliser exclusivement l'argent du contribuable. Dans le même ordre d'idées, pour s'attaquer aux effets du changement climatique sur l'agriculture, un axe d'intervention pour lequel le FIDA ne dispose pas des ressources financières nécessaires, le Fonds pourrait également être conduit à faire appel à des sources de financement novatrices.
148. **Sir Gordon CONWAY** explique qu'il est possible de modéliser les effets potentiels du changement climatique et de fournir ces informations aux paysans. Cela se fait déjà au Burkina Faso. Il est impossible de prévoir les phénomènes les plus extrêmes que le changement climatique est susceptible d'entraîner. Par

conséquent, la solution consiste à renforcer la capacité de résistance des paysans par la diversification des moyens d'existence et des sources de revenu. À titre d'exemple, il décrit une exploitation qu'il a visitée dans la région des Sundarbans, en Inde: la femme cultive à la fois du riz et des légumes, le mari utilise son tracteur pour livrer des marchandises et il élève des poissons, tandis que le fils travaille comme apprenti à la ville voisine.

149. **M. CLANCY** (modérateur) fait état des billets mis en ligne sur Twitter. L'une des questions posées est la suivante: "Quels changements les gouvernements peuvent-ils apporter à la politique d'information ou de communication pour que les petits paysans aient accès aux informations dont ils ont besoin pour prospérer?"
150. **M. PINDA** indique que les activités des ONG sont encouragées dans son pays, car la plupart ont une implantation locale. Dès lors qu'elles en ont les moyens, elles se font les porte-parole des paysans et des autres habitants des zones rurales. Il est possible de faire appel aux sociétés coopératives, au gouvernement, au secteur privé et aux groupes religieux pour résoudre les problèmes diagnostiqués: chacun doit apporter sa contribution.
151. **M. VASHEE** explique qu'il convient de gérer tous les risques découlant de facteurs climatiques auxquels les paysans sont confrontés. Tout d'abord, il faut éviter le risque en mettant à disposition des systèmes de communication permettant une alerte précoce et des cultures résistant à la sécheresse. Ensuite, il faut gérer le risque, ce qui suppose de faire appel à des instruments financiers tels que l'assurance, une solution à laquelle les paysans n'ont pour l'instant pas accès. Enfin, si le risque n'a pas été évité, il convient d'aider les paysans à reconstituer leurs moyens de production. En Australie, par exemple, les paysans ont pu surmonter plusieurs années de sécheresse, alors que, pour un petit paysan qui vit dans un pays en développement, perdre l'unique bœuf qu'il possède revient à perdre son seul moyen de subsistance, qu'il ne sera pas en mesure de remplacer.
152. **M. SEN** (Commission nationale de planification, Inde) observe que le FIDA faisait auparavant porter l'essentiel de son action sur les populations, tandis que les autres organisations s'intéressaient à la production. La priorité semble avoir évolué, et il se demande si cette évolution recèle un avantage comparatif pour le Fonds. Pour que le FIDA collabore avec des organisations à but lucratif afin de financer la petite agriculture, comme il a été suggéré, il lui faudrait s'appuyer sur un nouveau modèle, et il s'interroge sur la nature de ce modèle.
153. **M. CLEAVER** répond que le FIDA ne se contente pas de s'intéresser aux organisations de paysans, de pêcheurs, de peuples des forêts et de peuples autochtones, mais s'efforce de transformer ces organisations en petites entreprises de façon à ce qu'elles ne soient plus cantonnées dans un rôle de bénéficiaires de l'aide sociale. Les projets qui fonctionnent le mieux sont ceux dont la viabilité économique à long terme est assurée. Cela suppose de ne pas se limiter à la production agricole, mais, par exemple, d'assurer la transformation des produits ou la fourniture d'intrants.
154. **M. CLANCY** (modérateur) invite le Conseil des gouverneurs à regarder un documentaire présentant un exemple de réussite: la vidéo retrace l'ascension d'une petite paysanne qui cultivait du riz, devenue promoteur immobilier grâce à l'utilisation du Nouveau riz pour l'Afrique (NERICA).
155. **Le documentaire est projeté.**
156. **Sir Gordon CONWAY**, en réponse à une question s'interrogeant sur l'obligation d'en passer par les aliments génétiquement modifiés pour augmenter la production d'aliments issus de l'agriculture familiale, indique que le NERICA n'est pas un produit génétiquement modifié mais le résultat d'une culture tissulaire, un croisement entre le riz africain et le riz asiatique mis au point par un chercheur africain au Centre du riz pour l'Afrique, avec les conseils de la Fondation Rockefeller et de chercheurs chinois. Il est nécessaire d'améliorer la production végétale en

faisant appel à une technique de sélection à l'aide de marqueurs ainsi qu'aux méthodes de culture tissulaire et aux variétés génétiquement modifiées. Ces dernières sont utiles pour accroître les rendements, lutter contre les ravageurs et les maladies et résister à la sécheresse et à la chaleur. Les variétés génétiquement modifiées ne sont pas la panacée, mais elles font partie de la panoplie de techniques dont l'utilisation est indispensable pour nourrir la planète. Les gens qui vivent aux États-Unis consomment des aliments génétiquement modifiés tous les jours, et les cultures génétiquement modifiées se répandent à travers le monde. Il est possible de répondre aux préoccupations environnementales qu'elles suscitent.

157. **Mme CASTILLO FLORES**, faisant référence au documentaire, explique qu'il est nécessaire de miser sur les femmes, non seulement en raison de l'effet d'entraînement qu'elles exercent, mais aussi pour ce qu'elles sont. Les femmes sont porteuses d'un message d'espoir en raison de leur action directe et concrète. Elle explique qu'elle vit à la frontière avec le Honduras, dans une zone rurale où les femmes commencent à jouer un rôle économique productif puisqu'elles produisent des aliments afin d'améliorer la qualité de vie de leur famille. Les États et les gouvernements ne doivent pas s'attendre à ce que les femmes ne s'expriment qu'au nom des autres femmes; elles parlent au nom de tous les membres de la communauté.
158. Une question préoccupe tout particulièrement les agricultrices: près de 40% des comptes bancaires des pays d'Amérique centrale sont détenus par des femmes, mais la plupart d'entre elles sont aussi chargées d'élever les enfants et de les soigner et de s'occuper des personnes âgées. Elles ont donc une double charge de travail: produire et se reproduire. Il faudrait mettre les femmes en mesure de faire leur travail et de continuer à faire évoluer les mentalités, les politiques et l'économie. Les femmes d'Amérique centrale ont fait savoir à leurs gouvernements que le changement climatique n'était pas seulement un enjeu environnemental et que cette question s'articulait avec les droits des femmes et le développement: il s'agit d'une question transversale. Il faut miser sur les femmes en raison de leurs qualités intrinsèques, en considérant cet investissement comme un droit et non une faveur, et les femmes doivent assumer leurs responsabilités sur un pied d'égalité avec les hommes.
159. **Mme TAHER** explique que les investisseurs vont soutenir les femmes parce que celles-ci représentent un bon investissement. Elle s'insurge contre les partis pris liés au sexe et pense, comme l'intervenante précédente, que les hommes et les femmes doivent collaborer sur un pied d'égalité. Il est vrai que les femmes ont plus de patience pour attendre que les cultures poussent et pour gérer une petite exploitation agricole. Il ressort d'une étude menée par l'Université de Harvard et la London School of Economics que 90% des petites entreprises performantes sont gérées par des femmes.
160. Selon **M. VASHEE**, que le paysan soit un homme ou une femme, il doit bien y avoir des États ou des organismes privés qui, une fois acquise la certitude que le projet est viable sur le plan commercial et qu'il se traduira par des gains de productivité et un accroissement des bénéfices, sont prêts à investir dans l'agriculture et à permettre au marché de prendre le relais. Le principe sous-jacent est que l'agriculture de marché est rentable pour les petits paysans qui bénéficient d'un financement de départ afin d'enclencher le processus.
161. **M. CLANCY** (modérateur) indique qu'un billet a été mis en ligne sur Twitter affirmant que l'accès à l'alimentation et à l'eau est un droit humain fondamental qui doit être protégé par des organismes tels que les Nations Unies et par les pays riches comme les États-Unis. Il n'est pas certain, toutefois, que les États-Unis soient disposés à le faire ou qu'ils en aient les moyens, compte tenu de la situation actuelle. Un autre billet fait observer que les milliards de dollars accordés sous forme d'aide ne semblent pas avoir eu un quelconque effet.

162. **Mme TAHER** pense que les États-Unis pourraient investir dans l'agriculture s'ils considéraient cela comme une activité rentable. L'aide au développement doit être considérée comme un partenariat, la partie bénéficiaire s'engageant à obtenir des résultats.
163. **M. PINDA** considère qu'il ne s'agit pas d'être sous la tutelle des grandes puissances, mais de travailler ensemble afin de résoudre les problèmes auxquels le monde est confronté. Les pays qui ont réussi à se développer doivent se considérer comme responsables de l'aide à apporter à ceux qui sont encore à la traîne, mais la réciprocité doit être de mise. Il est nécessaire de coopérer afin de décider comment s'y prendre pour résoudre les problèmes.
164. **M. CLANCY** (modérateur) pense que l'opinion publique a tendance à confondre l'aide alimentaire et le développement agricole et que les médias n'ont pas fait ce qu'il fallait pour corriger cette conception erronée. Il peine à convaincre les producteurs et les rédacteurs en chef que la sécurité alimentaire mondiale est un enjeu important. Les gens ont du mal à réaliser que 18 000 enfants meurent chaque jour des conséquences de la malnutrition.
165. **Mme TAHER** est d'avis qu'en Amérique le monde de l'entreprise a échoué parce qu'il n'a pensé qu'à lui-même, sans se préoccuper du reste du monde. Les secteurs véritablement productifs comme l'agriculture ou les ressources hydriques s'appuient sur des actifs réels et constituent donc un investissement fiable.
166. **Mme CASTILLO FLORES** pense que les gens se sont habitués à la pauvreté: les statistiques ne choquent plus. Les marchés ne se préoccupent que de la production, et non des villages, des rivières et des gens qui sont derrière les produits. En ce qui concerne l'aide, il convient de distinguer les besoins urgents et immédiats d'apparition récente, comme en Haïti, et les investissements destinés à renforcer les capacités. Les gens ne peuvent pas se contenter de manger et de travailler. Un article de la constitution de son pays dispose que les êtres humains ont droit à un revenu, non seulement pour acheter des aliments mais aussi pour satisfaire leurs besoins en matière de santé, d'épanouissement personnel et d'éducation. Il faut adopter une nouvelle approche à l'égard du développement rural et du développement social qui consiste à renforcer les capacités des gens, de sorte qu'ils deviennent autonomes aussi bien sur le plan économique que sur le plan social, et, par conséquent, performants.
167. **M. MARKU** (Albanie) fait valoir que les donateurs commettent parfois des erreurs. Dans de nombreuses situations, l'aide a porté atteinte aux systèmes de production locaux. La plupart des projets ne sont pas appelés à durer et prennent la place des institutions locales, ce qui témoigne d'un manque de confiance à l'égard de ces dernières. Au lieu d'essayer d'améliorer des institutions locales corrompues aux capacités limitées, on met en place de nouvelles structures. Ensuite, une fois les fonds dépensés et le projet mis en œuvre, toutes ces nouvelles structures disparaissent. Il se demande comment améliorer la coopération entre les projets financés par les donateurs et les institutions locales.
168. **Sir Gordon CONWAY** explique que la France et le Royaume-Uni ne financent désormais plus des projets individuels, mais s'associent pour financer un pays, comme c'est le cas en République-Unie de Tanzanie. Les donateurs ne demandent guère à avoir leur mot à dire sur l'utilisation des fonds. Puisque les crédits sont accordés au pays dans son ensemble, le gouvernement n'a pas à gérer un grand nombre de projets différents ni à établir de nombreux rapports. Toutefois, ce système n'est pas nécessairement favorable à l'agriculture, qui ne figure pas en tête de liste des priorités. Par conséquent, il serait peut-être souhaitable que chaque projet mette l'accent sur un domaine particulier, et notamment l'agriculture.
169. **M. CLANCY** (modérateur) invite les intervenants à conclure le débat sur les moyens de concrétiser les promesses sur le terrain.

170. **M. PINDA** répète qu'il est réfractaire à l'idée d'une communauté des donateurs qui décide de la nature des projets qu'il convient de mettre en œuvre dans un pays. La maîtrise locale des projets est indispensable, car le gouvernement d'un pays en connaît les difficultés mieux que les donateurs; lorsqu'un gouvernement décide que sa priorité va à l'agriculture, un bon donateur doit travailler à ses côtés pour faire en sorte que cette décision soit suivie d'effets.
171. **M. VASHEE** est également d'avis que les stratégies doivent répondre à l'initiative des pays et que les intéressés doivent pouvoir s'approprier pleinement les interventions. Dans le passé, nombreux sont les donateurs qui ont refusé de bonnes idées *pour* imposer leur propre vision des choses aux pays en développement. Nombre de moyens et de politiques judicieuses ont ainsi été battus en brèche. Il a bon espoir que les pays concernés pourront assurer la conduite des projets.
172. **Mme CASTILLO FLORES** pense que chacun doit assumer ses responsabilités et garder espoir. Lorsqu'on engage un processus de coopération, il faut prêter attention à ses partenaires dans cette entreprise, qu'il s'agisse de hauts responsables gouvernementaux et des partis politiques qui sont derrière eux ou de représentants de la société civile. Il faut aussi réfléchir au processus de coopération, afin de faire la distinction entre les formes d'aide les plus attrayantes et celles qui sont véritablement à même de renforcer les capacités et d'atteindre un objectif. La dimension éthique de la responsabilité à l'égard de la faim ne peut être ignorée. Les Gouverneurs doivent travailler de concert avec le FIDA, les Nations Unies et la société civile afin de forger un pacte en faveur de l'agriculture et du développement économique des producteurs agricoles de petite et moyenne dimension. On a beaucoup fait pour remédier à la crise économique et à la crise financière, par exemple en injectant dans le système bancaire des sommes faramineuses. Si l'agriculture bénéficiait des mêmes attentions, cela permettrait de résoudre bon nombre des problèmes de la planète.
173. **Mme TAHER** se veut optimiste. Elle indique qu'elle est prête à consentir beaucoup d'efforts pour encourager les investissements dans l'agriculture. Elle a convaincu certains pays d'investir des fonds souverains en faveur de l'eau et, dans son propre pays, elle a fait en sorte que l'eau soit produite pour un quart de son coût antérieur. Un projet doit à la fois être lucratif et répondre à l'intérêt général, il doit créer des emplois et résoudre des problèmes tout en attirant les *investissements*. Les fonds souverains, les investisseurs institutionnels et les organismes spécialisés dans l'agriculture tels que le FIDA doivent nouer des partenariats avec les paysans, sans entrer en concurrence, mais en recherchant la complémentarité.
174. **Sir Gordon CONWAY** explique que son optimisme a grandi au fil de la journée parce qu'il a perçu une réelle détermination à mettre les partenariats public-privé au service du rapprochement entre la base et le sommet. Le FIDA va dans la bonne direction. Lui-même travaille aux côtés de la Fondation Bill et Melinda Gates, qui a commencé à engager des sommes importantes en faveur de l'agriculture dans le cadre de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique qu'elle a mise en place, en faisant appel à des dispositifs public-privé intéressants. Il s'agit *d'apporter* un concours à la création d'entreprises de production de semences et de petites boutiques qui vendent des semences et des engrais dans les villages. La fondation appuie également l'intervention d'une banque internationale de microfinancement dont une partie du capital est aux mains de la banque coopérative néerlandaise Rabobank: il s'agit de proposer des microcrédits aux paysans par l'intermédiaire de négociants en produits agricoles. Les entreprises de semences privées se créent avec l'aide de quelques fonds publics, ce qui transforme radicalement la vie des paysans dans les hautes terres du Sud de la République-Unie de Tanzanie. Il serait utile que des initiatives analogues se développent à plus large échelle partout dans le monde.

175. **M. CLEAVER** explique que l'opinion publique semble avoir le sentiment que le monde occidental s'est lassé de l'aide, dont il convient qu'elle est souvent inefficace, mais pas toujours. À son avis, l'aide humanitaire est en train de se tarir. Pour chaque pays qui consacre jusqu'à 10% de son budget à l'agriculture, il y en a trois qui n'en font pas autant; l'aéroport de la capitale passe avant la totalité du secteur agricole. Le monde occidental subventionne massivement ses paysans, d'où des distorsions considérables. D'un autre côté, on connaît désormais *mieux* les solutions vraiment efficaces et l'impact du changement climatique, et il est envisageable que le secteur privé, les organisations caritatives et les paysans eux-mêmes investissent dans les activités agricoles. Il est donc partagé entre optimisme et pessimisme.
176. **M. CLANCY** (modérateur) clôt la conférence-débat et remercie l'ensemble des participants.

SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION MONDIALE DU FORUM PAYSAN

177. À l'invitation de la présidente de séance, **Mme Alphonsine NGUBA NGIENGO**, membre du Comité international de coordination de la Via Campesina et du Comité de pilotage du Forum paysan, résume les débats du Forum paysan tenu à Rome les 15 et 16 février 2010 en marge de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs. Le texte intégral de sa déclaration est reproduit au chapitre 4.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour, suite)

178. **M. AL-HAWSHABI** (Yémen) fait observer que les pays en développement tels que le sien subissent de plein fouet la crise économique, la crise alimentaire, les changements climatiques et les maladies transfrontières, autant de fléaux qui posent des problèmes exceptionnels. La sécurité alimentaire du Yémen est également menacée par d'autres facteurs tels que le manque de ressources naturelles et d'eau, la superficie de terres arables limitée et la croissance démographique. Un programme national a été mis en œuvre avec succès pour encourager la production céréalière en fournissant aux paysans des semences améliorées, des machines agricoles et des prêts à taux réduit. À la faveur de l'exécution d'autres programmes analogues dans les domaines de la récupération des eaux pluviales et de l'élevage, le Yémen espère parvenir à la sécurité alimentaire et réduire l'écart entre consommation et production. En effet, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté figurent parmi les priorités stratégiques du plan de réduction de la pauvreté adopté par le Yémen, lequel est axé sur la gestion durable des ressources naturelles, l'accroissement de la production, l'amélioration des revenus des ruraux et les investissements dans l'agriculture.
179. À l'occasion de la présente session se tiennent des discussions d'une importance vitale sur le thème du renforcement des moyens d'action de ceux qui vivent en zone rurale, de sorte qu'ils puissent se libérer de la pauvreté; c'est l'occasion de se préoccuper du développement agricole, du problème de la faim, de la mise en place d'un climat d'investissement favorable et de l'ouverture de perspectives d'emploi. Le secteur agricole est très prometteur à tous ces égards, et son essor permettrait également de réduire l'exode rural et, par conséquent, le fardeau qui pèse sur les infrastructures urbaines. Le Yémen est impatient de poursuivre son partenariat fructueux avec le FIDA, dans l'intérêt du développement durable.
180. **M. MONTICELLI** (Italie) déclare que son pays est prêt à jouer son rôle en appuyant les efforts engagés par les organisations internationales pour réaliser les objectifs fixés, un défi qui suppose de garder le cap et d'assumer ensemble les responsabilités dans le *contexte* actuel de crise et de difficultés financières. En 2009, lors du Sommet de L'Aquila, le G-8 a adopté des accords destinés à mettre

en place un partenariat mondial en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, lançant ainsi un processus intense de coordination qui vise à concrétiser les engagements découlant de ces accords au moyen de politiques et de programmes élaborés de concert avec les pays bénéficiaires. Compte tenu du caractère unique de son mandat en faveur des petits paysans et des femmes, dont le rôle central dans la sécurité alimentaire a été reconnu aux termes de la Déclaration de l'Aquila, le FIDA a une responsabilité toute particulière, laquelle a d'ailleurs été confirmée à l'occasion de la dernière reconstitution des ressources du Fonds.

181. En raison des contraintes considérables qui pèsent sur les finances publiques, il est indispensable de tirer le meilleur parti des aides proposées et de donner une place de choix aux interventions novatrices reposant sur la coopération entre le secteur public et le secteur privé. L'Italie a appuyé différentes initiatives engagées avec un certain nombre de partenaires et entend continuer à apporter son concours, comme elle le fait depuis longtemps, aux actions internationales visant à garantir la sécurité *alimentaire* à long terme. Le volume de ressources dont dispose le FIDA en vertu de la huitième reconstitution le met aujourd'hui en position d'accroître considérablement son programme de travail, ce qui supposera de réaffirmer la détermination à rationaliser la gestion interne. En conclusion, l'orateur exprime la solidarité du peuple italien et du gouvernement de son pays avec la population haïtienne, un sentiment d'autant plus sincère que l'Italie a elle aussi subi une catastrophe naturelle en 2009.
182. **M. ARVELO CAAMAÑO** (République dominicaine), évoquant la situation du pays voisin, Haïti, rappelle que celui-ci est aujourd'hui en proie aux répercussions d'une catastrophe naturelle dévastatrice. Le Conseil des gouverneurs doit considérer l'avenir et analyser le rôle que le FIDA devrait jouer dans la reconstruction du pays. Les situations exceptionnelles appellent des mesures exceptionnelles: le moment serait mal choisi pour contraindre Haïti à rembourser sa dette. En outre, en vertu de son mandat, le FIDA est investi d'une responsabilité toute particulière à l'égard d'Haïti, et son *action* dans ce pays doit devenir un modèle sur lequel calquer ses interventions partout dans le monde. Haïti a besoin d'aide pour mettre en place des structures nationales reposant sur des capacités humaines et institutionnelles; le pays a besoin que la communauté internationale démontre la vigueur de son engagement et lui accorde des moyens financiers et techniques abondants pour être en mesure d'accroître la production et la productivité et d'améliorer la compétitivité de son agriculture. Dans ces domaines notamment, le FIDA doit fournir une assistance à Haïti, de concert avec les autres organismes internationaux et en fonction des priorités du Gouvernement haïtien.
183. La République dominicaine accueille un million d'Haïtiens. Quelques heures à peine après que le séisme a frappé, le Président a fait une déclaration pour témoigner du soutien du gouvernement et du peuple dominicains à la population haïtienne. Le Ministre de l'agriculture dominicain est aujourd'hui présent à Rome aux côtés de son homologue haïtien, et tous deux travaillent main dans la main pour établir la coordination et élaborer des plans stratégiques. L'orateur ne doute pas que le FIDA va *continuer* de soutenir Haïti et de jouer un rôle de catalyseur pour permettre à ce pays d'avancer sur la voie du développement durable.
184. **M. NDONG SIMA** (Gabon) déclare que la coopération active du FIDA avec son pays, en particulier dans le domaine de l'aide aux petits producteurs ruraux, concorde pleinement avec le programme en faveur de la sécurité alimentaire et de la croissance actuellement mis en œuvre dans le contexte de l'objectif global qui consiste à mettre l'économie émergente qu'est le Gabon sur la bonne voie. De fait, une croissance soutenue est gage de réussite pour les programmes de réduction de la pauvreté, car elle permet de réunir les conditions d'une amélioration des revenus et des niveaux de vie. Il est toutefois essentiel de donner la priorité à la sécurité alimentaire de la population rurale en mettant l'accent sur la production d'aliments. À cet effet, les structures d'appui à la production dans l'agriculture, l'élevage et la

pêche font l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la loi de finance récemment adoptée, de même que l'encadrement et le soutien aux producteurs. En outre, les investissements publics en faveur de ce secteur sont en augmentation sensible par rapport aux années précédentes puisqu'ils représentent aujourd'hui 52 millions d'euros, soit 4% du budget total.

185. Le Gabon est impatient de poursuivre sa collaboration avec le FIDA et se félicite plus particulièrement de l'appui que le Fonds va apporter aux efforts que le pays a engagés en vue de renforcer la sécurité alimentaire et de stimuler la production dans les zones rurales.
186. **M. ESPINEL** (Équateur), s'exprimant au nom de son pays, adresse ses condoléances à Haïti. Le Président de l'Équateur a été l'un des instigateurs de l'adoption d'une résolution aux termes de laquelle l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR) s'est engagée à accorder une aide de 200 millions d'USD en faveur de la reconstruction d'Haïti. Le thème de la présente session est particulièrement adapté à la situation de la plupart des pays pauvres, y compris l'Équateur, car bien que les petits paysans produisent plus des deux tiers des aliments et que l'agriculture génère la majeure partie des recettes d'exportation, la pauvreté la plus grave se concentre dans les zones rurales.
187. L'Équateur s'est récemment doté d'une constitution issue de la consultation de la population du pays. Ce texte fait du bien-être de la population un objectif social, qui doit être atteint principalement au moyen de la souveraineté alimentaire, un concept beaucoup plus large que la sécurité alimentaire qui suppose de garantir l'accès à la nourriture et les moyens économiques qui le sous-tendent, excluant en revanche toute dépendance à l'égard de l'aide alimentaire; cela suppose également l'éradication de la pauvreté et la garantie d'une activité rémunératrice, grâce à l'accès à la terre. Les politiques relatives à la sécurité alimentaire doivent faire en sorte que les agriculteurs des pays pauvres aient accès à la terre et disposent des moyens de l'exploiter de manière productive.
188. L'Équateur est favorable à une nouvelle formule d'attribution de prêts fondée sur le revenu moyen par habitant du pays. Toutefois, il serait plus judicieux de tenir compte du revenu moyen de la population appelée à bénéficier des projets financés plutôt que d'une moyenne nationale. La volonté du FIDA d'adapter ses financements aux décisions souveraines d'un pays revêt une importance particulière à la lumière des engagements souscrits en 2009 lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et du Sommet de L'Aquila.
189. **M. FRIEDEN** (Suisse), faisant observer que la flambée des prix des aliments a un effet dévastateur sur les populations les plus vulnérables de la planète, se félicite que les décideurs prennent aujourd'hui davantage conscience que les petits paysans ont un rôle à jouer dans le combat pour la sécurité alimentaire. Le FIDA doit continuer à participer de manière décisive aux efforts de coordination engagés à l'échelle internationale pour répondre à la crise mondiale de la sécurité alimentaire, tout en préservant sa spécificité opérationnelle. Il se félicite que le FIDA ait l'intention d'accroître sa présence sur le terrain dans les pays partenaires.
190. Pour le FIDA, toute augmentation des ressources disponibles pour engagement doit servir à financer des objectifs de développement clairement définis. Deux options doivent être envisagées. Premièrement, le FIDA doit être plus présent dans les pays à revenu intermédiaire, et, par conséquent, y assumer des risques supplémentaires, mais uniquement à la condition que cet engagement permette de promouvoir des politiques rurales en faveur des petits exploitants, des éleveurs et des paysans sans terre. Deuxièmement, le FIDA doit faire preuve de créativité pour combiner ses ressources avec celles d'autres acteurs qui investissent dans l'agriculture à travers le monde, en vue de protéger les intérêts des ruraux pauvres et d'améliorer les revenus des petits producteurs; à cet effet, il lui faut expérimenter et mettre au point de nouveaux modèles d'activité.

191. Sur le plan de la gestion des ressources humaines, il faut trouver un équilibre entre le développement des capacités opérationnelles et le renforcement des fonctions du FIDA, et l'ensemble du personnel du FIDA doit faire l'objet de la même attention. En ce qui concerne les organes directeurs, l'adoption de nouvelles procédures simplifiées pour l'approbation des projets constitue une première étape importante, mais il faut encore s'employer à renforcer le rôle du Conseil d'administration dans l'élaboration des programmes d'options stratégiques pour les pays. L'orateur souscrit aux recommandations issues de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA, qui font état de la nécessité de renforcer l'indépendance de cette fonction tout en améliorant l'efficacité des mécanismes institutionnels.
192. **M. JANABI** (Iraq) déclare que son pays donne la priorité au renforcement du secteur agricole, car les efforts entrepris pour lutter contre la pauvreté et améliorer le niveau de vie reposent sur l'agriculture. La pauvreté engendrée par trois décennies de calamités et de tragédies s'est encore aggravée sous l'effet de politiques publiques mal inspirées, de la guerre, de l'embargo économique et de la destruction du secteur agricole. Toutefois, la situation a beaucoup évolué ces dernières années: une législation favorisant les investissements agricoles a été mise en place et le gouvernement a lancé une initiative visant à fournir des crédits aux petits paysans et aux projets agricoles à l'aide de prêts à taux réduit. Les budgets des ministères concernés ont été augmentés de manière à accélérer la mise en œuvre des projets de développement rural.
193. La sécurité et la démocratisation sont deux autres domaines dans lesquels l'Iraq a également accompli des progrès sensibles ces derniers temps. Les relations avec le FIDA sont considérées comme un élément important. Le pays se réjouit de l'aide que le FIDA va apporter à son développement agricole, notamment dans les domaines convenus lors de la visite en Iraq du Directeur de la division Proche-Orient et Afrique du Nord du FIDA, au cours de laquelle il a été décidé, entre autres, d'inclure l'Iraq dans le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) pour le cycle 2010-2012. L'Iraq est convaincu qu'une solution est en vue en ce qui concerne les engagements pris par le dictateur déchu dans le cadre de son programme de propagande, un vestige du passé dans ses relations avec le Fonds dont l'Iraq souhaite se débarrasser. Le soutien du FIDA contribuera pour beaucoup à la réussite de la stratégie de réduction de la pauvreté élaborée par l'Iraq, qui vise essentiellement les zones rurales. De fait, la poursuite du soutien et de la coopération bilatérale aidera l'Iraq à faire son retour au Fonds en qualité d'État donateur.
194. **Mme MUCAVI** (Mozambique) déclare que son gouvernement va jouer le rôle qui est le sien pour assurer la mise en œuvre des engagements souscrits lors des récentes conférences internationales afin de vaincre la faim et la pauvreté, qui sévissent plus particulièrement dans les pays en développement. Pour sa part, le Mozambique a adopté une stratégie de révolution verte associée à des mesures visant à accroître la production et la productivité de l'agriculture et à créer des perspectives d'emploi dans les zones rurales, où vivent quelque 70% de la population du pays. Le Mozambique a approuvé un plan d'action triennal en faveur de la production alimentaire visant à tirer parti de son immense potentiel agricole pour combler le déficit des principales productions agricoles pour lesquelles il est compétitif. Un budget d'investissement a été ouvert pour financer à travers tout le pays des initiatives locales visant à promouvoir la production alimentaire, à créer des emplois et à proposer un accès aux services financiers.
195. Le FIDA a été un partenaire de choix dans ce processus, qui concerne de nombreux domaines pour lesquels le Fonds dispose d'atouts spécifiques; il a été épaulé dans cette tâche par la participation coordonnée d'autres organismes des Nations Unies; il s'agissait d'être unis dans l'action pour s'employer à mettre en œuvre de manière efficace les objectifs de développement du pays. Les enseignements tirés des recommandations constructives formulées par le Comité de l'évaluation ne

manqueront pas de se traduire par une amélioration de la coopération avec le FIDA. Le Mozambique se félicite donc de la perspective de l'atelier-table ronde national et de la visite dans le pays du Comité de l'évaluation prévues pour mai 2010. Le pays, qui a augmenté sa contribution à la huitième reconstitution des ressources du FIDA, espère assister à la montée en puissance des projets en faveur des communautés pauvres des zones rurales.

196. **M. LAMPERT COSTA** (Brésil) déclare que le Brésil a relevé avec succès les défis de la crise économique grâce à l'adoption d'une stratégie de développement judicieusement ciblée visant notamment à intégrer à l'économie nationale le secteur de l'agriculture familiale, lequel assure 70% de la production alimentaire du pays. Les stratégies nationales de ce type sont indispensables à l'éradication de la faim et de la pauvreté, et elles doivent intégrer les petits paysans au processus de production en facilitant leur accès au crédit, à l'assurance et aux autres mécanismes qui leur permettront de gagner en stabilité et en sécurité et d'accroître leurs revenus. Le Brésil se tient prêt à permettre à d'autres pays de prendre connaissance de son expérience fructueuse dans ce domaine et de s'en inspirer, comme c'est déjà le cas dans le cadre du Marché commun du Sud (MERCOSUR).
197. Le FIDA pourrait contribuer à faciliter l'éradication de la pauvreté en favorisant la diffusion de ce type de bonnes pratiques et en encourageant les innovations, les transferts de savoir-faire et le renforcement des capacités. À cet égard, le renforcement de la présence sur le terrain est primordial. Les relations du FIDA avec les pays à revenu intermédiaire, qui ne sont pas en contradiction avec le cœur de son mandat, ne doivent pas se limiter à l'aspect financier, compte tenu de leur importance au regard de la coopération Sud-Sud et des transferts de connaissances. Le Brésil appelle de ses vœux la normalisation des relations entre le FIDA et Cuba. En ce qui concerne la gouvernance, le FIDA doit se conformer aux règles appliquées par les principales IFI, et il est nécessaire qu'il renforce sa politique en matière de ressources humaines afin de développer la souplesse, la diversité géographique et l'efficacité de sa structure d'administration et de gestion.
198. Évoquant la tragédie qui frappe Haïti, l'orateur exhorte à la solidarité internationale et demande instamment que le FIDA mette ses compétences au service d'interventions visant à rétablir la sécurité alimentaire, tout en respectant la souveraineté d'Haïti. Le Brésil accueillera une réunion des Ministres de l'agriculture du Brésil et des pays africains en mai 2010, et il a l'intention de coopérer avec les pays africains sur le thème des politiques publiques de nature à encourager l'agriculture familiale dans l'intérêt de la réduction de la pauvreté.
199. **M. MBEWE** (Zambie) déclare que le défi que doivent relever de nombreux pays consiste à traduire les résultats des récentes réunions au sommet en interventions concrètes destinées à assurer le bien-être de leur population. Le regain d'intérêt à l'égard du développement agricole et du changement climatique devrait inciter les agriculteurs des pays en développement à tirer parti de la hausse des prix des produits agricoles pour accroître la production et la productivité, ce qui permettra dès lors de renforcer la sécurité alimentaire et d'accroître les revenus.
200. Les efforts louables entrepris par le FIDA pour s'attaquer aux problèmes structurels liés à la pauvreté dans les zones rurales sont d'autant plus bienvenus qu'ils visent expressément les femmes, qui sont fortement tributaires de l'agriculture pour assurer leur subsistance – d'autant qu'il est établi que leur émancipation économique est l'une des clés du développement agricole. Les interventions spécifiques au pays que le FIDA met en œuvre ont aussi pour objet d'élargir l'accès aux services financiers, aux marchés et à la technologie et favorisent l'utilisation durable des ressources naturelles; le Fonds doit continuer de se préoccuper de questions telles que le changement climatique, le reboisement ou l'utilisation de semences résistantes à la sécheresse. Les autres domaines à ne pas négliger sont notamment la recherche agricole axée sur les besoins des pauvres et les investissements dans les infrastructures. Outre l'accroissement des investissements

dans l'agriculture afin de favoriser la sécurité alimentaire et la création de revenus, il faut améliorer les politiques sectorielles et encourager les réformes institutionnelles, de manière à stimuler l'accélération de l'expansion du secteur agricole. En Afrique, on s'accorde de plus en plus à penser que les investissements devraient également porter sur l'agroalimentaire, une attention particulière étant portée à la valorisation des produits, et qu'il faudrait faire appel au secteur privé national et international pour les financer. En guise de conclusion, M. Mbewe exprime sa gratitude au FIDA pour l'aide qu'il apporte à la Zambie, qui annonce une contribution à la huitième reconstitution des ressources du Fonds d'un montant de 86 000 USD.

201. **M. SIRELKHATIM** (Soudan) remercie le FIDA pour le soutien constant que celui-ci apporte à son pays, où le Fonds a financé plus de 16 projets de développement rural, les interventions étant particulièrement axées sur l'agriculture pluviale traditionnelle, un secteur qui fait vivre plus de 70% de la population des zones rurales et dont continue également de se préoccuper le programme de revitalisation de l'agriculture mis en place par le pays. Autre initiative bienvenue, le FIDA a introduit le microfinancement au Soudan, et cette formule est désormais classique dans les banques du pays. Le FIDA a collaboré avec le Gouvernement soudanais pour mettre en place une gestion saine des ressources naturelles afin d'en renforcer la durabilité et de contribuer à atténuer les effets du changement climatique. Il a également travaillé avec le Gouvernement soudanais en faveur de l'émancipation des Soudanaises, qui participent aujourd'hui activement à tous les aspects de la vie sociale et occupent des postes à responsabilités dans la sphère politique et administrative.
202. Le Soudan est doté de ressources agricoles considérables, dont il utilise une partie pour assurer la sécurité alimentaire et lutter contre la faim sur le plan national. À l'échelle mondiale, la faim et la pauvreté ne cessent de progresser, et l'orateur exhorte l'ensemble des organismes internationaux à aider le Soudan à utiliser efficacement ses ressources afin de contribuer à assurer la sécurité alimentaire de ceux qui souffrent de la faim à travers le monde. De fait, le monde se doit d'être uni dans l'action lorsqu'il s'agit d'aider les pays frappés par une catastrophe naturelle ou humanitaire. À cet égard, l'orateur exprime sa sympathie avec la population d'Haïti, alors que celle-ci s'efforce de surmonter l'épreuve du séisme. Le Soudan, qui sort d'une succession de guerres et de périodes de sécheresse, a lui aussi besoin de la solidarité internationale, de manière à être en mesure de contribuer à la sécurité alimentaire, à la fois dans la région et à travers le monde.
203. **M. BORDA** (Paraguay) se joint aux précédents orateurs pour exprimer sa sympathie à l'égard d'Haïti, avant d'expliquer que l'élection démocratique d'un nouveau gouvernement qui s'est déroulée au Paraguay en août 2008 a suscité au sein de la population l'espoir de voir la justice sociale et le bien-être progresser, en dépit de la nécessité de faire face aux niveaux de pauvreté et d'inégalité élevés et aux résultats économiques médiocres hérités du passé. En 2009, la crise économique, doublée d'une sécheresse persistante, a eu de graves répercussions pour une population qui vit en grande partie de l'agriculture, entraînant un recul du PIB évalué à 3,8%. Néanmoins, la situation macroéconomique du pays est équilibrée. Le Paraguay dispose d'un important potentiel de développement agro-industriel, mais sa croissance démographique rapide, le manque de diversification de son économie et le fait que celle-ci s'appuie sur des activités exigeant beaucoup de capitaux ou de terres se sont traduits par l'exclusion économique des petits paysans. Quatre-vingt-quatre pour cent d'exploitations d'une superficie inférieure à 20 hectares représentent seulement 4% des terres, ce qui induit une situation extrêmement conflictuelle dans les campagnes.
204. La politique menée par le nouveau gouvernement, qui privilégie une croissance allant de pair avec l'inclusion sociale, va favoriser la création d'emplois et le développement des possibilités qui s'offrent aux populations jusqu'ici laissées pour compte de la croissance économique; cette politique encourage l'agriculture

familiale et les petites et moyennes entreprises. L'un des principaux piliers du plan économique et social pour 2008-2013 consiste à mener une réforme agraire de grande ampleur et à encourager les petites exploitations, de manière à mettre en place des structures agricoles plus équilibrées, à améliorer la compétitivité internationale et à diversifier la production agricole. Le Gouvernement paraguayen compte sur la poursuite du soutien du FIDA et de la communauté internationale, alors qu'il est à une étape difficile du développement rural et de la lutte contre l'extrême pauvreté en zone rurale et qu'il a annoncé sa contribution à la huitième reconstitution des ressources du Fonds.

205. **M. DLAMINI** (Swaziland) adresse ses condoléances au Gouvernement et à la population d'Haïti, avant de déclarer qu'il ne doute pas que le FIDA va continuer de se préoccuper des difficultés croissantes auxquelles les petits paysans sont confrontés. Le problème le plus urgent est celui du changement climatique, face auquel les populations pauvres sont les plus vulnérables: les ruraux pauvres sont tributaires de l'agriculture pluviale, et les urbains pauvres subissent de plein fouet la flambée des prix des produits alimentaires lorsque les récoltes sont mauvaises. Dans les pays en développement, il est devenu plus difficile de prévoir les bonnes périodes de semis, ce qui compromet les récoltes. Par ailleurs, le changement climatique favorise la prolifération des ravageurs et des maladies, deux fléaux contre lesquels les petits paysans n'ont pas les moyens de lutter efficacement, ce qui se traduit par des baisses de productivité entraînant un manque à gagner. Les paysans font face à des risques plus importants alors que les retours sur investissement sont moins élevés, voire négatifs, en raison des aléas des saisons, ce qui affaiblit leur compétitivité et leur capacité à commercialiser leurs produits. La conjonction de tous ces facteurs a des répercussions défavorables sur la production agricole, entraînant une baisse des rendements, tant à l'échelle des ménages qu'au niveau national, avec pour corollaire une insécurité alimentaire persistante.
206. Le Gouvernement swazi se félicite des programmes financés par le FIDA pour soutenir les petits exploitants agricoles, qui jouent un rôle décisif pour les aider à faire face aux difficultés actuelles. La question du changement climatique doit aussi être considérée sous l'angle des répercussions sur la compétitivité dans les échanges internationaux de petits pays en développement enclavés qui sont dans une large mesure tributaires de l'agriculture. L'orateur préconise une hausse des financements en faveur de la recherche et du développement agricoles afin d'aider les pays à obtenir des techniques qui les aideront à faire face aux répercussions du changement climatique. Il invite en outre le FIDA à s'intéresser plus attentivement à la situation très difficile dans laquelle se trouvent les petits pays en développement enclavés lorsqu'il élabore ses programmes d'aide.
207. **M. PUTRANTO** (Indonésie) déclare que, en dépit des signes de rebond après la crise économique mondiale, la hausse des prix des carburants et la menace de l'impact du changement climatique ont retardé les initiatives entreprises dans les pays en développement tel que le sien pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et réduire la pauvreté. L'Indonésie, bien qu'elle soit aujourd'hui considérée comme un pays à revenu intermédiaire, se félicite que le FIDA accorde des prêts axés sur les populations les plus pauvres des régions exposées à l'insécurité alimentaire et sur d'autres groupes cibles spécifiques. La délégation indonésienne est favorable au projet de révision des principes et critères en matière de prêts du FIDA, plus particulièrement en ce qui concerne la fixation des taux d'intérêt. Toutefois, la nouvelle formule, au lieu de se fonder exclusivement sur le produit national brut par habitant, devrait également prendre en considération les écarts entre les taux de pauvreté et les disparités géographiques au sein d'un même pays, conformément au mandat du Fonds, qui consiste à renforcer les moyens d'action des paysans marginalisés.
208. Le FIDA a apporté une contribution significative à la revitalisation de l'agriculture en Indonésie à travers la mise en œuvre dans le pays de 13 programmes et projets depuis 1980, pour un total de 333,5 millions d'USD, auxquels s'ajoute un montant

équivalent mobilisé sous forme de cofinancements. L'approche de développement adoptée dans le cadre de ces projets est désormais un exemple en matière d'autonomisation des communautés et de développement agricole, et l'Indonésie s'en est inspirée pour élaborer un programme national poursuivant ces deux objectifs. Compte tenu de l'expansion du portefeuille d'intervention du FIDA en Indonésie et de l'augmentation de sa contribution à la huitième reconstitution, la délégation indonésienne propose que le FIDA mette en place une présence dans le pays. Le Gouvernement indonésien a récemment réformé le régime de passation des marchés pour le mettre en conformité avec les meilleures pratiques internationales en matière de mise en concurrence, d'équité, de transparence et de bonne gouvernance. En conséquence, l'orateur invite le FIDA à harmoniser les principes de passation des marchés qu'il applique dans le cadre des projets mis en œuvre en Indonésie avec ceux du gouvernement. Il espère que le FIDA va accroître la proportion de son personnel issu des pays en développement et continuer à appliquer les principes de diversité géographique et de participation des femmes.

209. **M. BIN MOMEN** (Bangladesh) déclare que la réduction de la pauvreté dans le monde passe nécessairement par l'amélioration de l'agriculture familiale, et il indique que son gouvernement compte sur les organismes des Nations Unies tels que le FIDA pour continuer à axer leurs interventions sur la population rurale pauvre. Le gouvernement a placé l'agriculture en tête des priorités, et, en dépit de la crise alimentaire et de la crise économique que le monde vient de traverser, le Bangladesh continue à obtenir de bons résultats; il a d'ailleurs engrangé en 2009 une récolte de riz exceptionnelle. Le FIDA finance aujourd'hui des projets visant les objectifs suivants: introduire de nouvelles technologies, améliorer l'accès aux marchés, développer les infrastructures, améliorer l'accès des populations pauvres aux ressources et ouvrir aux femmes de nouvelles perspectives économiques.
210. La deuxième stratégie de réduction de la pauvreté élaborée par le Gouvernement bangladais met l'accent sur le renforcement des ressources humaines, des infrastructures, de la gouvernance et de l'agriculture afin de favoriser la croissance économique, et le pays a bon espoir de parvenir à réaliser les OMD en ce qui concerne la réduction de moitié de l'extrême pauvreté et la réduction du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans d'ici à 2015. Même si les résultats obtenus témoignent d'une amélioration du niveau de vie de la population pauvre, la croissance démographique continue à poser problème. Le Bangladesh étant exposé aux catastrophes naturelles et vulnérable face aux effets du changement climatique, l'orateur considère comme un encouragement l'attitude des organismes qui prennent cette question au sérieux, à l'instar du FIDA qui a mis en place un projet de recherche sur l'adaptation au changement climatique dans les zones côtières et une proposition de prêt visant à financer la construction d'ouvrages de protection contre les inondations et d'abris anticycloniques dans les mêmes régions. Le Bangladesh est l'un des gros emprunteurs du FIDA, ce qui témoigne des relations solides, saines et de plus en plus étroites qu'il entretient avec le Fonds, des efforts sincères de son gouvernement, de la bonne performance des projets et du gros travail accompli par l'ensemble des parties prenantes. M. Bin Momen espère voir le FIDA jouer un rôle encore plus important au sein du système des Nations Unies, sous la conduite de l'actuelle direction.
211. **M. BARIMANI** (République islamique d'Iran) commence par présenter ses condoléances au Gouvernement et au peuple haïtiens, avant d'exprimer sa reconnaissance au FIDA pour le travail accompli. La délégation iranienne est favorable à la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, qui se traduira par une coopération plus efficace et plus efficiente entre les organismes internationaux concernés. L'orateur se félicite des réformes internes annoncées par le Président du Fonds, et notamment le plan institutionnel à moyen terme, le budget à base zéro pour 2011 et la réforme des ressources humaines, qui permettront d'améliorer la gestion des fonds et de renforcer l'efficacité du FIDA pour apporter des réponses aux défis planétaires. Il applaudit les résultats

opérationnels obtenus par le FIDA en 2009 dans le cadre de l'augmentation du programme de travail et attend avec intérêt la mise en œuvre du programme au cours des trois années qui viennent. Au demeurant, il ne faut négliger aucun effort pour faire face aux difficultés présentes et à venir.

212. Pour trouver des solutions concrètes dans la lutte contre les effets du changement climatique et l'insécurité alimentaire, la participation et l'engagement actifs de l'ensemble des pays est indispensable. Se félicitant du choix du thème de la présente session du Conseil des gouverneurs, M. Barimani considère que la mise en place de liens entre l'agriculture familiale et le secteur privé sera la clé du renforcement de l'économie des pays en développement; en effet, il convient de s'appuyer sur les petits paysans pour transformer le système agricole et apporter aux zones rurales richesse et prospérité. Le développement du secteur agricole nécessite des investissements et une assistance technique, notamment sur le plan des infrastructures, des intrants, des liens avec les marchés, de l'information et du renforcement des capacités. La République islamique d'Iran fournit aux pays en développement une assistance technique dans le cadre de différents projets et échanges d'expérience en matière de développement agricole, et M. Barimani indique que son pays est disposé à participer aux projets du FIDA.
213. **M. ZIA-UR-RAHMAN** (Pakistan) déclare que, en partie grâce à l'action du FIDA, la sécurité alimentaire et le développement agricole ont repris leur place en tête des priorités dans la recherche de solutions pour répondre aux défis actuels, ce qui a permis d'élaborer un projet collectif pour mettre en place des politiques et des plans d'action de nature à lutter contre la pauvreté et la faim dans le monde. Un consensus général s'est également dégagé sur la nécessité d'assurer une croissance agricole durable grâce à une production axée sur l'agriculture familiale, associée à des filets de protection sociale pour les populations pauvres et vulnérables. Le Pakistan est déterminé à consacrer toute l'énergie et tous les moyens possibles à accroître la production alimentaire et à obtenir que chacun puisse se procurer de la nourriture à un prix abordable.
214. L'agriculture joue un rôle vital au Pakistan, qui a su mettre en place un environnement favorable permettant aux paysans d'adopter les meilleures pratiques agricoles, mais aussi favoriser la rentabilité, ce qui a conduit à un essor impressionnant de l'agriculture, et même à la production d'excédents exportables. Sur le plan de la sécurité alimentaire, les perspectives se sont également nettement améliorées. Le Pakistan espère confirmer ces progrès et partager son expérience avec les autres pays qui en feront la demande. Des plans sont en cours d'élaboration pour mobiliser des ressources nationales et collaborer avec des partenaires internationaux de développement en vue d'aider les ménages vulnérables et marginalisés, notamment dans le cadre d'un programme de compléments de revenus doté de crédits suffisants, au titre duquel les femmes pourront également bénéficier d'aides en espèces. Le Pakistan est impatient de poursuivre la coopération avec le FIDA, qui participe aujourd'hui à un programme en faveur de la sécurité alimentaire et de l'optimisation des cultures.
215. En conclusion, l'orateur fait valoir qu'il considère que le SAFP devrait prendre en considération les facteurs sur lesquels personne n'a pris et qui ont des répercussions sur la performance. En ce qui concerne l'avenir, il serait souhaitable que le programme du FIDA fasse une place au renforcement des capacités en matière de qualité marchande des produits et à la sensibilisation au changement climatique.
216. **M. YADAV** (Népal) déclare que l'agriculture joue un rôle crucial dans la transformation socioéconomique de pays tels que le Népal, et que le changement climatique, la flambée des prix des aliments et la sécurité alimentaire des paysans pauvres et marginalisés figurent parmi les défis du développement agricole qu'il convient de relever de toute urgence afin de faire face aux besoins croissants de la population. La sécurité alimentaire des ménages et la malnutrition demeurent

également une source de préoccupation majeure dans les zones rurales; plus de un milliard de personnes souffrent de la faim, dont une proportion élevée vit en Asie du Sud-Est.

217. Le Népal, qui se classe au seizième rang des pays en proie à de graves difficultés en matière de sécurité alimentaire, est confronté à une tâche immense: fournir à sa population de la nourriture et lui assurer une alimentation adaptée et équilibrée. À cet égard, le rôle du FIDA est par conséquent plus crucial et plus utile que jamais puisqu'il s'agit de mettre les paysans pauvres en mesure de vaincre la pauvreté chronique. À cet effet, l'adoption d'une nouvelle approche commune de nature à restaurer les capacités de régénération de la nature et de l'agriculture est indispensable afin de mettre les paysans pauvres en mesure de rechercher des solutions durables pour faire face aux effets du changement climatique et les atténuer tout en améliorant la sécurité alimentaire. Le Népal souscrit aux décisions et aux engagements pris à l'occasion des conférences de haut niveau/réunions au sommet organisées sur ces questions en 2009, et il a pris l'initiative de l'élaboration d'un plan concret et d'une stratégie visant à améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire de sa population. Ces dernières années, le FIDA a contribué à améliorer les moyens d'existence des paysans népalais pauvres et marginalisés. Se félicitant que le FIDA ait décidé d'amplifier cet appui et d'ouvrir un bureau de pays au Népal, M. Yadav appelle de ses vœux le renforcement de ce bureau, afin que celui-ci soit mieux en mesure d'appuyer et d'encourager le partenariat entre le FIDA et le Népal, en vue de réduire la pauvreté, la faim et la malnutrition.
218. **La séance est levée à 19 h 15.**

- iii) Compte rendu analytique de la troisième séance de la trente-troisième session tenue le jeudi 18 février 2010, à 9 heures.

PRÉSIDENTE: Gladys Francisca Urbaneja Durán
(République bolivarienne du Venezuela)

ENSUITE: Clémentine Ananga Messina
(Cameroun)

Table des matières

	Paragraphes
Déclarations générales (point 5 de l'ordre du jour, suite)	220-269
- Niger	220-221
- États-Unis	222-223
- Inde	224-225
- Japon	226-227
- Mali	228-229
- République de Corée	230-231
- Guatemala	232-233
- Israël	234-235
- Grenade	236-237
- Ghana	238-239
- Lesotho	241-242
- Argentine	243-246
- État plurinational de Bolivie	247-248
- Maldives	249-250
- Maroc	251-252
- Pérou	253-255
- Mexique (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes [GRULAC])	256-258
- Espagne	259-261
- Malawi	262-264
- Kiribati	265-266
- Botswana	267-268
Clôture de la séance	270-272

219. **La séance est ouverte à 9 h 10.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 5 de l'ordre du jour, suite)

220. **M. MOUSSA** (Niger) se réjouit de la place réservée aux préoccupations des petits exploitants au cours de la présente session du Conseil des gouverneurs. Le secteur agricole du Niger est actuellement modernisé grâce à l'adoption de la mécanisation, à la fourniture de semences et d'engrais de haute qualité et à l'irrigation. Des tracteurs et autres machines sont mis à la disposition des agriculteurs pour un faible coût. La fourniture d'engrais repose sur la stratégie adoptée au Sommet africain sur les engrais qui s'est tenu à Abuja en 2006. À l'échelon régional, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest mettra en œuvre une stratégie visant à remédier aux principaux problèmes liés au marché des engrais, en améliorant le contexte commercial et en stimulant tant la demande que l'offre. Le succès de cette stratégie reposera sur la participation effective des États membres, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers. Au Niger, un projet a été entrepris pour promouvoir l'utilisation d'intrants par les organisations paysannes.
221. Au cours des 10 dernières années, le Niger a fait d'énormes investissements dans l'irrigation, construisant deux barrages et 52 "minibarrages", qui retiennent quelque 58 millions de mètres cubes d'eau, ainsi que 69 déversoirs pour l'irrigation de crue servant à la réalimentation des nappes. Des milliers d'hectares de terres ont ainsi bénéficié d'une irrigation, ce qui a permis d'accroître sensiblement les revenus, notamment ceux des femmes, de créer des emplois ruraux, d'améliorer la sécurité alimentaire et de parvenir à un équilibre écologique. Du fait de ces investissements, le Niger satisfait à l'objectif de l'Union africaine, à savoir affecter au moins 10% de son budget au secteur agricole.
222. **Mme COUSIN** (États-Unis) déclare qu'au moment où, à l'échelon mondial, l'attention est à nouveau appelée sur l'agriculture le FIDA est devenu plus dynamique et efficace, ce qui est méritoire, en modernisant ses méthodes de travail et ses structures organisationnelles et en entreprenant une réforme des ressources humaines. Le Fonds doit relever les sérieux défis que constituent la faim généralisée et la vulnérabilité face à la volatilité des prix des denrées alimentaires, au changement climatique ou aux catastrophes naturelles, comme celle qui a frappé Haïti. Après les débats menés récemment pour examiner quel est le meilleur moyen d'assurer la sécurité alimentaire en Haïti à moyen et long terme, les pays et les organisations sont convenus de collaborer à un plan entrepris sous l'impulsion d'Haïti pour rétablir l'économie en se fondant sur une agriculture plus performante. Le choix du FIDA s'impose pour prêter appui à cette initiative. Elle adresse un appel aux gouverneurs pour qu'ils allègent la dette d'Haïti envers le Fonds, sans perdre de vue les besoins financiers du FIDA et les options possibles. Son gouvernement a l'intention de travailler avec des partenaires du monde entier pour alléger les dettes d'Haïti envers d'autres institutions financières internationales (IFI), de manière à apporter un appui direct et immédiat, sous forme de dons, pour la reconstruction et le redressement d'Haïti, et elle prie instamment les autres pays et organisations de se joindre à cette initiative.
223. Le Gouvernement des États-Unis estime que la sécurité alimentaire est un impératif moral qui exige une solution à l'échelle mondiale. Il s'est engagé à dépenser au moins 3,5 milliards d'USD au cours des trois prochaines années pour soutenir le développement agricole, ainsi qu'en témoignent le budget national pour 2010 et le budget demandé pour 2011. Cet engagement, qui s'inspire également des cinq principes arrêtés au Sommet de L'Aquila, sera en partie honoré par le biais du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, fonds fiduciaire multidonateur qui sera administré par la Banque mondiale et mis en œuvre par des IFI telles que le FIDA. Ce fonds permettra de financer, avec une certaine flexibilité, des plans de développement agricole dirigés par les pays, et moyennant une action

coordonnée, il aura la portée nécessaire et fournira les ressources voulues pour réduire le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans le monde. Elle encourage les États membres à suivre l'exemple de son pays en versant une importante contribution à ce fonds.

224. **M. PATTANAYAK** (Inde) présente ses plus vives condoléances au peuple haïtien en ce moment de crise. L'Inde est fière d'être associée au FIDA, dont elle est le plus important contributeur parmi les pays en développement et avec lequel elle a des objectifs en commun. Il prévient que les effets préjudiciables de la crise financière mondiale persisteront pendant de nombreuses années, avec de graves conséquences, en particulier pour les pays d'Afrique subsaharienne et d'autres pays en développement, en ce qui concerne la croissance économique, l'investissement dans l'éducation, la santé et l'infrastructure, la lutte contre la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les délais prévus. Même en cas de léger redressement, les bienfaits seront répartis de manière inégale, les séquelles restant graves pour les pauvres et les personnes marginalisées. Le FIDA et les autres banques multilatérales de développement devraient s'employer à combler cet écart dans la mesure du possible.
225. Il se réjouit de la visite récente du Président du FIDA et du Comité de l'évaluation en Inde. Dans le contexte de l'évaluation du programme de pays pour l'Inde, la performance générale du portefeuille de l'Inde a été classée comme étant la meilleure dans les annales du FIDA. Son pays prévoit d'améliorer encore sa performance, en partenariat avec le FIDA, et de préparer un cadre plus solide pour le prochain programme d'options stratégiques pour le pays. À ce jour, les projets du FIDA ont visé, en obtenant de bons résultats, certaines des communautés les plus marginalisées dans des régions géographiques difficiles et isolées. Le gouvernement prévoit maintenant de mettre en œuvre un ou deux grands projets qui nécessiteront un important financement plutôt que des petits projets ayant une couverture limitée. Cette stratégie, qui a été jugée judicieuse par le FIDA, élargira la portée des projets et démontrera leur pérennité. L'Inde a annoncé une contribution de 25 millions d'USD à la huitième reconstitution. Le bilan de la gestion de projets financés par d'autres institutions multilatérales ayant montré que le personnel local du FIDA en Inde a besoin de renforcer ses capacités et d'acquérir de plus grandes compétences techniques, la proposition du FIDA de créer un bureau de pays en Inde est bienvenue.
226. **M. SHIOYA** (Japon), après s'être déclaré satisfait de l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité obtenue grâce à la gestion axée sur les résultats et la réforme mises en œuvre au FIDA, déclare qu'il faut investir davantage à l'échelle mondiale en vue de promouvoir la productivité et la recherche agricoles. À cette fin, le Japon a premièrement augmenté sa contribution à la huitième reconstitution de 80%, ce qui témoigne également de sa confiance dans la conduite des travaux du Fonds. Deuxièmement, il a préconisé de doubler la production de riz en Afrique et a mis l'accent sur l'aide à la recherche et au développement dans le cadre du Centre de développement agricole et rural, ainsi qu'il a été annoncé à la Quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain, initiative pour laquelle il espère bénéficier d'un appui suivi du FIDA. Troisièmement, il préconise un investissement international responsable en faveur de l'agriculture, avec pour objectif primordial de créer une situation "gagnant-gagnant" pour les pays bénéficiaires, les communautés locales et les investisseurs. À cet égard, le FIDA devrait continuer d'unir ses efforts avec d'autres institutions afin de formuler des principes arrêtés d'un commun accord et de les concrétiser par des résultats tangibles.
227. Le FIDA devrait continuer de jouer un rôle actif au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale remanié. Dans ce contexte, il devrait chercher à établir des partenariats avec d'autres institutions, des organisations non gouvernementales (ONG) et des acteurs du secteur privé, en particulier sur le terrain, en s'appuyant

sur son avantage comparatif. Le Japon attache une grande importance à la sécurité humaine, en tant que principe fondamental de la coopération internationale visant à renforcer le potentiel spontané. Il attend donc avec intérêt l'instauration d'un nouveau partenariat entre le FIDA et l'Agence japonaise de coopération internationale.

228. **M. ALHASSANE** (Mali) assure Haïti de la solidarité de son peuple. S'agissant du dialogue interactif engagé au cours de la présente session, le thème retenu souligne de manière tout à fait pertinente combien il est nécessaire de remédier à la discordance qui existe entre l'adoption de résolutions à l'occasion des divers sommets et leur mise en œuvre, comme en témoigne si clairement l'augmentation constante du nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire, lequel a atteint un milliard en 2009. Afin de remédier à cette situation, la communauté internationale doit unir ses efforts pour mobiliser les ressources nécessaires en vue de renforcer la capacité du FIDA, de la FAO et du PAM à exécuter des programmes agricoles destinés en particulier aux petits agriculteurs. Elle devrait également s'assurer de sa propre capacité à prévoir et maîtriser les catastrophes naturelles, ainsi que les conflits qui compromettent le développement et les possibilités d'échapper à la pauvreté.
229. Le Mali cherche à faire de sa base de petits exploitants un secteur agricole productif et compétitif. À cette fin, il a élaboré un plan national d'investissement dans ce secteur, mettant l'accent entre autres sur l'amélioration de la productivité, la diffusion plus large de la technologie, la planification de l'irrigation et des aménagements hydroagricoles, les pratiques respectueuses de l'environnement et une planification cohérente de l'utilisation du sol. Ce plan non seulement jette les fondements d'une gouvernance plus uniforme et efficiente de la sécurité alimentaire, mais il constitue aussi une réponse adaptée aux principales contraintes pesant sur l'agriculture au Mali. Le représentant du Mali sollicite donc instamment une aide internationale, notamment de la part du FIDA, pour sa mise en œuvre. Enfin, il accueille avec satisfaction les progrès accomplis dans l'exécution du plan d'action du FIDA, ainsi que l'efficacité du système d'allocation fondé sur la performance. Il compte également sur la poursuite du financement par le FIDA de projets en faveur des ruraux pauvres, des femmes et des jeunes du Mali.
230. **M. PARK** (République de Corée) annonce que son pays, membre fondateur du FIDA, continuera à ne pas ménager ses efforts pour soutenir la mission du Fonds, à savoir éliminer la pauvreté rurale et la faim, qui ont toutes deux été aggravées par la crise financière et le ralentissement économique mondial qui a suivi. Les perspectives en matière de sécurité alimentaire sont également plus incertaines que jamais du fait des nouveaux défis à relever, tels que le changement climatique, la déforestation, l'amointrissement des eaux souterraines et la perte de sol. Toutefois, le sentiment d'urgence qui a vu le jour récemment a favorisé le renforcement de la coordination et de la gouvernance internationales aux fins de la sécurité alimentaire, grâce aux engagements pris à l'échelle mondiale en vue de lutter contre la faim et d'accélérer le développement agricole. À cet égard, l'intensification de la collaboration entre le FIDA, la FAO et le PAM est encourageante car elle leur permettra, grâce à leurs atouts conjugués, d'avoir une réelle influence. Pour sa part, le FIDA devrait se concentrer sur sa mission essentielle, affectant et adaptant ses ressources accrues aux domaines prioritaires, ce qui exige une plus grande efficacité sur le plan financier et également une réforme des ressources humaines. Il devrait en outre intégrer pleinement l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets à son modèle de fonctionnement, d'une manière rigoureuse.
231. La République de Corée a surmonté les problèmes de pénurie alimentaire qu'elle a connus dans les années 1950 et 1960 en entreprenant un plan de développement qui a été appuyé ensuite par la communauté internationale, et dont on a pu déduire que l'aide internationale en faveur de la sécurité alimentaire donne de meilleurs

résultats lorsqu'elle est associée à une stratégie impulsée par le pays. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour faire partager son expérience du développement agricole en vue d'améliorer la sécurité alimentaire des pauvres, elle va organiser en 2010, conjointement avec le FIDA, un symposium sur la sécurité alimentaire dans les pays pratiquant la petite exploitation. Ce symposium étudiera aussi des solutions permettant de relever les nouveaux défis auxquels l'agriculture mondiale est confrontée, y compris le changement climatique. Enfin, M. Park annonce que la République de Corée a prévu d'affecter 150 000 tonnes de riz au dispositif de constitution d'une réserve d'urgence en Asie et a également annoncé le doublement de sa contribution à la huitième reconstitution du FIDA.

232. **M. DÍAZ MARROQUÍN** (Guatemala) déclare que le Guatemala est à un stade important de son développement rural et qu'il met actuellement au point une stratégie visant à améliorer les moyens d'existence de la population rurale, s'agissant notamment de rationaliser les dépenses publiques consacrées à l'agriculture. Lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Copenhague, le Guatemala a été déclaré le quatrième pays du monde le plus vulnérable sur le plan de l'environnement. Le gouvernement établit des stratégies pour s'attaquer aux problèmes environnementaux, parallèlement à ceux liés au développement rural.
233. Le Guatemala est reconnaissant au FIDA pour son assistance; les projets sont au nombre de huit, dont quatre sont achevés et deux sont en cours; le gouvernement est encore en train d'étudier les autres. L'attention porte essentiellement sur le "couloir sec" du pays, dans lequel 150 000 familles doivent être nourries. Le FIDA s'emploie fermement à apporter une aide, les autres organisations internationales étant invitées à appuyer les efforts déployés par le gouvernement pour faire face à cette situation très difficile. Le Ministère de l'agriculture cherche à adopter de manière radicale de nouvelles approches face aux problèmes de la vulnérabilité environnementale et du changement climatique, en vue de parvenir à une sécurité alimentaire durable. Dans le domaine du commerce extérieur, le Guatemala s'efforce de progresser au même rythme que les autres pays d'Amérique centrale et d'accroître sa compétitivité dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain.
234. **M. FLUSS** (Israël) transmet les condoléances d'Israël au peuple et au Gouvernement haïtiens. Son pays a envoyé rapidement une assistance et prévoit une deuxième phase d'appui. La crise financière mondiale est venue s'ajouter de manière catastrophique aux crises alimentaire, énergétique et climatique. Le FIDA devrait unir ses forces avec d'autres partenaires pour relever les défis actuels et s'acquitter de son mandat: la coordination renforcée entre les institutions ayant leur siège à Rome devrait servir de modèle pour des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, IFI et gouvernements, ainsi qu'avec le secteur privé et la société civile. Le FIDA devrait axer son action sur des techniques, politiques et bonnes pratiques simples et efficaces, afin de prêter appui aux petits exploitants, notamment les femmes.
235. Ainsi que le suggère le thème de la présente session, le moment est venu de donner suite aux engagements pris à l'échelle internationale. Les moyens pour ce faire sont à portée de main. Par le biais de son agence de coopération internationale, Israël partage son savoir-faire et son expérience avec des pays en développement depuis 52 ans. Ses programmes et partenariats visent à remédier aux problèmes de l'insécurité alimentaire, du changement climatique, de la dégradation de l'environnement, de la désertification et de la pénurie d'eau; le développement rural et le renforcement des capacités sont parmi ses priorités. Israël a toujours investi dans l'agriculture et il travaille avec ses partenaires à des technologies, stratégies et modèles d'irrigation simples, afin d'aider les petits exploitants à s'adapter au changement climatique, principalement en Afrique. En décembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté pour la deuxième

- fois une résolution due à l'initiative d'Israël sur la technologie agricole pouvant servir au développement; son objet est d'appuyer la recherche et développement afin d'améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire dans les zones rurales pauvres, en mettant l'accent sur les petits exploitants et les femmes. Son pays propose de créer et d'accueillir un centre international d'excellence, qui desservirait principalement le Moyen-Orient et l'Afrique et assurerait le renforcement des capacités et la formation concernant l'atténuation des effets du changement climatique, s'agissant notamment de l'agriculture, de la gestion de l'eau, de la désertification et du boisement.
236. **M. FLETCHER** (Grenade) fait observer que cette session a lieu à un moment où le monde ne s'est pas encore remis de l'onde de choc de cette triple crise, énergétique, alimentaire et financière. Sa délégation remercie le FIDA d'apporter une assistance des plus utiles au projet de promotion des entreprises rurales à la Grenade, qui vise à mettre en place un capital social et une infrastructure rurale. Le succès de ce projet a permis de jeter les bases d'une deuxième phase, dont sa délégation espère qu'elle sera accueillie favorablement par le Conseil d'administration. Le dernier Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA et le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement ont mis en évidence l'impact croissant des projets de développement agricole et de réduction de la pauvreté rurale appuyés par le FIDA et montré que la performance du Fonds était égale à celle d'autres organisations, voire meilleure dans bien des cas. Sa délégation est favorable à l'initiative du FIDA, qui souhaite regrouper le budget administratif et le mécanisme de financement du développement des programmes en un instrument unique axé sur les résultats et transparent, ainsi qu'à l'accent mis sur une plus grande transparence, un renforcement de la présence dans les pays et une budgétisation fondée sur les résultats. Le montant plus élevé de la huitième reconstitution tombe à point nommé. La Grenade réaffirme sa volonté de travailler avec le FIDA.
237. Le secteur agricole est la clef de voûte de l'économie de la Grenade, car sa population, dont environ 62% vit dans les zones rurales, est en majeure partie tributaire de l'agriculture pour s'assurer des revenus et se nourrir. Les conclusions d'une enquête récente, qui faisaient apparaître un accroissement des niveaux de pauvreté et de chômage, reflètent les effets conjugués de la crise alimentaire mondiale, de la crise économique et financière et du passage du cyclone Ivan en 2004 sur l'économie. Malgré ces difficultés, le gouvernement reste foncièrement attaché au développement agricole en tant que principal moyen d'améliorer les moyens de subsistance ruraux. La politique agricole nationale relative à la modernisation du secteur agricole prévoit des mesures visant à promouvoir la sécurité alimentaire, améliorer l'agriculture sous contrat et ressusciter l'industrie de la noix de muscade. Le Gouvernement grenadien demande au FIDA de continuer à aider sa population rurale.
238. **M. BAAH** (Ghana) appelle l'attention sur le rôle que joue le FIDA en s'attaquant aux nombreux problèmes que rencontrent les pays en développement, en particulier les petits exploitants, pour satisfaire leurs besoins de base. Les événements mondiaux récents ont eu des effets préjudiciables sur les pays en développement, notamment sur les habitants des campagnes et les petits exploitants, qui ne se sont pas encore remis des chocs subis au cours des deux années précédentes. Le récent tremblement de terre en Haïti a mis encore plus en évidence la fragilité de l'infrastructure de la plupart des pays en développement et les carences de leurs économies. Sa délégation exprime ses plus vives condoléances au Gouvernement et au peuple haïtiens.
239. Rendant hommage au FIDA pour l'appui qu'il prête aux pays en développement afin d'améliorer les moyens d'existence des habitants des campagnes, il lance un appel aux partenaires du Fonds dans le domaine du développement, pour qu'ils augmentent leur soutien de manière que le FIDA puisse accélérer son programme

de lutte contre la pauvreté. L'action louable menée par le FIDA au Ghana au fil des ans a permis de mettre en place une infrastructure rurale, du crédit et des services financiers, de renforcer les capacités des groupements paysans et de promouvoir le développement de petites entreprises non agricoles qui assurent d'autres revenus. Le Gouvernement ghanéen est favorable à l'implantation d'un bureau du FIDA dans le pays, qui non seulement renforcera les liens existants entre le Ghana et le Fonds, mais permettra aussi de collaborer de manière plus efficace dans la lutte contre la pauvreté et la faim. Le Ghana est résolu à renforcer ses liens avec le FIDA, en vue d'appuyer la mission du Fonds.

240. **La séance est suspendue à 10 h 10 pour permettre aux délégués de participer aux quatre événements parallèles qui se tiennent simultanément, et elle reprend à 12 h 10.**
241. **M. MOKOMA** (Lesotho) déclare qu'il se félicite de la coopération entre les trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome et de la large place qu'elles font à l'autonomisation des petits exploitants, en vue de maintenir une production vivrière florissante à l'échelle mondiale. De fait, l'importance de soutenir les initiatives qui s'attaquent à de graves problèmes tels que les méthodes de production efficaces et durables et l'adaptation au changement climatique est aujourd'hui largement reconnue. Les effets du changement climatique sont en train d'anéantir le secteur de la production vivrière déjà fragile du Lesotho. Un programme national d'action concernant l'adaptation a donc été lancé afin de s'attaquer au problème auquel se heurte le développement agricole, du fait du risque accru de faim et de pauvreté, sans parler des obstacles rencontrés pour donner suite aux engagements énoncés dans le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 et réaliser l'OMD 1.
242. D'après les statistiques figurant dans un rapport récent du Comité d'évaluation de la vulnérabilité du Lesotho, des ressources plus importantes sont nécessaires pour stimuler la production agricole et l'investissement dans des entreprises non agricoles, aux fins de la sécurité alimentaire. Bien qu'embourbé dans sa propre crise financière, le Lesotho entend accroître l'investissement dans son secteur agricole et s'acquitter au bout du compte de ses obligations en vertu de la Déclaration de Maputo. Il cherche à attirer des investisseurs compétitifs dans ce secteur, moyennant des mesures qui comprennent notamment un examen de sa structure foncière et de son régime commercial, ainsi que l'adoption d'une approche fondée sur les filières, dans laquelle l'importance des petits exploitants est reconnue. Dans ce contexte, il accueille avec satisfaction l'assistance fournie par le FIDA et par d'autres intervenants, aux fins du développement du secteur agricole et de la commercialisation, ainsi que de la réduction de la pauvreté, de la malnutrition, de la faim et des pénuries alimentaires. Il conclut en présentant ses condoléances au nom de son gouvernement au peuple et au Gouvernement haïtiens qui traversent une période d'adversité.
243. **Mme SQUEFF** (Argentine) exprime ses condoléances au peuple et au Gouvernement haïtiens. L'Argentine est intervenue rapidement après le tremblement de terre et elle continuera à prêter assistance, si le Gouvernement haïtien le souhaite.
244. Ces dernières années, l'Argentine a de nouveau marqué des progrès dans la voie de la croissance respectueuse de l'équité. Le plan agroalimentaire pour 2010-2016 du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche accorde l'importance voulue au développement des exploitations familiales: le Département des exploitations familiales et du développement rural a été élevé au rang de Secrétariat d'État, avec un budget dont le montant a triplé en deux ans. La collaboration entre le FIDA et l'Argentine s'est bien déroulée et, à l'échelle régionale, le MERCOSUR s'est attaché à renforcer les politiques publiques relatives aux exploitations familiales.

245. Plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes se heurtent à de sérieux problèmes d'insécurité alimentaire et certains pays souhaitent rétablir leurs relations avec le FIDA. Le Fonds devrait accorder une plus grande attention à cette région. Il ne suffit pas de passer en revue le SAEP, il faut aussi reconnaître la diversité de la région, mettre en œuvre des politiques en faveur des pays à revenu intermédiaire, promouvoir la coopération Sud-Sud, renforcer la présence dans les pays, et recruter du personnel de la région. La pauvreté des populations urbaines marginalisées est aussi une conséquence de la pauvreté rurale. Le FIDA devrait élaborer des programmes spécifiques pour permettre aux migrants de rentrer chez eux avec de bonnes perspectives de développement personnel et social.
246. Les conclusions du Forum paysan et les documents thématiques devraient être considérés comme des documents de travail du Conseil d'administration et être pris en considération dans les programmes du Fonds. La réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale devrait être poursuivie afin de s'assurer qu'elle aboutit. Les méthodes ayant fait leurs preuves devraient continuer de jouer un rôle fondamental dans le cadre des travaux du FIDA, mais il faut toujours inventer de nouveaux outils.
247. **M. CATARINA MAMANI** (État plurinational de Bolivie) assure Haïti de la solidarité de la Bolivie. Avec d'autres pays de la région, elle a contribué à fournir une aide d'une valeur de 200 millions d'USD. Il est important de ne pas imposer d'aide à Haïti, mais de respecter les plans nationaux du gouvernement.
248. Tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes soutiennent le Président du FIDA et ses collègues dans les efforts qu'ils déploient pour réformer le Fonds et fournir une assistance directe aux pays les plus pauvres. Ils accueillent également avec satisfaction les nouveaux projets menés dans leur région. Un pays comme la Bolivie, qui est en transition, doit revoir sa vision idéologique et apprendre à intégrer le soutien d'organisations multilatérales dans ses politiques et programmes nationaux. Le nom officiel du pays a été changé en "État plurinational de Bolivie", car il compte quelque 26 peuples autochtones. Ce nouveau paradigme, qui repose sur l'autodétermination et la complémentarité, a permis de dégager un excédent budgétaire pour la première fois en 36 ans. L'objectif est de créer un pays exerçant sa pleine souveraineté et vivant en harmonie avec la nature et d'instaurer une croissance économique, en aidant entre autres les paysans. Grâce à sa nouvelle approche, la Bolivie a échappé à l'actuelle crise alimentaire mondiale. Le gouvernement a également mis en place un système de protection sociale, avec notamment des activités d'éducation et des bons d'alimentation. Il est convaincu qu'il est nécessaire de traiter les questions fondamentales. Les ruraux pauvres n'ont pas provoqué la crise alimentaire ni la crise financière, et ils ne sont pas responsables du changement climatique. Ces problèmes sont en fait souvent la conséquence du modèle de développement en soi.
249. **M. DIDI** (Maldives) dit que son pays est très vulnérable, et en particulier ses communautés rurales de paysans et de pêcheurs, qui ont souffert de la récession mondiale et de la crise économique, sans parler de la dure réalité du changement climatique. Le Gouvernement des Maldives a donc fixé des priorités et élaboré des programmes pour renforcer les moyens de subsistance de ces communautés, améliorer l'accès à la terre et promouvoir l'investissement privé, en vue de couvrir les besoins essentiels, d'accroître l'autonomie des paysans et des pêcheurs et d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur accès aux services de base. Dans le cadre de ces initiatives, le FIDA a été un important partenaire de développement.
250. Le thème de la présente session est cher aux Maldives, l'un des pays les plus vulnérables du monde sur le plan de l'environnement. Le changement climatique continue à éclipser leurs efforts de développement; des régimes climatiques inhabituels ont eu de diverses manières des effets préjudiciables tant sur la pêche que sur l'agriculture, plongeant encore plus les familles de paysans dans la

détresse. Le Gouvernement des Maldives fait preuve d'un grand dynamisme: il appelle l'attention de la communauté internationale sur ces questions, lance d'importants programmes d'efficacité énergétique et déclare qu'il se fixe pour objectif d'être neutre en carbone d'ici à 2020. L'action collective, la détermination, l'ingéniosité et l'utilisation attentive des maigres ressources sont essentielles pour la survie. La stratégie de développement des Maldives est favorable aux pauvres et vise à renforcer le cadre institutionnel relatif au développement de l'agriculture et de la pêche. Outre étudier les créneaux commerciaux susceptibles d'apporter une valeur ajoutée, les Maldives passent en revue et harmonisent la législation et rationalisent les procédures de façon à améliorer l'efficacité et la transparence. Le représentant des Maldives remercie le FIDA pour sa détermination, pour sa vision et pour l'appui permanent qu'il apporte aux initiatives qui visent à améliorer la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté.

251. **M. MARGHI** (Maroc) fait observer que le choix des sujets débattus pendant la présente session confirme que le secteur agricole est important et que le FIDA se préoccupe de relever les défis résultant de la crise économique mondiale et des effets du changement climatique. Le FIDA doit de ce fait redoubler d'efforts pour intensifier la coordination et les consultations avec tous les partenaires de développement internationaux, régionaux et sous-régionaux, ainsi que pour renforcer les programmes de coopération et de développement rural intégrés. Il devrait aussi s'efforcer de faire avorter ou de gérer toute crise potentielle.
252. Le Maroc a accompli des progrès notables dans la voie de la sécurité alimentaire en accroissant la productivité agricole, en s'ouvrant à l'économie mondiale et en relevant le niveau de vie des ruraux. Les revenus des agriculteurs ont aussi augmenté grâce aux programmes de recherche scientifique et de développement, à un commerce plus dynamique et à des mesures en faveur de la formation. Le Plan vert que le Maroc vient d'adopter est conçu pour tirer parti de ces réalisations, notamment en modernisant l'agriculture, en assurant sa compétitivité et en améliorant les capacités techniques, financières et organisationnelles, ce qui permettra de relancer la productivité et de favoriser par là même l'élimination de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Le représentant du Maroc exprime sa gratitude au FIDA pour son soutien au Plan vert, lequel est pleinement conforme aux objectifs du Fonds, en particulier en ce qui concerne les régions montagneuses et pastorales pauvres et marginalisées sur le plan économique. Le Maroc coopère aussi avec le FIDA dans le cadre du COSOP pour 2009-2014 et dans le contexte d'un mémorandum d'accord signé en 2009. Cette coopération aux fins du développement agricole est une priorité absolue dans la situation mondiale actuelle et elle est appréciée à sa juste valeur.
253. **M. FERRERO COSTA** (Pérou) déclare que le Pérou a en commun avec le FIDA la volonté de lutter contre la pauvreté rurale. Il a mis en œuvre des politiques efficaces pour réduire la pauvreté absolue dans les régions défavorisées du pays et cherche à intégrer sur le plan social toutes les populations marginalisées.
254. Grâce à l'approbation du SAFF en décembre 2003 et aux critères appliqués pour l'allocation des ressources, des fonds ont pu être affectés aux pays en fonction de leurs besoins spécifiques. Toutefois, il faut adapter le SAFF aux nouvelles réalités: à titre d'exemple, la définition des "ruraux" devrait être élargie de manière à englober les populations qui ont émigré vers les villes, mais qui y pratiquent des activités agricoles. Le Pérou est donc favorable aux activités menées par le groupe de travail, qui étudie de nouveaux indicateurs permettant de corriger les distorsions qui pourraient se produire lors de l'application du SAFF.
255. Le FIDA, qui mène des activités au Pérou depuis 1980, a accordé des prêts en faveur de projets pour un montant total de 115 millions d'USD. Il appuie actuellement un projet qui vise à renforcer les marchés, à diversifier les revenus et

à améliorer les conditions de vie, dont bénéficieront 120 000 familles extrêmement pauvres, ainsi qu'un projet de développement qui cible les organisations et communautés rurales. Dans le cadre de ces deux projets, le Pérou est considéré comme un pays bénéficiaire modèle pour ce qui est du caractère ciblé de l'impact, de l'efficacité de la gestion, de la pertinence et de l'utilisation optimale des ressources. Pour finir, le Pérou exprime sa solidarité avec Haïti; il est sûr que le FIDA contribuera à l'effort de reconstruction.

256. **M. CHEN CHARPENTIER** (Mexique), s'exprimant au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), déclare que les échanges de vues du Groupe avec le FIDA l'ont conforté dans l'idée que le Fonds est un allié essentiel aux fins du développement rural et un partenaire désireux de s'informer sur la diversité des situations locales auprès des personnes qui les connaissent le mieux. Les négociations sur la régularisation de la situation de Cuba et la réactivation de son portefeuille sont un bon exemple de cet état d'esprit, tout comme la réaction du FIDA face à la catastrophe qui a frappé Haïti. Le GRULAC appuie les propositions du Fonds et est convaincu que le Conseil des gouverneurs fera de même, en particulier en ce qui concerne la dette d'Haïti envers le FIDA.
257. Le relèvement du secteur agricole est en fait le seul moyen d'assurer durablement le redressement d'Haïti. L'engagement du FIDA à investir des ressources en 2010 pour accélérer l'exécution des projets en cours est particulièrement opportun. Les donateurs sont invités à assurer un cofinancement et à contribuer à la mise en œuvre de ces projets. Le secteur agricole d'Haïti ne peut pas se développer si la population n'a pas accès aux sources de vivres et de revenus. La collaboration et la coordination entre les diverses institutions, appartenant ou non au système des Nations Unies, sont essentielles. Il serait opportun de prolonger le programme FAO-FIDA de distribution de semences et d'outils, à condition que le Gouvernement haïtien en fasse la demande. Il s'agit là d'un point essentiel: les plans de reconstruction et de développement doivent être arrêtés par le peuple et le Gouvernement haïtiens, et la communauté internationale a le devoir de faire en sorte que leurs efforts soient couronnés de succès. Les pays du GRULAC profitent des ressources, de l'expérience et des connaissances d'Haïti. À cet égard, la République dominicaine mérite une mention spéciale, surtout pour avoir reconnu que son propre développement est étroitement lié à celui d'Haïti. Il faut prêter attention à l'impact des projets de développement rural sur les deux pays.
258. Il faut laisser au FIDA la marge de manœuvre nécessaire pour qu'il entreprenne de nouveaux projets et active ceux qui sont en cours. Les pays du GRULAC jugent également essentiel que les plans relatifs aux projets prennent en considération les questions environnementales, y compris les écosystèmes périphériques sur lesquels repose l'agriculture. Ils sont préoccupés en particulier par la sécheresse qui frappe une partie de la région: le FIDA devrait faire appel à sa propre expérience ainsi qu'aux compétences d'autres institutions internationales pour améliorer la gestion des ressources hydriques; à cette fin, la production vivrière locale est le meilleur moyen de garantir la sécurité alimentaire. Le GRULAC souligne de nouveau combien il est nécessaire de revoir le SAFF. En outre, il est temps que les capacités techniques de la région trouvent un écho dans la composition du personnel du Fonds, principalement au niveau des cadres moyens et supérieurs.
259. **M. CALVO** (Espagne) fait savoir que son gouvernement souhaite consolider ses excellentes relations avec le FIDA, en signant un accord stratégique d'association avec le Fonds dans le contexte du Plan cadre de l'Espagne pour 2009-2012, dont la planification de la coopération aux fins du développement est un élément central. Dans le cadre de ces nouvelles relations, une attention spéciale sera accordée à l'alignement sur les stratégies du Fonds, à l'amélioration de la planification et de la prévisibilité de l'assistance espagnole, aux dispositifs de suivi et d'évaluation des contributions et à une stratégie de communication prévoyant l'obligation de rendre compte et mettant les liens établis en relief. La sécurité alimentaire est l'une des

- priorités de développement de la présidence espagnole de l'Union européenne, et l'Espagne a annoncé à la récente Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous, qui s'est tenue à Madrid, une contribution de 1 milliard d'euros sur les cinq prochaines années, en vue de lutter contre la faim au titre de l'engagement pris au Sommet de L'Aquila. En outre, le 12 février 2010, le gouvernement a approuvé une contribution de 150 000 euros à la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural.
260. L'Espagne s'associe aux condoléances qui ont été présentées à Haïti. Les difficultés rencontrées par les Haïtiens pour se nourrir appellent des mesures efficaces de la part de la communauté internationale. Il faut féliciter le FIDA pour avoir réagi rapidement et, en particulier, pour avoir envoyé une mission FIDA-FAO en République dominicaine afin d'évaluer les conséquences du tremblement de terre. Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds offre la possibilité de rétablir une situation normale en Haïti; l'Espagne a versé 2 millions d'euros à ce mécanisme en 2009.
261. L'Espagne partage la détermination du FIDA en ce qui concerne la réalisation des OMD, qui est l'un des moyens les plus importants de lutter contre la pauvreté et le sous-développement. Les initiatives en faveur du développement durable doivent être régies par le principe de l'appropriation par les pays et de l'encadrement national. Les donateurs et les dispositifs de développement des Nations Unies doivent former un front uni, en évitant en particulier le double emploi et en améliorant l'efficacité de la gestion locale; l'initiative "Unis dans l'action" est très important à cet égard.
262. **M. DAUDI** (Malawi) annonce que son gouvernement a fait don de 200 tonnes de riz pour marquer sa solidarité avec le peuple haïtien, auquel il présente ses profondes condoléances.
263. Le Malawi a reçu du FIDA plus de 109 millions d'USD au titre de neuf programmes de développement rural, qui ont permis de réaliser des progrès considérables dans l'élimination de la pauvreté, notamment grâce aux programmes de petite irrigation. D'après l'expérience du Malawi, la pauvreté et la faim peuvent être éliminées; la sécurité alimentaire est assurée depuis 2005, à la suite de l'action entreprise par le gouvernement pour améliorer l'accès des agriculteurs aux intrants dans le cadre d'un programme de subvention des intrants agricoles. Le Président du pays, qui vient d'être élu Président de l'Union africaine, a prié instamment les gouvernements africains d'éliminer la pauvreté d'ici à cinq ans. S'agissant de son investissement en Afrique, le FIDA devrait privilégier la proposition du Président du Malawi au sujet d'une ceinture verte, initiative qui permettrait d'exploiter les abondantes ressources en eau du continent, et avoir recours à des subventions d'intrants ciblés pour aider les agriculteurs vulnérables. Les paysans en général tireraient profit de l'intensification des programmes de mise au point de techniques et de vulgarisation.
264. Le FIDA est invité à investir en faveur de plans d'assurance couvrant les dommages causés aux cultures par le mauvais temps, en tant que moyen d'atténuer les effets du changement climatique. Le Malawi a déjà posé les premiers jalons de ces plans pour une deuxième saison. Tous les États membres du FIDA africains sont invités à porter leur investissement dans l'agriculture à plus de 10% de leur budget national; les fonds affectés à l'agriculture par le Malawi en 2010 représentent 14% du budget national.
265. **M. NIKORA** (Kiribati) indique que les petits pays vulnérables ne se rétablissent que lentement de la crise financière mondiale, mais Kiribati a pu, grâce au soutien du FIDA, étendre les activités de son centre d'excellence et intégrer davantage les programmes de développement rural dans les zones rurales. Les partenaires de développement du FIDA doivent aussi être remerciés pour leur appui. Il est toutefois possible de faire beaucoup plus pour avoir un impact bénéfique sur la vie des habitants des campagnes. L'existence même de Kiribati est gravement

menacée à cause de la hausse du niveau de la mer, et les pays plus grands sont invités sans relâche à réduire leurs activités responsables du changement climatique. En raison de la qualité des sols du pays, l'agriculture est difficile, et il existe un risque permanent de causer de nouveaux dommages à l'environnement fragile de Kiribati en utilisant de manière peu judicieuse des pesticides et des engrais chimiques. L'agriculture durable fondée sur la culture biologique et sur les savoir-faire traditionnels est encouragée.

266. Le pays est fortement tributaire des importations alimentaires et doit tirer parti de ses cultures de fruits et autres cultures pendant la saison, lorsque les récoltes sont abondantes. Toutefois, la phase pilote du projet de traitement des fruits s'est achevée, et le démarrage de la phase de commercialisation est subordonné à la mise à disposition d'autres fonds et d'une assistance technique. L'équipe du FIDA s'est rendue à Kiribati en 2009. Son gouvernement espère obtenir l'appui du Fonds pour la poursuite du projet de traitement des fruits et pour un important programme de replantation d'arbres fruitiers et de racines qu'il a approuvé.
267. **M. MOLEBATSI** (Botswana) fait observer que le Botswana a largement bénéficié de l'assistance du FIDA, en particulier de ses prêts à des conditions favorables destinés à la production agricole. Toutefois, étant fortement tributaire des revenus tirés de l'extraction des diamants, il a beaucoup souffert de la crise économique mondiale. Il doit s'atteler à une tâche colossale: la diversification rapide de son économie, en particulier sa base agricole. Le FIDA et les donateurs internationaux peuvent certainement prêter leur concours à cet égard, mais le Botswana est désavantagé du fait qu'il est classé comme étant un pays à revenu intermédiaire, bien qu'il ait besoin de toute urgence d'une aide pour lutter contre les effets de la crise économique.
268. Le Botswana serait reconnaissant au FIDA s'il pouvait lui apporter une aide sous forme de don plutôt que de prêt, en particulier pour appuyer le Plan national de développement 10, qui porte sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, entre autres problèmes. Certains pays en développement sont assurément plongés dans de plus graves difficultés que le Botswana, mais il convient de se souvenir que c'est un pays semi-aride et sujet à la sécheresse et aux vagues de chaleur, avec des précipitations irrégulières, autant de facteurs qui ont une influence préjudiciable sur sa production agricole. Pour finir, il réaffirme que le Botswana est résolu à renforcer les moyens d'action des pauvres et à venir à bout de la pauvreté.
269. **Mme Ananga Messina** (République du Cameroun) assume la présidence.

CLÔTURE DE LA SESSION

270. **La Présidente** prononce une allocation de clôture, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
271. Elle déclare la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs close.
272. La séance est levée à 13 h 50.

Chapitre 3

B. Événements parallèles

273. À la suite d'un débat de haut niveau du groupe d'experts du Conseil des gouverneurs sur le thème "Changement climatique, sécurité alimentaire et agriculture paysanne – des résolutions des sommets aux champs des agriculteurs", quatre événements parallèles ont été organisés afin d'offrir aux multiples parties prenantes l'occasion de se concerter, et au FIDA une source de nouvelles idées et propositions.
274. La question de la reproduction et de l'application à plus grande échelle des réalisations des projets ou des avancées obtenues sur le plan des grandes orientations, et les possibilités en la matière, ont été l'un des fils conducteurs de ces événements parallèles, en tenant compte des perspectives et des enjeux.
275. Les thèmes à examiner étaient notamment: a) les "éléments moteurs", en particulier les idées novatrices, l'imagination et la capacité de donner l'impulsion, les champions et les catalyseurs, les mesures d'incitation et la transparence; et b) "l'espace de croissance", par exemple dans le contexte des ressources budgétaires et financières, des politiques et des institutions, des partenariats et de l'apprentissage.
276. Les quatre événements parallèles étaient les suivants:
- a) Événement parallèle 1 – gestion des ressources naturelles en Afrique subsaharienne: succès, défis et perspectives
 - b) Événement parallèle 2 – rôle de la petite agriculture et de l'agriculture familiale en Asie et en Amérique latine et possibilités de coopération Sud-Sud
 - c) Événement parallèle 3 – adapter la gestion des ressources en eau au changement climatique au Proche-Orient, en Afrique du Nord et en Europe centrale et orientale
 - d) Événement parallèle 4 – Rapport sur la pauvreté rurale 2010 – points saillants et remontée d'informations sur les travaux en cours.
277. Par ailleurs, un événement parallèle intitulé "Mesures prises par le FIDA à la suite du séisme en Haïti et efforts concertés de remise en état des zones agricoles: point de la situation" a été organisé en réponse au séisme qui a frappé Haïti.

Natural resource management in sub-Saharan Africa: successes, challenges and future directions

Gestion des ressources naturelles en Afrique subsaharienne: succès, enjeux et perspectives



Enabling poor rural people to overcome poverty

Couvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté

www.ifad.org



M. Alex Puissant,
Journaliste de télévision et modérateur
de conférence indépendant



L'Honorable Stephen
Masato Wasira, Ministre
de l'agriculture, de la
sécurité alimentaire et
des coopératives,
République-Unie
de Tanzanie



Son Excellence Laurent
Sédogo, Ministre de
l'agriculture, de
l'hydraulique et des
ressources
halieutiques,
Burkina Faso



M. Youba Sokona,
Secrétaire exécutif
de l'Observatoire du Sahel
et du Sahara (OSS)



M. Philip Kiri,
Président de la Fédération
des agriculteurs
d'Afrique orientale



Mme Mary Allen
Ballo,
Secrétaire exécutive
de Sahel Eco (ONG
basée au Mali)



M. Chris Reij,
Conseiller principal,
Gestion des ressources
naturelles, Vrije Universiteit
Amsterdam

Événement parallèle 1: Gestion des ressources naturelles en Afrique subsaharienne: succès, défis et perspectives

278. L'interdépendance entre dégradation de l'environnement et pauvreté rurale est systématique. La désertification, la pollution des eaux, les conflits en rapport avec l'environnement, le changement climatique et l'épuisement de la biodiversité sont autant de défis majeurs, en particulier pour les populations rurales pauvres dont les moyens d'existence dépendent dans bien des cas des ressources naturelles. Du fait de la dégradation des sols et de l'épuisement des ressources en eau, les terres africaines sont les plus pauvres au monde. Dans certaines parties du continent, sous l'effet de la pression démographique extrême et des méthodes médiocres de gestion des sols, la fertilité des sols a disparu à jamais.
279. En Afrique subsaharienne, le FIDA favorise une croissance agricole responsable équilibrée avec des possibilités renforcées de subsistance, moyennant une gestion durable des ressources naturelles et une action collective en faveur de la viabilité de l'environnement. L'expérience du FIDA montre qu'un accès garanti aux ressources naturelles, en particulier à la terre et à l'eau, et à des technologies permettant d'en tirer parti efficacement et durablement, associé à des politiques et cadres institutionnels solides, sont des moyens essentiels de lutte contre la pauvreté.
280. Plusieurs projets appuyés par le FIDA sont parvenus avec succès à reproduire à plus grande échelle de bonnes pratiques et à régénérer des terres et des écosystèmes marginaux. Citons-en pour exemple la gestion des parcours en Érythrée et au Rwanda, l'amélioration de la gestion des terres et de la production vivrière en Éthiopie, et la gestion de la fertilité et de la mise en valeur des sols en Gambie et au Malawi. Les autres réussites sont notamment la méthode traditionnelle de conservation des sols pour gérer l'eau de pluie, ou *tassa*, au Niger, les cultures en poquets au Burkina Faso, et le recours à des mesures de lutte contre l'érosion et de régénération des espaces arboricoles naturels au Sénégal.
281. Le débat conjoint organisé par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre et la Division Afrique orientale et australe du FIDA a été l'occasion de mettre en évidence les interventions qui donnent de bons résultats et pour quelles raisons, comme point de départ d'un échange de vues sur les perspectives qui s'offrent au FIDA s'agissant de ses opérations futures.
282. Les thèmes dominants de cet événement parallèle ont été les suivants:
- a) quelles sont les avancées réalisées par l'Afrique dans le domaine de la gestion des ressources naturelles?
 - b) le rôle fondamental de la garantie foncière pour la gestion des ressources naturelles;
 - c) le caractère complexe de la gestion des ressources naturelles; et
 - d) la nécessité de mettre à profit les sources d'énergie alternatives.
283. Les discussions ont débouché sur les conclusions suivantes:
- a) il est incontestable qu'une gestion responsable des ressources naturelles est une condition sine qua non pour accroître la productivité agricole et les revenus des exploitants;
 - b) les solutions sont multiples et complexes. Elles sont à la portée des parties concernées mais doivent être mises en œuvre de manière concertée et coordonnée. L'amélioration de la base de ressources naturelles nécessite un engagement à long terme de toutes les parties en jeu;
 - c) dans le continent africain, les exemples de réussite sont beaucoup plus nombreux que ne le pense le grand public. Il est donc nécessaire de recenser, d'analyser et de reproduire à plus grande échelle les succès;
 - d) si nous voulons parvenir à assurer la pérennité de notre base de ressources naturelles, il faut nous attaquer aux causes profondes de la pauvreté;

- e) nous avons progressé mais beaucoup reste à faire. Pour réussir, nous avons besoin de l'aide concertée de nos partenaires;
- f) les agriculteurs misent sur la gestion durable des terres. Il est nécessaire de les écouter et de les appuyer par des politiques solides;
- g) nous sommes confrontés à un problème complexe et délicat et il est essentiel que nous mettions en place nos systèmes institutionnels de gouvernance; et
- h) la formation des agriculteurs est un facteur essentiel pour la gestion des ressources naturelles et la garantie de la sécurité alimentaire.

Smallholder farming: the key to food security

Agricultura en pequeña escala: la clave para la seguridad alimentaria



Enabling poor rural people
to overcome poverty
Dar a la población rural pobre la
oportunidad de salir de la pobreza

www.ifad.org



Mme Josefina Stubbs,
Directrice de la Division
Amérique latine et
Caraïbes, FIDA



M. Thomas Elhaut,
Directeur de la
Division Asie et
Pacifique, FIDA



Son Excellence Thenjiwe
Ethel Mtintso,
Ambassadrice de la
République d'Afrique
du Sud en Italie



M. Zheng Xiaosong,
Directeur général du
Département international,
Ministère des finances de
la Chine, et Gouverneur
suppléant pour la Chine
auprès du FIDA



M. Laudemir Müller,
Conseiller spécial du Ministre
du développement agricole,
Chef des conseillers
internationaux
et du développement
commercial du Brésil



M. Abhijit Sen,
Membre de la
Commission de
planification, Inde



M. Ganesh Thapa,
Économiste régional de la
Division Asie
et Pacifique, FIDA



Mme Susana Marquez,
Ministère de
l'agriculture, de
l'élevage et
de la pêche,
Argentine



M. Carlos Mermot,
Chargé des opérations,
FIDA, Programme
régional REAF

Événement parallèle 2: Rôle de la petite agriculture et de l'agriculture familiale en Asie et en Amérique latine et possibilités de coopération Sud-Sud

284. Environ 87% des petites exploitations du monde se situent dans la région Asie et Pacifique. En Amérique latine, l'agriculture paysanne (ou familiale) produit l'essentiel des aliments de base du pays et sa contribution à la sécurité alimentaire nationale est cruciale (au moins 70% au Brésil, par exemple). Or, l'évolution des économies des pays concernés est rapide et se répercute sur les moyens d'existence des petits exploitants et de ceux que ces derniers tentent de nourrir.
285. La croissance rapide de l'économie et des revenus, l'urbanisation et la mondialisation modifient considérablement les régimes alimentaires. La flambée des prix des produits alimentaires de 2007-2008 s'est accompagnée d'une progression rapide de la concentration des terres et de la production agro-industrielle dans plusieurs pays de ces régions. Cela s'est directement répercuté sur la disponibilité des terres pour les petits exploitants et sur la durabilité à long terme de l'utilisation des terres à des fins agricoles. Cela a également fait progresser l'exode vers les bidonvilles urbains ainsi que l'élargissement de l'agriculture aux réserves forestières. Alors qu'un certain nombre de petits exploitants ont pu bénéficier de nouveaux débouchés, des innovations institutionnelles et de la hausse des prix des produits alimentaires, nombreux sont ceux qui n'ont toujours pas accès aux marchés et ont du mal à faire face aux nouveaux défis.
286. Il est de plus en plus largement admis que, pour réussir, toute action menée pour venir à bout de la crise de la sécurité alimentaire doit avoir pour élément central l'appui de la petite agriculture sur le long terme. Il faut donc travailler ensemble pour améliorer la production et la productivité agricoles, et permettre aux petits exploitants de tirer parti des nouvelles possibilités en s'adaptant au changement climatique et à l'instabilité des prix, par le biais de l'adoption de politiques publiques différenciées. Dans la mesure où la petite agriculture peut jouer un rôle central pour nourrir le monde durablement, il faut investir dans les technologies améliorées, la recherche appliquée axée sur ce sous-secteur de l'agriculture, les services techniques et le renforcement de capacités spécifiques, dans le but d'améliorer la qualité et la productivité de l'agriculture familiale tout en préservant l'environnement.
287. L'événement conjointement organisé par la Division Asie et Pacifique et la Division Amérique latines et Caraïbes du FIDA a permis de débattre des expériences de la petite agriculture et de l'agriculture familiale; de la nature et de la structure des politiques et des programmes publics, et de la manière dont le FIDA peut les promouvoir et les appuyer davantage; des perspectives et des problèmes liés à l'application à plus grande échelle des expériences réussies; et des possibilités de coopération entre les deux régions ainsi qu'avec l'Afrique.
288. Les discussions de cet événement parallèle ont porté sur les questions suivantes:
- a) Le contexte actuel de l'économie et de la sécurité alimentaire, notamment:
 - i) les différentes mesures prises par les pays en vue d'améliorer la productivité agricole, de moderniser et de commercialiser l'agriculture et d'en accroître la compétitivité et l'ajout de valeur;
 - ii) le déplacement de l'attention – de l'agriculture à faible valeur marchande destinée aux marchés locaux vers une agriculture à forte valeur marchande destinée aux marchés nationaux et mondiaux – et les difficultés que cela engendre;
 - iii) la transformation socioéconomique rapide de l'agriculture, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire où la migration est forte et les inégalités croissantes;
 - iv) l'importance de la sécurité alimentaire, de la sécurité énergétique et de la réduction de la pauvreté; et

- v) les risques courus par les petits agriculteurs et leur vulnérabilité face au changement climatique.
 - b) Spécificités des petits agriculteurs et des exploitations familiales en Asie et en Amérique latine.
289. La discussion a permis d'identifier un certain nombre de possibilités et de problèmes ainsi que des mesures porteuses visant notamment à:
- a) placer les petits agriculteurs et l'agriculture familiale au premier rang des priorités en élaborant des politiques appropriées et en accroissant les ressources accordées à l'agriculture;
 - b) mettre en place des systèmes de garantie de l'emploi en milieu rural;
 - c) revoir les régimes d'imposition en milieu rural;
 - d) instituer, grâce à des réformes de marché, un environnement économique favorable aux échanges commerciaux;
 - e) investir dans les biens publics afin de mettre au point des technologies susceptibles d'accroître le potentiel productif des petits agriculteurs;
 - f) améliorer les infrastructures;
 - g) renforcer l'éducation et le développement social en milieu rural;
 - h) élaborer des politiques pour l'équité hommes-femmes;
 - i) garantir des services financiers là où le secteur financier échoue; et
 - j) favoriser les innovations institutionnelles et l'application des contrats, l'emploi/la création de revenus, les modifications structurelles, les politiques différenciées et les technologies de l'information dans les zones rurales.
290. Sur la question de la coopération Sud-Sud, la discussion a mis en évidence combien il est important, d'une part, d'instaurer une coopération régionale basée sur la confiance et, d'autre part, de garantir la viabilité des processus sur lesquels repose cette coopération.
291. Concernant les instruments du FIDA, les recommandations suivantes ont été avancées:
- a) commencer à envisager des instruments autres que les prêts afin d'élaborer un modèle pour la petite agriculture et l'agriculture familiale;
 - b) contribuer à l'élaboration de politiques et d'approches susceptibles d'encourager le secteur privé à investir dans l'agriculture;
 - c) lancer l'idée de l'organisation d'activités d'apprentissage Sud-Sud sur le thème de la petite agriculture et de sa rapide transformation, afin de renforcer la coopération Sud-Sud sur ces thèmes majeurs, et inviter les pays à accueillir conjointement ces événements;
 - d) encourager la concertation sur les modalités d'élaboration des politiques dans différents pays.
292. En conclusion, il a été recommandé de prendre, à court terme, les mesures ci-après:
- a) participation à la Conférence sur la dynamique de la transformation rurale dans les économies émergentes, qui se tiendra en Inde du 14 au 16 avril 2010;
 - b) organisation au Brésil, en septembre 2010, d'un événement portant sur la présentation et la discussion d'études de cas sur l'agriculture familiale au Brésil, en Chine, en Inde et en Afrique du Sud;
 - c) organisation d'une session sur la coopération Sud-Sud lors de l'atelier annuel d'examen de la performance de la Division Asie et Pacifique, qui se tiendra du 1^{er} au 5 novembre 2010.

Adapting management of water resources to climate change in the Near East, North Africa and Central and Eastern Europe

تكييف إدارة الموارد المائية مع التغير المناخي في الشرق الأدنى وشمال إفريقيا وأوروبا الوسطى والشرقية



Enabling poor rural people to overcome poverty

تمكين السكان الريفيين الفقراء من التغلب على الفقر

www.ifad.org



M. Nadim Khouri,
Directeur de la
Division Proche-Orient
et Afrique du Nord (NEN),
FIDA



M. Kamel Shideed,
Directeur général adjoint du
Centre international de
recherches agricoles dans
les zones arides (ICARDA)



M. Safwat Abdel-
Dayem,
Secrétaire
exécutif du
Conseil arabe de
l'eau



Mme Lucka Kajfez-
Bogataj, Professeur à
l'Université de Ljubljana,
Slovénie, et
Représentante du
Groupe d'experts
intergouvernemental sur
l'évolution du climat
(GIEC)



Mme Ala
Overcenco,
Chercheuse,
Agro-Inform
(ONG),
République de
Moldova



Mme Mylene
Kherallah
Économiste
régionale, NEN, FIDA



M. Tawfiq El-Zabri,
Chargé de
programme de pays
pour la Jordanie et la
Somalie, NEN, FIDA

Événement parallèle 3: Adapter la gestion des ressources en eau au changement climatique au Proche-Orient, en Afrique du Nord et en Europe centrale et orientale

293. Les régions du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, d'Europe centrale et orientale et du Commonwealth des États indépendants subissent des conditions climatiques de plus en plus extrêmes, qui vont d'épisodes de grave sécheresse à des inondations éclairs dévastatrices, laissant présager la disparition des basses terres du fait de la montée du niveau des mers résultant du réchauffement du globe. L'agriculture et la production vivrière sont les secteurs les plus gravement touchés.
294. Dans ces deux régions, le FIDA s'efforce d'aider les petits exploitants et les communautés rurales pauvres à élaborer leur propre stratégie d'adaptation et à renforcer leurs capacités de façon à atténuer l'impact du changement climatique sur leurs moyens d'existence. Grâce à son approche intégrée de la gestion des ressources naturelles, les interventions du FIDA en rapport avec l'eau sont souvent liées à la gestion et à la gouvernance d'initiatives lancées pour consolider ou restaurer la base de ressources naturelles. Par conséquent, ses investissements dans une gestion de l'eau à usage agricole qui soit adaptée au changement climatique met l'accent sur le financement de la petite irrigation. Ces activités sont très variées et portent notamment sur la conservation de l'eau et des sols, l'aménagement des bassins versants, la collecte de l'eau de pluie, l'eau destinée au bétail, les pêches continentales et l'aquaculture. De ce fait, le FIDA a accumulé une expérience et un savoir-faire considérables dans la mise en place d'activités agricoles novatrices afin d'aider les communautés rurales pauvres à s'adapter au changement climatique. Celles-ci sont susceptibles d'être appliquées à plus grande échelle.
295. Organisé par la Division Proche-Orient et Afrique du Nord, cet événement parallèle a réuni un groupe d'experts chargé de diriger un débat sur ces questions avec les Gouverneurs et les délégués des deux régions, les représentants d'institutions partenaires, d'ONG, d'organisations agricoles et des médias. Il a offert une occasion d'illustrer les effets du changement climatique sur les ressources naturelles, le secteur agro-industriel et les économies des deux régions. Les exemples concernant des pays sélectionnés ont permis de donner une idée de l'action menée par le FIDA pour participer de plus près aux processus conduits par les pays, en tirant parti des avancées obtenues sur le front des grandes orientations à l'échelle des projets et des réalisations sur le terrain, dans une perspective de reproduction à plus grande échelle. Les questions se rapportant à la mise en place d'un environnement global favorable à l'accélération des stratégies d'adaptation à l'échelle des pays et des régions y ont été abordées.
296. Cet événement parallèle a également été l'occasion d'un échange de vues sur la signification pour les deux régions des déclarations pertinentes des sommets de L'Aquila, de Rome et de Copenhague. À cet égard, les expériences du FIDA, les réalisations et les enseignements tirés ont été examinés, en soulignant l'engagement du Fonds au niveau des pays caractérisé par son approche de programme de pays, qui met l'accent sur la conception du projet, la supervision et l'appui à l'exécution, la concertation sur les grandes orientations et la gestion des savoirs.
297. La discussion – sur les thèmes de la gestion de l'eau, de la pénurie d'eau et du changement climatique – a souligné la nécessité de mettre en place des stratégies et interventions d'adaptation efficaces et a mis l'accent sur les points suivants:
- a) les technologies actuellement disponibles ne permettant pas toujours de faire face aux problèmes posés par le changement climatique, il est nécessaire de développer de nouvelles technologies. Face au changement climatique, l'adaptation est la seule solution possible. Il faut toutefois noter que, s'agissant d'adaptation, les solutions fondées sur l'expérience peuvent se révéler inefficaces face aux nouveaux problèmes que pose le changement climatique;

- b) les barrages sont certainement une réponse inadaptée dans la mesure où ils risquent d'aggraver la pauvreté des populations déjà défavorisées. Ils sont déjà à l'origine de problèmes de partage de l'eau entre pays riverains. D'autres solutions existent cependant, telles que l'énergie solaire, qui permet de produire de l'électricité à moindres frais et peut améliorer les moyens d'existence en milieu rural;
 - c) il est important de tirer parti des savoirs et des expériences des populations autochtones s'agissant de faire face à la pénurie d'eau, par exemple en étudiant de quelle manière les techniques traditionnelles de collecte de l'eau pourraient être modifiées et appliquées pour résoudre les problèmes actuels;
 - d) l'utilisation d'eau désalinisée pour l'irrigation est irréalisable économiquement parlant. Le problème pourrait être affronté sur un double front: l'utilisation de l'énergie solaire pour réduire le coût de la désalinisation, et le développement de la recherche pour la mise au point de variétés résistantes au sel;
 - e) une planification spatiale soignée est essentielle si l'on veut mettre en place des mesures d'adaptation et d'atténuation dans les zones touchées par la hausse du niveau des mers;
 - f) il est essentiel de sensibiliser les agriculteurs sur les effets du changement climatique. Il est tout aussi important d'investir dans la recherche scientifique afin d'identifier de nouveaux processus et de nouvelles solutions pour faire face au changement climatique;
 - g) l'attribution de l'eau pose des problèmes entre les différentes utilisations. La priorité devrait être accordée à la consommation humaine;
 - h) des technologies sont déjà disponibles pour améliorer la production vivrière en dépit du changement climatique, sous réserve:
 - i) d'une meilleure diffusion des technologies aux agriculteurs ainsi que d'investissements publics et privés accrus;
 - ii) de politiques plus rationnelles de fixation des prix et d'évaluation de l'eau;
 - iii) d'une meilleure gestion des bassins en vue d'une répartition plus équitable entre les pays riverains; et
 - iv) de systèmes efficaces et équitables de recouvrement des coûts pour l'utilisation de l'eau et de l'adoption d'une stratégie globale afin d'affronter les problèmes d'eau;
 - i) étant donné que l'eau est un bien collectif, la technologie ne peut à elle seule résoudre le problème. Un environnement politique porteur est tout aussi important. Cela est particulièrement vrai dans le cas d'une utilisation non durable des nappes phréatiques peu profondes;
 - j) le problème du changement climatique peut être résolu, et la sécurité alimentaire améliorée, en conjuguant la résilience des systèmes d'atténuation, d'adaptation et de production, la priorité étant accordée aux deux derniers facteurs dans les pays en développement. À cet égard, l'agriculture de conservation (sans travail des sols) présente un intérêt considérable;
 - k) les sources d'eau marginales peuvent être utilisées – à condition d'effectuer un traitement adéquat et de tenir dûment compte des répercussions d'ordre sanitaire et environnemental – afin d'accroître le budget total de l'eau.
298. Les discussions ont débouché sur la formulation des recommandations ci-après:
- a) il est nécessaire d'appuyer des méthodes novatrices susceptibles de réduire la vulnérabilité des communautés rurales pauvres face au changement climatique;
 - b) les liens entre les investissements dans la recherche-développement et les politiques sur le changement climatique, le développement rural, l'agriculture et la sécurité alimentaire doivent être renforcés;

- c) les capacités de production et d'adaptation des communautés rurales face au changement climatique doivent être améliorées par le biais du renforcement de l'accès à des technologies susceptibles de réduire les risques, grâce à l'élaboration de politiques porteuses. Les investissements en faveur du développement et les politiques gouvernementales doivent largement encourager la mise en place de filets de sécurité: ils sont plus rentables et plus durables s'agissant de renforcer la résilience des moyens de subsistance (contre la sécheresse et autres risques climatiques) que les programmes d'aide et d'urgence;
- d) les plans de développement gouvernementaux et les stratégies de lutte contre la pauvreté doivent comprendre des mesures d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique;
- e) la communauté des donateurs (et le FIDA) doit aider les pays en développement et les organisations partenaires à mobiliser des ressources additionnelles destinées à financer des mesures d'adaptation et d'atténuation;
- f) les interventions liées à l'eau devraient porter essentiellement sur la gestion de la demande en eau et le renforcement de l'efficacité de l'utilisation de l'eau à usage agricole. De plus, des mesures d'adaptation au changement climatique devraient être intégrées dans les réformes politiques y relatives;
- g) il faut promouvoir l'utilisation de l'irrigation de complément et de la récupération de l'eau et l'adoption de techniques d'irrigation améliorées dans le domaine de l'agriculture non irriguée. Il est tout aussi important d'utiliser sans risque les ressources marginales en eau;
- h) il est nécessaire de promouvoir des approches participatives intégrées pour la gestion des ressources naturelles, comme la participation des associations des usagers de l'eau à la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau;
- i) des options, tant politiques qu'institutionnelles, doivent être développées et favorisées afin de promouvoir l'adoption de technologies améliorées de l'eau et l'utilisation durable des ressources en eau;
- j) la plupart des interventions de gestion des ressources naturelles sont localisées. La coordination des projets de recherche et de développement peut permettre de remédier à cette limitation;
- k) il est nécessaire d'accroître les investissements afin de mettre en place des pratiques améliorées de gestion de l'eau qui soient suffisamment solides pour aider les communautés rurales à faire face au changement climatique;
- l) les capacités humaines de gestion des ressources en eau et en terres doivent être renforcées, l'accent étant mis sur l'efficacité de l'utilisation de l'eau, la gestion des sécheresses, l'irrigation de complément et les techniques de récupération de l'eau;
- m) des partenariats stratégiques doivent être forgés et la coopération régionale et internationale doit être encouragée afin de s'attaquer ensemble à la pénurie d'eau et de garantir l'accès aux ressources en eau;
- n) l'impact, à petite échelle, du changement climatique sur la sécurité alimentaire, les ressources naturelles et les moyens de subsistance en milieu rural doit faire l'objet d'un suivi, et des systèmes de gestion des savoirs dans ce domaine doivent être mis en place.

The Rural Poverty Report 2010 – highlights and feedback on work in progress



Enabling poor rural people to overcome poverty

www.ifad.org



M. Henock Kifle,
Responsable principal des
stratégies de développement,
FIDA



M. Edward Heinemann,
Chef d'équipe du Rapport
sur la pauvreté rurale,
FIDA



M. Andrew Shepherd,
Rédacteur principal du Rapport
sur la pauvreté rurale

Événement parallèle 4 – Rapport sur la pauvreté rurale 2010 – points saillants et remontée d'informations sur les travaux en cours

299. Le Rapport sur la pauvreté rurale, publication phare du FIDA, examine la situation de la pauvreté rurale de nos jours et présente des perspectives pour l'avenir, afin de trouver des solutions qui permettront aux populations rurales de se libérer de la pauvreté dans un monde en mutation rapide. Cet événement parallèle a constitué pour les décideurs et les hauts fonctionnaires des États membres du FIDA, ainsi que pour les représentants d'ONG et d'organisations paysannes, une occasion exceptionnelle d'engager un dialogue sur la forme et le fond de ce document.
300. Les problèmes que rencontrent les populations rurales et les perspectives qui s'ouvrent à elles diffèrent d'une région du monde à l'autre. Leurs moyens d'existence, en tant que producteurs de denrées alimentaires et d'autres produits agricoles, en tant qu'éleveurs, pêcheurs, chasseurs-cueilleurs, travailleurs agricoles et microentrepreneurs, sont d'une grande diversité. Les femmes, les hommes et les jeunes vivent des réalités distinctes, et les populations autochtones et les minorités ethniques sont souvent confrontées à des difficultés exceptionnelles. Quelles sont donc les perspectives d'avenir pour toutes ces populations? La variabilité climatique, la difficulté croissante de l'accès à la terre et à l'eau, l'exclusion des marchés mondiaux et la faiblesse des salaires ruraux vont-elles favoriser une recrudescence de la pauvreté et de la faim? Ou bien va-t-on assister à un accroissement des investissements dans les zones rurales et à l'adoption de politiques entraînant une gestion plus durable des terres, une amélioration de la productivité agricole, un renforcement des organisations rurales et une expansion de l'économie rurale dont bénéficieront les pauvres? Que doit-on faire pour que la seconde de ces deux solutions devienne réalité?
301. Après la présentation d'une première version du rapport, les participants ont pu formuler des observations sur les idées abordées et souligner les aspects qu'ils jugent essentiels dans le cadre de leurs activités de développement agricole et rural et de lutte contre la pauvreté rurale et qui, selon eux, devraient figurer dans le rapport.
302. Un certain nombre d'informations concernant la préparation du rapport ont été fournies: la publication a débuté à la mi-2007 et les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année 2008. Début 2009, des sessions récapitulatives ont été organisées, lors desquelles il a été décidé de repenser la trame et d'effectuer des travaux additionnels de recherche dans des domaines clés, avec une consultation élargie auprès de la communauté de développement. Ces décisions découlaient des constatations suivantes:
- a) Les crises alimentaire, énergétique et financière ont réduit à néant la plupart des hypothèses sur lesquelles se basaient les chapitres.
 - b) La perception du changement climatique et de ses répercussions évolue rapidement, d'où une modification de la perception de la façon dont les populations rurales pauvres affrontent les problèmes.
 - c) Au cours de l'année passée, de nombreux ouvrages fiables sur le développement rural et agricole ont été publiés. Il est donc important d'apporter une contribution grâce à une publication susceptible de venir enrichir ces travaux.

Les discussions ont mis l'accent sur les questions ci-après:

- d) **Petite agriculture.** Il s'est toujours agi d'un thème central pour le FIDA. Dernièrement toutefois, l'incertitude plane sur la question de savoir si le FIDA cible simplement les petits agriculteurs (car ils sont pauvres/pour réduire la pauvreté rurale) ou s'il encourage activement et prône la petite agriculture. Le rapport aborde-t-il la question de la pérennité de la petite agriculture? Le FIDA ne dispose que de peu de données et d'analyses fiables sur lesquelles fonder des affirmations sérieuses sur cette question. Même si des déclarations

générales sont souvent formulées à propos de la productivité des petites exploitations, l'insuffisance de la recherche dans ce domaine est considérable. Le rapport comble-t-il cette lacune?

- e) **Filières.** Le rôle joué par les filières dans la lutte contre la pauvreté est déterminant. Le rapport doit soigneusement explorer le fonctionnement des filières par le biais desquelles les populations rurales pauvres/les petits agriculteurs participent et identifient très clairement leurs insuffisances. Il est fréquent que l'État doive pallier les lacunes existant au sein des filières, faute de quoi les interventions (y compris celles des donateurs) sur d'autres aspects de ces filières seront condamnées à l'échec.
- f) **Instruction et formation.** Cette question bénéficie, à juste titre, d'une place de choix dans le rapport. Toutefois, il est important d'examiner/de spécifier quels types de formation et d'éducation – en rapport avec l'agriculture et les exigences concrètes des agriculteurs, n'excluant pas les pauvres et n'ayant pas pour conséquence l'émigration des jeunes vers les villes.
- g) **Coopératives.** L'omission de la question de l'organisation de coopératives des populations rurales pauvres est particulièrement grave. Les coopératives sont pour les populations le moyen le plus facile de s'organiser et d'avoir accès à l'éducation et la vulgarisation. Cette question mérite donc d'être traitée de manière exhaustive dans le rapport. De plus, qu'ils soient ou non organisés en coopératives, les petits agriculteurs doivent être considérés comme des acteurs responsables du développement rural.
- h) **Exemples de réussite.** Le rapport aborde un vaste éventail de thématiques. Dans une optique d'utilisation pratique au plan décisionnel, il est nécessaire de fournir aux lecteurs des exemples de réussite pouvant être mis à profit, des initiatives couronnées de succès dont on peut tirer parti, en particulier lorsque leur reproduction à plus grande échelle est fructueuse. Toutes ces informations, regroupées dans des annexes, par région, pourraient fournir aux décideurs des indications utiles.
- i) **La perspective théorique de la pauvreté et de la faim en milieu rural.** Le rapport pourrait permettre aux trois organisations basées à Rome de prendre le temps de la réflexion pour jeter un œil "théorique" aux questions de pauvreté et de faim en milieu rural. Cela pourrait soulever des controverses ou des problèmes quant à la pertinence de leur mandat ou la valeur de leurs travaux. Cependant, une telle perspective est importante, quelles que soient les controverses soulevées. Les organisations basées à Rome doivent parvenir à capturer autant d'attention que d'autres organisations parviennent à le faire dans leurs rapports annuels.
- j) **Corrélation des problèmes.** Le rapport met en relation des questions qui sont généralement examinées séparément. Ces liens – intellectuels et pratiques – sont importants, notamment en ce qu'ils nous permettent de déterminer ce qui peut être un modèle de travail valable afin de relier les interventions nécessaires sur toutes les questions, de la base au sommet et vice versa.
- k) **Replacer le FIDA dans le contexte historique et actuel.** Le rapport doit tenir compte de l'évolution du FIDA depuis 2007 et des événements survenus dans ce domaine au cours des dernières années. À cet égard, les opinions des agriculteurs et de leurs organisations sont déterminantes et doivent figurer dans le rapport. De même, ce dernier devrait comprendre un examen du rôle joué par le FIDA dans les débats mondiaux sur la sécurité alimentaire, la pauvreté, etc., au cours des trois dernières années et la portée, pour l'avenir, des conclusions du rapport pour le FIDA.
- l) **Rôle du Conseil d'administration.** Le Conseil d'administration devrait prendre part à la finalisation/présentation initiale du rapport. Pour ce faire, il serait nécessaire d'organiser un séminaire informel.

- m) **Publicité.** Outre le rapport écrit, les produits conviviaux sont importants. Ceux-ci pourraient prendre la forme de notes d'orientation générale sur des thèmes spécifiques que les responsables de l'élaboration des politiques peuvent facilement utiliser – conclusions de recherche et indications précises des mesures à prendre face à un problème donné.

Événement parallèle sur Haïti: Mesures prises par le FIDA à la suite du séisme en Haïti et efforts concertés de remise en état des zones agricoles: point de la situation

303. Cet événement parallèle, organisé au FIDA, a réuni des représentants de gouvernements et de partenaires de développement. Il était destiné à évaluer la situation et à définir l'aide immédiate nécessaire afin de remettre en état et de relancer l'agriculture ainsi que l'action du FIDA à court et à moyen terme.
304. Le séisme du 12 janvier 2010 a provoqué des pertes humaines et matérielles considérables. La remise en état et la reconstruction constituent un enjeu majeur, à savoir:
- a) la reconstitution des moyens de subsistance et la réhabilitation de la capacité productive vivrière;
 - b) l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la situation en matière d'emploi grâce à l'augmentation de la culture de produits vivriers de base et la création de milliers d'emplois; et
 - c) la détermination d'un juste équilibre entre les besoins à court terme et les objectifs de développement à plus long terme, y compris la fourniture d'une aide d'urgence en veillant à ne pas altérer les marchés ruraux déjà vulnérables.
305. L'événement parallèle a comporté l'examen du programme spécial du Gouvernement haïtien en appui à la production alimentaire et à la réinsertion des personnes déplacées, qui a pour objectifs:
- a) la réhabilitation et la reconstruction des actifs productifs;
 - b) le renforcement de la capacité productive agricole grâce à l'amélioration des politiques y relatives et de l'environnement institutionnel;
 - c) l'accroissement de l'ajout de valeur des produits agricoles et de l'accès aux marchés; et
 - d) la gestion durable des ressources naturelles.
306. Les mesures ci-après, que le FIDA se propose de prendre, ont été accueillies favorablement:
- a) mise en œuvre d'un programme financé grâce à un don important, à hauteur de 3,2 millions d'USD, conçu afin d'appuyer la remise en état après séisme, la sécurité alimentaire et la création d'emplois; 12 000 ménages (soit 60 000 personnes) en bénéficieraient directement;
 - b) poursuite, en collaboration avec la FAO, du programme lancé en 2008 à la suite de la crise alimentaire pour la distribution de semences et d'outils agricoles. Au total, 15 000 ménages ruraux, soit 75 000 personnes, recevraient des semences et des outils pour la campagne de semis de mars et de juin;
 - c) intensification des activités dans le cadre des projets en cours d'exécution, ce qui porterait à 12,5 millions d'USD les investissements estimés;
 - d) options de financement: financement de 100% des dépenses pour atteindre les objectifs de développement et alléger la pression sur le financement de contrepartie; allègement de dette; et mobilisation de ressources additionnelles pour le rétablissement de la capacité productive vivrière du pays; et coopération et soutien d'initiatives coordonnées.
 - e) coopération et soutien d'initiatives coordonnées.

Chapitre 3

C. Autres déclarations générales

Déclaration du Ministre de l'agriculture et du développement rural de la République algérienne démocratique et populaire

C'est un honneur pour moi d'être aujourd'hui parmi vous pour participer à la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, dont le thème central est "Changement climatique, sécurité alimentaire et agriculture familiale".

Aussi, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à M. Kanayo F. Nwanze, Président de notre institution, pour les efforts consentis depuis son élection à la tête du FIDA.

Cette session intervient après la tenue, en décembre 2009 à Copenhague, de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette conférence sur les changements climatiques constitue l'aboutissement d'un long processus de négociation portant sur l'amélioration de la coopération internationale à l'effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). À ce titre, l'appui financier des pays développés pour soutenir les actions d'atténuation et d'adaptation aux variations climatiques, notamment en faveur des pays démunis, s'inscrit dans l'urgence.

J'ai aussi le plaisir de vous informer que l'Algérie a été élue, pour les deux années à venir, Présidente du Groupe Africain, lors de la neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, tenue à Buenos Aires (septembre 2009). La mission de la Présidence régionale est principalement d'assurer la coordination entre les pays membres et de renforcer les convergences de vues sur les grandes questions à l'ordre du jour des différentes sessions.

Dans ce contexte, un plan d'action sera proposé aux pays membres pour mettre en place le mécanisme régional de coordination et dynamiser le processus d'alignement des plans d'action nationaux et sous-régionaux à la stratégie décennale de la Convention sur la désertification. Ces activités visent à couvrir les questions les plus pertinentes pour la région africaine, tout en permettant à mon pays de jouer un rôle moteur et fédérateur sur des thèmes essentiels.

Dans cette même perspective, l'agenda de la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification prévoit d'aborder, notamment, l'évaluation de l'état de mise en œuvre du Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention.

La lutte contre la désertification est devenue une action primordiale, vu le constat sans équivoque établi par les experts sur les effets climatiques qui vont encore accentuer la désertification. Si rien n'est entrepris pour juguler cette menace qui pèse sur les pays à climats semi-aride et aride, la désertification accentuera la dégradation des ressources naturelles et aura pour conséquence l'aggravation de la pauvreté et de la faim.

L'Algérie se félicite du choix de cette thématique, en l'occurrence la sécurité alimentaire; cette louable initiative intervient dans un contexte où les besoins alimentaires s'accroissent, alors que les investissements opérés demeurent insuffisants pour réduire les disparités, notamment en matière de développement agricole et rural. Cette situation alarmante est hautement ressentie dans tous les pays; les défis à relever sont nombreux et appellent, dans l'urgence, les efforts de tout un chacun, puisque ces crises alimentaires qui s'annoncent vont menacer sérieusement la sécurité alimentaire, donc l'équilibre mondial.

Le FIDA, fort de son expérience dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et la faim, est tout indiqué pour accompagner les pays dans leurs efforts de développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

En cette heureuse circonstance, je voudrais vous faire part de la nouvelle dynamique engagée par les pouvoirs publics de mon pays pour le développement de l'agriculture et la promotion des activités du monde rural. Dans ce cadre, une conférence nationale, sous la présidence du Chef de l'État, a été organisée en février 2009 pour valider la politique de renouveau de l'économie agricole et rurale pour la période 2009-2014.

Cette politique, dans son volet "renouveau de l'économie agricole", a permis la mise en place de dispositifs et mécanismes favorisant le développement de filières agricoles, particulièrement pour les produits de grande consommation, le renforcement du capital productif (terre et eau), la consolidation du soutien au profit des agriculteurs et éleveurs, la consécration du crédit mutuel rural et la mise en place d'un système de régulation des produits agricoles.

Dans le volet "renouveau rural", les programmes retenus visent essentiellement l'amélioration des conditions de vie et des revenus des ménages ruraux. Ils portent sur la revitalisation des territoires ruraux à travers des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), permettant d'améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales. Cette démarche est ascendante et se fonde sur l'implication directe des populations rurales à travers des thèmes fédérateurs, à savoir la modernisation des villages et des ksours, la diversification des activités économiques, la préservation des ressources naturelles et la réhabilitation du patrimoine rural matériel et immatériel.

Les actions engagées durant l'année 2009, au niveau des territoires ruraux, ont porté sur la mise en place de 10 000 unités d'élevage familial au profit des ménages ruraux, composées de modules d'élevage ovins, bovins, caprins et de petits élevages apicoles et avicoles. Elles ont permis aussi la création de vergers fruitiers familiaux et la diversification des activités agricoles vivrières (produits céréaliers et maraîchers).

La mobilisation des ressources en eau à travers le captage de sources et le fonçage de puits a constitué également une action déterminante pour l'amélioration de la production agricole. Un fonds spécial d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles a aussi été créé, pour soutenir l'exploitation familiale et améliorer leurs revenus.

En plus des budgets sectoriels, d'autres sources de financement sont opérationnelles pour soutenir les projets de proximité de développement rural intégré: le Fonds de la lutte contre la désertification, le développement du pastoralisme et de la steppe et le Fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession.

Après une année d'application des projets de proximité, l'appropriation de cette nouvelle démarche par les ménages ruraux est constatée. Cependant, elle nécessite un renforcement dans un cadre intersectoriel, afin de répondre ainsi aux nombreuses attentes du monde rural.

Pour terminer, je suis sûr que les travaux de cette session vont conduire à des résultats attendus par tous. Tout en rappelant la position de mon pays pour le renforcement du FIDA dans sa noble mission d'accompagnement des pays, je reste convaincu que les efforts de cette institution, conjugués à ceux menés par la FAO et le PAM, auront des impacts certains sur le développement agricole et rural et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Déclaration du Gouverneur pour la République de Guinée équatoriale au FIDA

C'est un honneur pour moi de prendre part à cette trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA au nom du Gouvernement de la République de Guinée équatoriale. Qu'il me soit permis, tout d'abord, d'exprimer nos remerciements sincères pour l'accueil chaleureux que nous avons reçu dans cette ville de Rome chargée d'histoire. Par ailleurs, nos félicitations les plus sincères vont au Président du FIDA, Kanayo F. Nwanze, pour les excellentes qualités et l'esprit de responsabilité dont il fait preuve à la tête de cette prestigieuse organisation internationale.

La trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA se tient à un moment où la situation alimentaire mondiale est confrontée à d'immenses défis. Les éléments qui expliquent ces difficultés sont notamment les prix élevés des moyens de production agricole, la grave crise économique et financière mondiale et le changement climatique à l'échelle planétaire – autant de facteurs qui compromettent les efforts déployés par nos agriculteurs pour produire des aliments et surmonter la faim et la pauvreté dans les zones rurales, ainsi que la misère et la malnutrition dans le monde entier.

Notre gouvernement salue les actions engagées par le FIDA et les autres institutions des Nations Unies établies à Rome pour trouver des moyens de développer l'agriculture et de lutter contre la pauvreté mondiale. Dans ce contexte, nous sommes déterminés à maintenir et renforcer davantage notre coopération de longue date avec le FIDA. Durant les années 1980, notre pays a bénéficié de l'appui du Fonds sous la forme de trois projets agricoles, qui ont abouti à des résultats positifs malgré les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre.

En témoignage de la volonté politique qui sous-tend cette coopération, le gouvernement a remboursé toutes ses dettes à l'égard du FIDA, y compris quelques règlements omis par erreur dans le passé, qui ont été virés le 15 février dernier.

Des temps coloniaux à l'indépendance, l'agriculture pratiquée en République de Guinée équatoriale se caractérisait par un système de monoculture reposant sur le café, le cacao et le palmier à huile.

La pratique de la monoculture a persisté durant les 11 années que le premier gouvernement indépendant du pays a passé au pouvoir, la production alimentaire étant cantonnée à l'agriculture familiale de subsistance. Après les changements intervenus le 3 août 1979, il est devenu clair que la monoculture ne se prêtait guère au développement de l'agriculture, à l'amélioration de la qualité de vie des habitants des campagnes et à l'accroissement de la production, et qu'elle ne permettait pas au pays de progresser sur la voie de l'autosuffisance alimentaire, étant donné que 90% des denrées alimentaires étaient importées. Le nouveau gouvernement a donc élaboré un plan visant à diversifier les cultures vivrières dans le cadre d'un programme à court, moyen et long terme.

Au titre de ce programme, l'accent a été mis sur l'organisation des paysans en petites coopératives de production, afin de leur permettre de bénéficier de l'aide matérielle et économique du gouvernement et d'une assistance technique pour mettre un terme à la pratique agricole individuelle à laquelle ils étaient habitués. Le gouvernement a fourni du matériel agricole et accordé des prêts pour soutenir ces petites coopératives de production, qui se sont constituées dans tout le pays. Mais il nous faut un appui efficace sous forme de coopération internationale si nous voulons atteindre notre objectif.

Nous partageons avec toutes les personnes ici présentes le sentiment que le chemin qui reste à parcourir est long et semé d'embûches. Dès lors, seul un effort concerté et coordonné permettra de relever l'immense défi auquel notre monde globalisé est aujourd'hui confronté: assurer l'alimentation de tous.

Nous estimons que les pays industrialisés devraient adopter des mécanismes visant à limiter les effets néfastes du changement climatique sur la planète et soutenir les organisations internationales qui œuvrent pour favoriser le développement rural, l'agriculture et la protection de la nature.

En conclusion, le Gouvernement de la Guinée équatoriale exprime le souhait que le FIDA approuve et mène à bien la série de projets agricoles prioritaires soumise à la mission du Fonds qui s'est rendue dans notre pays en septembre 2008.

Déclaration du Représentant de la République démocratique populaire lao

C'est pour moi une joie et un grand honneur de participer aujourd'hui à cette trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA au nom du Gouvernement de la République démocratique populaire lao. Je m'associe aux autres délégations ici présentes pour féliciter le président et les vice-présidents élus de la session de cette année et je remercie de tout cœur le comité d'organisation du FIDA d'avoir organisé cette rencontre à la perfection et d'avoir accueilli si chaleureusement la délégation lao.

Comme nous le savons tous, les Objectifs du Millénaire pour le développement nous font un devoir d'éliminer la grande pauvreté et la faim et d'assurer la stabilité de l'environnement. Mais des obstacles se dressent sur notre route, à commencer par deux défis apparus récemment, l'insécurité alimentaire et le changement climatique, qui appellent l'un et l'autre de toute urgence des initiatives innovantes et intégrées.

La gestion de l'agriculture et des ressources naturelles revêt dans mon pays une importance primordiale, car elle conditionne le développement économique global et le bien-être de toute la population, ainsi que la réalisation des objectifs gouvernementaux en matière de production alimentaire et de réduction de la pauvreté. La lutte contre la pauvreté en République démocratique populaire lao exige une coordination, une collaboration et une coopération solides entre toutes les parties prenantes. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a créé ces dernières années des dispositifs institutionnels qui facilitent l'harmonisation et la complémentarité des efforts déployés par les différents acteurs au service du développement. Dans un souci d'affiner notre coopération avec nos partenaires de développement, nous avons créé huit groupes de travail thématiques qui sont autant de pôles favorisant la participation collective à la formulation des stratégies de développement, à l'élaboration des programmes d'investissement, à la mise en œuvre et au suivi périodique de ces programmes.

Au chapitre du changement climatique, la République démocratique populaire lao compte participer à certaines initiatives et prendre les mesures d'atténuation et d'adaptation qui s'imposent. La baisse de la productivité agricole reste particulièrement préoccupante. Avec l'évolution du régime des pluies, le pays est durablement confronté à des défis agricoles sans précédent. La plupart des Lao sont encore tributaires de l'environnement et des ressources naturelles, qui forment les deux piliers de notre stratégie de développement. Les forêts lao ont encore aujourd'hui le principal filet de sécurité des populations pauvres, car elles fournissent du bois pour les maisons, du combustible, des aliments et des revenus garantis. Plus de 80% des Lao vivent encore de l'agriculture, de l'activité forestière et de la pêche; ils sont donc directement tributaires de la base de ressources naturelles.

Compte tenu de tous ces facteurs, les effets du changement climatique vont sans doute avoir un impact considérable sur les populations lao; n'oublions pas que le pays a subi dans la dernière décennie des inondations et des épisodes de sécheresse qui deviennent aujourd'hui de plus en plus fréquents et dévastateurs. La République démocratique populaire lao fait maintenant partie des pays pilotes chargés de mettre à l'essai les nouvelles mesures envisagées pour affronter le changement climatique – programmes exécutés en collaboration avec nos partenaires de développement, mais aussi initiatives engagées en association avec le secteur privé. Nous sommes prêts à utiliser nos forêts et nos autres ressources naturelles pour aider à augmenter la résilience face au changement climatique, au nom certes de nos intérêts nationaux, mais aussi et surtout de la stabilité de l'environnement régional, puisque par exemple les affluents du Mékong situés en territoire lao contribuent pour un tiers environ au débit du fleuve.

La République démocratique populaire lao a enregistré un taux de croissance de 6,4% en 2009 et table sur environ 7% pour les années qui viennent. Ce bon résultat s'explique en grande partie par l'augmentation de l'investissement étranger direct dans

les projets hydroélectriques et miniers ainsi que dans d'autres secteurs comme l'agriculture et le tourisme. Le pays affiche en outre un PIB par tête de 906 USD pour l'année budgétaire 2008-2009; le taux d'inflation est peu élevé; l'investissement représente en moyenne 28,8% du PIB annuel et la pauvreté a reculé de 26%. L'agriculture lao a certes pâti de la récession économique mondiale, surtout en raison des pénuries d'intrants importés, et les catastrophes naturelles relativement graves survenues en 2008 et 2009 ont endommagé des réseaux d'irrigation et détruit environ 42 000 hectares de terres arables; la production agricole et halieutique est malgré tout restée satisfaisante. Cette résistance résulte en grande partie d'investissements progressifs bien programmés dans l'agriculture et le développement rural. La production rizicole devrait atteindre au total 3,2 millions de tonnes en 2009 et plus de 3,3 millions en 2010, ce qui correspond à l'objectif fixé pour ces deux années, à savoir 450 à 500 kg par tête, chiffre qui ne sera hélas généralement pas atteint sur les hauts plateaux, où l'agriculture itinérante traditionnelle, toujours pratiquée, ne produit pas suffisamment de riz.

C'est la raison pour laquelle les produits forestiers revêtent une telle importance pour les populations pauvres des hauts plateaux. On notera toutefois qu'au niveau national le pays continue de satisfaire ses besoins en riz et d'être autosuffisant. Le principal enseignement à tirer de cette série de faits est qu'il faut réfléchir à des stratégies d'adaptation qui aideront les paysans à s'ajuster à des conditions météorologiques imprévisibles et aux fluctuations de la production et des marchés.

Nous avons fait le pari en République démocratique populaire lao d'améliorer à la fois l'investissement agricole et la manière dont nous investissons dans la petite agriculture. Investir dans l'avenir de la petite paysannerie, ce n'est pas seulement aider les paysans à prendre pied dans les marchés, c'est aussi garantir les droits d'exploitation des terres, s'assurer que les petits exploitants ont des contrats équitables et ont accès à l'information, améliorer la couverture des services sanitaires et éducatifs et des structures de soutien et de vulgarisation agricole. Une réflexion stratégique s'impose pour restructurer l'économie rurale, rapprocher les paysans des marchés, renforcer les organisations paysannes et les institutions rurales, relever de nouveaux défis comme le changement climatique, et bien sûr réformer les capacités institutionnelles de notre Ministère pour faire en sorte que ces transformations puissent se matérialiser.

L'investissement dans l'agriculture et les ressources naturelles a certes été une bonne chose pour beaucoup de gens, mais on s'interroge maintenant sur son coût social et environnemental. Les craintes se sont avivées avec la chute des cours des denrées et la flambée des prix des produits alimentaires, preuve que l'intégration régionale et mondiale n'avait pas que des avantages et qu'elle pouvait aussi être un facteur de dérapages et de vulnérabilité. Nous savons tous que la gravité de la crise alimentaire actuelle est le résultat de vingt ans de sous-investissement et d'abandon de l'agriculture. La question a de nouveau été posée et longuement débattue lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire qui s'est tenu l'année dernière à la FAO. Permettez-moi de saisir cette occasion pour demander au FIDA et à tous nos partenaires de développement de tout mettre en œuvre pour augmenter les aides et l'investissement dans le secteur agricole. La sous-alimentation a augmenté dans des proportions alarmantes, et nous devons absolument redoubler d'efforts pour parvenir à la sécurité alimentaire, qui constitue l'un des volets des Objectifs du Millénaire. La chose est encore possible, d'autant qu'il existe dans les pays en développement de nombreux modèles pour augmenter la productivité alimentaire, et que l'agriculture de conservation gagne aussi du terrain dans les pays en développement. Reste donc à investir davantage de manière à exploiter à fond ces innovations agricoles.

Les grands objectifs du développement agricole s'articulent autour de la sécurité alimentaire et du développement de la petite entreprise agricole rurale, le tout dans une optique d'intégration économique régionale et d'actions collectives harmonisées pour

affronter le changement climatique dans le cadre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), l'ANASE+3, le Bassin du Mékong et autres espaces de coopération économique. Le gouvernement révisé actuellement sa stratégie et considère que la clé du problème de l'insécurité alimentaire est une agriculture plus résiliente capable de s'adapter au changement climatique et aux aléas des marchés. Autrement dit, il faut une production suffisante pour que chaque individu ait une alimentation saine et nutritive, équilibrée sur le plan nutritionnel et accessible à tout moment. Qui plus est, en misant sur une agriculture diversifiée, dynamique sur le plan économique, adaptée aux besoins nutritionnels du pays et centrée sur les cultures mixtes, le gouvernement entend réduire les risques qui pénalisent tellement les monocultures en cas de catastrophes naturelles, de chutes des prix, de mévente, et veut privilégier une "agriculture intelligente" conciliant sécurité alimentaire et rationalité économique. Le FIDA est pour nous un partenaire très présent qui nous aide à reformuler notre stratégie à moyen et long terme et notre programme d'investissement à l'horizon 2020, date à laquelle la République démocratique populaire lao espère sortir du Groupe des pays les moins avancés. Tel est l'objectif général que nous sommes résolus à atteindre. Nous espérons que le FIDA et nos autres partenaires de développement continueront de nous prêter leur concours dans nos efforts pour atteindre les ambitieux Objectifs du Millénaire pour le développement.

Autrefois, l'appui permanent du FIDA à la République démocratique populaire lao était en grande partie décentralisé au profit des provinces les plus pauvres. Mais depuis quelque temps, le Fonds s'emploie surtout à appuyer le secteur de l'agriculture et des ressources naturelles, en partenariat avec le Ministère de l'agriculture et des forêts. Le projet sectoriel Banque asiatique de développement/FIDA lancé en 2009 dans cinq provinces du Sud couvre la question foncière, la gestion des terres, l'investissement agricole privé et les questions environnementales, preuve d'une approche plus sectorielle, fondée sur un partenariat avec d'autres partenaires de développement, au service des objectifs du gouvernement pour le secteur. Le FIDA appuie actuellement l'élaboration de la stratégie pour le développement agricole et rural à intégrer dans le plan de développement socioéconomique national (2011-2015), qui sera l'une des pièces maîtresses de la réalisation des objectifs de développement économique durable et de réduction de la pauvreté.

Permettez-moi pour conclure de remercier le FIDA d'avoir convoqué cette importante session annuelle. J'espère que nous allons tous réfléchir ensemble à l'élaboration pour les prochaines années d'un programme réalisable et réaliste ciblé capable de transformer les défis de l'insécurité alimentaire et du changement climatique en autant d'occasions à saisir pour les générations futures.

Déclaration du Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire de la République arabe syrienne

C'est avec plaisir que je participe à vos côtés aux réunions de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole.

J'aimerais tout d'abord adresser mes félicitations et mes remerciements à M. Kanayo Nwanze, Président du Fonds, et à toute son équipe pour l'action sincère et efficace qu'ils mènent afin de promouvoir les travaux du FIDA et d'atteindre les objectifs de développement que le Fonds s'est fixés, notamment dans les pays en développement.

Le Fonds a déployé d'importants efforts aux cours des décennies passées pour atteindre ses objectifs de développement dans les domaines économique et social. Il a œuvré avec détermination et persévérance, animé d'une volonté forte de surmonter les difficultés et les obstacles – ce qu'il a réussi à faire, prouvant ainsi la validité de ses méthodes et le pragmatisme de sa démarche d'exécution des programmes de développement. Ces derniers sont tous consacrés à la lutte contre la pauvreté et la faim, en particulier dans les zones rurales les plus pauvres des pays en développement. Ils ont fait beaucoup pour alléger le fardeau d'une partie de la population de ces pays, et leur empreinte est visible dans les projets de développement mis en œuvre en Syrie.

La présente réunion intervient dans une période marquée par des crises et des difficultés d'ampleur mondiale. Elle succède à de multiples conférences et sommets internationaux réunis afin de débattre pour trouver des solutions efficaces à ces crises, qui vont du changement climatique à la crise alimentaire mondiale à cause de laquelle environ 105 millions de personnes souffrent de la faim et plus de un milliard sont mal nourries. Le Sommet de Copenhague a abordé le problème du changement climatique et de la sécheresse, qui touche la plupart des pays du monde, et particulièrement ceux qui produisent des aliments. Ses résultats ont beaucoup déçu, notamment parce que le changement climatique met en danger l'environnement et le développement en général et qu'il a exacerbé la crise alimentaire mondiale. Le Sommet du Groupe des Huit s'est également penché sur le climat, en plus de la crise économique et financière et de son impact sur la stabilité sociale des pays du monde.

Nous mesurons donc l'importance et le rôle du Fonds international de développement agricole et des autres organisations internationales compétentes pour faire face à de telles crises et en atténuer les effets néfastes dans les pays en développement. Tout cela suppose d'unifier et d'intensifier les efforts internationaux axés sur la recherche de solutions effectives et pragmatiques à ces problèmes. Depuis quelques années, la Syrie poursuit l'objectif d'un développement intégré qui englobe notamment les communautés rurales en particulier et les ressources humaines en général.

Le Gouvernement syrien a enregistré des avancées significatives dans le secteur agricole, grâce à la mise en œuvre d'un programme de réforme économique et à l'adoption d'une approche privilégiant la collaboration, dans laquelle tous les secteurs de la société participent au processus de développement. Cela a contribué à la sécurité alimentaire de notre population et à l'amélioration de son niveau de vie. La coopération de la Syrie avec le FIDA et d'autres institutions de financement et fonds arabes et internationaux a joué un rôle majeur à cet égard. De nombreux projets ont été menés à bien dans différentes régions du pays, tels que le projet de développement rural dans la région d'Idleb, le projet de développement agricole du Djebel Al-Hoss, le développement intégré dans le cadre du projet de mise en valeur des parcours de steppe (badia), le projet de développement agricole des régions côtière/centrale pour ne citer qu'eux. Toutes ces interventions ont clairement favorisé le développement des communautés et des régions ciblées. Elles témoignent de l'action du FIDA et d'autres institutions internationales en Syrie. De plus, elles sont pour nous source de fierté et de considération, car elles ont permis de créer des emplois et des sources de revenus qui ont amélioré la situation économique et sociale des populations rurales et des

bénéficiaires en optimisant l'utilisation des ressources naturelles. Ces projets ont également eu pour effet d'accroître le volume et la qualité de la production agricole dans les zones qu'ils couvrent en consolidant les services de vulgarisation rurale et les opérations de réhabilitation foncière, qui ont permis de mettre en exploitation de nouvelles terres arables d'une surface importante. Étant donné que les communautés rurales jouent un rôle essentiel dans la vie économique et sociale, une part importante des efforts de développement a été consacrée aux femmes. Il s'agissait de créer un climat propice à l'élaboration d'outils et de constituer des organismes spécialisés pour venir en aide aux femmes rurales, dont nous sommes convaincus qu'elles jouent un rôle crucial au sein de la société rurale. C'est dans cet esprit que les projets mis en œuvre ont été dotés de composantes axées sur la promotion des femmes rurales et l'amélioration de leur condition, ce qui a contribué à généraliser l'éducation, l'alphabétisation et les compétences informatiques de base, ainsi qu'à rendre l'environnement des femmes rurales plus propice à l'apprentissage et à mobiliser des ressources en faveur de la condition des femmes afin de continuer à aller de l'avant.

La situation actuelle en Palestine en général et dans la bande de Gaza en particulier est une tragédie humaine sans précédent, dont la cause est à chercher dans le blocus continu imposé par Israël, qui, sans réelle opposition, pratique toutes les formes de terrorisme, de l'assassinat et de la destruction à la judaïsation, en passant par les implantations de colons, l'arrachage des arbres et la dévastation de terres agricoles au bulldozer, au vu et au su du monde entier. Ces agissements obligent la communauté internationale à s'acquitter de ses obligations envers le peuple opprimé, car il ne saurait y avoir de développement sous occupation, en l'absence de sécurité, de stabilité, et compte tenu de l'intransigeance sans fin d'Israël, qui viole constamment les règles les plus fondamentales des droits de l'homme dans tous les territoires arabes occupés, y compris le Golan. L'évolution de la situation devrait contraindre la communauté internationale à prendre des mesures rigoureuses pour satisfaire à ses obligations et tenir les engagements qu'elle a pris lors des sommets organisés pour remédier aux problèmes auxquels le monde est confronté. En outre, les circonstances font naître des responsabilités supplémentaires urgentes qui supposent que les organisations internationales dont c'est le rôle agissent pour endiguer l'accroissement des besoins alimentaires et humanitaires.

En conclusion, je voudrais adresser nos remerciements et exprimer notre gratitude au Gouvernement italien, qui accueille le siège de nombreuses organisations internationales dont la mission consiste à lutter contre les problèmes et les crises du monde. Permettez-moi de rendre hommage au travail accompli pour faciliter et accueillir ces réunions qui, nous l'espérons, contribueront à atténuer notablement les effets de ces crises sur les peuples de la planète.

Qu'il me soit permis de dire l'espoir de la République arabe syrienne qu'un jour la faim et le dénuement auront disparu d'un monde où tous les peuples pourront bénéficier du développement et de la prospérité.

Déclaration du Représentant de la Turquie

Nous observons tous que la faim gagne du terrain, et la crise économique ne fait qu'aggraver la situation, en particulier pour les populations pauvres. Dans ce contexte très difficile, nous estimons que le rôle du FIDA, qui consiste à lutter contre la pauvreté rurale, est plus pertinent et important que jamais.

À l'évidence, les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la sécurité alimentaire résultent de ce que les investissements dans l'agriculture et l'appui à ce secteur ont été négligés. Il ne fait aucun doute que, dans une perspective à long terme, "la réussite du développement rural" est un élément essentiel des solutions qui permettront d'atténuer durablement le problème de la faim. Le FIDA joue donc un rôle central pour ce qui est d'assurer la sécurité alimentaire mondiale, en particulier dans les pays en développement.

Nous rendons hommage aux efforts déployés récemment par le Fonds pour élargir son programme de travail, à la faveur de la huitième reconstitution de ses ressources, afin de s'attaquer aux problèmes rencontrés aujourd'hui par les populations rurales pauvres. Nous constatons que le FIDA a considérablement accru son efficacité sur le plan de la conception et de l'exécution des projets, des méthodes de gestion financière et institutionnelle et de l'établissement de partenariats multilatéraux afin de travailler de concert avec les organisations compétentes.

L'année passée, nous avons vu le FIDA défendre vigoureusement l'importance du développement rural et se battre pour le faire figurer en bonne place dans les priorités internationales et les programmes politiques. Nous nous félicitons par ailleurs des initiatives prises par le Fonds pour collaborer avec les autres institutions, qu'elles soient établies à Rome ou ailleurs.

Nous avons la conviction que, dans le cadre du processus de réforme déjà engagé, le FIDA gagnera encore en efficacité pour améliorer les moyens d'existence des ruraux pauvres et atténuer la pauvreté. À cet égard, c'est avec satisfaction que nous constatons d'ores et déjà l'habileté avec laquelle le Président dirige le Fonds et l'appui que les Membres apportent au renforcement des capacités du FIDA en la matière. La Turquie continuera de soutenir en toute confiance l'action du FIDA.

Chapitre 4

Déclarations et allocutions spéciales



Son Excellence Giorgio Napolitano,
Président de la République italienne



L'Honorable Mizengo Peter Pinda,
Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie



M. Jacques Diouf,
Directeur général de l'Organisation
des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture



M. Amir Mahmoud Abdulla,
Directeur exécutif adjoint et
Directeur général de
l'administration du Programme
alimentaire mondial



M. Kanayo F. Nwanze,
Président du Fonds international de
développement agricole



M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA,
accueille Son Excellence Giorgio Napolitano,
Président de la République italienne



M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA,
accueille l'Honorable Mizengo Peter Pinda,
Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie

Allocution de bienvenue prononcée par le Président du Fonds international de développement agricole, Kanayo F. Nwanze, à l'occasion de la visite de Son Excellence Giorgio Napolitano, Président de la République italienne, et de l'Honorable Mizengo Peter Pinda, Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie

Monsieur le Président Napolitano,

Je suis heureux de vous accueillir à cette trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Permettez-moi de vous remercier, au nom de tous les États membres du Fonds, d'avoir accepté d'ouvrir la session aujourd'hui.

Le FIDA a vivement apprécié que l'Italie ait tenu à maintenir la question agricole en bonne place à l'ordre du jour international en 2009 pendant sa présidence du Groupe des Huit (G-8), couronné par le grand Sommet historique de L'Aquila. Nous devons de toute urgence accroître et renforcer notre appui aux petits paysans partout dans le monde – et nous avons besoin pour cela des efforts concertés de la communauté internationale. Nous espérons que l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire nous aidera à mieux faire dans cette entreprise. Nous sommes convaincus que l'Italie, qui accueille les trois organismes des Nations Unies chargés des questions d'alimentation et d'agriculture, continuera de jouer le rôle politique décisif qui est le sien pour faire aboutir l'initiative et favoriser par là le développement rural dans les pays pauvres. Sachez que nous apprécions infiniment votre présence parmi nous ici aujourd'hui.

Je tiens également à vous remercier, monsieur le Ministre Tremonti, de nous faire l'honneur de votre présence. Les liens solides qui se sont noués entre le FIDA et votre ministère ont hissé l'Italie au deuxième rang des plus gros contributeurs à la huitième reconstitution de nos ressources. Dans vos fonctions de Président de la réunion des Ministres des finances du G-7 vous avez su porter à l'attention de vos collègues les implications financières de l'indispensable soutien de l'investissement agricole.

Et puisque c'est la première fois que le Conseil des gouverneurs se réunit dans le nouveau bâtiment du siège du FIDA, j'aimerais profiter de cette occasion pour vous remercier sincèrement au nom de nous tous, personnel et États membres du FIDA, et vous dire combien nous apprécions tout ce que fait votre pays pour que les choses avancent.

Honorable Premier Ministre Pinda,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'être venu aujourd'hui porter le message de S.E. Jakaya Mrisho Kikwete. Je salue également la présence de vos collègues, le Ministre tanzanien de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et des coopératives, l'Hon. Stephen Masato Wasira, le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement de Zanzibar, l'Hon. Burhan Saadart Haji, et le Vice-Ministre tanzanien des affaires étrangères, l'Hon. Seif Ali Idd, qui représentent votre gouvernement. Je remercie chacun de vous d'avoir agi avec énergie pour que s'instaure la collaboration étroite qui existe aujourd'hui entre le FIDA et votre pays. La République-Unie de Tanzanie est l'une des pièces maîtresses de notre stratégie de présence dans les pays. Notre responsable de programme de pays est en poste à Dar es Salam depuis octobre 2008; il a été le premier à être affecté dans la région.

La République-Unie de Tanzanie est le seul pays d'Afrique, et peut-être du monde, à avoir connu en l'espace de 40 ans des transitions aussi rapides et radicales. Je tiens à signaler que vous avez lancé l'année dernière les bases pour une révolution verte en République-Unie de Tanzanie avec le projet Kilimo Kwanza ("l'agriculture d'abord"), qui met l'agriculture au premier rang des priorités du programme de développement pour les dix années qui viennent.

En décidant d'accueillir la prochaine réunion régionale du Forum économique mondial en Afrique, la République-Unie de Tanzanie va aider les dirigeants africains à venir partager leurs données d'expérience et à réfléchir ensemble sur les enseignements à en tirer. Cette rencontre va également encourager l'initiative locale et la prise en main des projets, mais aussi promouvoir le changement qui doit encore s'opérer pour que le développement agricole devienne l'élément primordial prioritaire de la lutte contre la pauvreté dans l'ensemble du continent.

Permettez-moi pour conclure de redire à chacun de vous combien les gouverneurs du Fonds sont honorés par votre présence. Nous attendons vos déclarations avec le plus vif intérêt.

Message de Son Excellence Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, adressé en son nom par l'Honorable Mizengo Peter Pinda, Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie, à l'occasion de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

C'est pour un moi un honneur et un privilège de pouvoir m'exprimer devant vous à l'occasion de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole. Le Président de la République-Unie de Tanzanie, S.E. Jakaya Mrisho Kikwete, qui devait venir en personne, a dû se désister à la dernière minute en raison d'autres engagements pressants. Mais, compte tenu de l'importance de cette réunion, il m'a demandé de m'adresser à vous en son nom.

Il vous envoie ses salutations et félicite le secrétariat du FIDA d'avoir convoqué cette trente-troisième session, à laquelle il souhaite un plein succès.

Je tiens tout d'abord à féliciter Kanayo Nwanze, cinquième Président du FIDA, élu par tous les pays membres par acclamation. Tous mes vœux l'accompagnent à l'heure où il entame les quatre années de son mandat.

La trente-troisième session se tient à un moment où les pays du globe commencent à peine à se remettre des ondes de choc de la récente tourmente mondiale provoquée par une grave crise alimentaire et financière doublée d'une flambée des cours du pétrole. On a appris récemment que, à cause de tous ces événements, le nombre de personnes sous-alimentées atteignait aujourd'hui le milliard. Ce chiffre prouve que les stratégies censées contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux et nationaux de réduction de la pauvreté et de l'Objectif numéro 1 du Millénaire pour le développement n'ont pas encore donné les résultats escomptés.

La République-Unie de Tanzanie réaffirme sa volonté d'œuvrer avec le FIDA pour venir à bout des obstacles qui freinent le développement agricole, notamment dans les pays en développement. Depuis sa création en 1977, le FIDA travaille d'arrache-pied pour atteindre son objectif, qui est d'améliorer l'accès des ruraux pauvres aux moyens et à l'organisation dont ils ont besoin pour tirer parti des ressources naturelles, dont la terre et l'eau, ainsi que des technologies agricoles améliorées et pour se doter de services d'aide à la production efficaces. Il faut aussi des services financiers très diversifiés et des marchés d'intrants et de produits agricoles transparents et concurrentiels. Les possibilités d'emplois ruraux non agricoles et de création d'entreprises doivent être exploitées, et il faut également mettre en place des politiques et des programmes sectoriels à l'échelon national et local.

L'agriculture va rester le secteur économique dominant dans la plupart des pays en développement, notamment en Afrique, où l'agriculture est le principal moyen de subsistance. Car, en Afrique, l'agriculture ne sert pas seulement à nourrir les populations, comme partout ailleurs dans le monde: c'est aussi une importante source de revenus. Il s'ensuit que le développement agricole durable passe par l'exploitation effective du potentiel économique du secteur. Comme la plupart des agriculteurs africains sont des petits paysans, les mesures d'appui et de facilitation doivent être pensées pour eux si l'on veut qu'ils contribuent à la révolution verte en gestation dans de nombreux pays en développement, à commencer par les pays africains.

Je sais que l'objectif du FIDA participe d'une volonté de donner aux populations rurales pauvres les moyens de se prendre en main, de créer et consolider leurs propres organisations capables de défendre leurs intérêts et d'abattre les obstacles qui les empêchent d'avoir une vie meilleure. Les populations rurales doivent avoir leur mot à dire dans l'élaboration des décisions et des politiques qui les touchent directement et avoir un pouvoir de négociation renforcé sur les marchés. C'est là une noble ambition, et on constate chaque jour sur le terrain que le FIDA n'épargne aucun effort pour remplir le

mandat qui sous-tend ses objectifs. Par ses prêts et ses dons, il aide nos gouvernements à élaborer et financer des programmes et projets qui permettent aux pauvres de se libérer de la pauvreté par leurs propres moyens.

En République-Unie de Tanzanie, par exemple, il a appuyé de nombreux projets et programmes de développement agricole et rural. J'en citerai trois pour mémoire.

Le premier, intitulé **programme d'appui aux services agricoles**, vise à augmenter la productivité agricole. Des fermes-écoles ont ainsi été ouvertes pour former les agriculteurs et les éleveurs et les familiariser avec diverses techniques de production. Cette formule s'est avérée pratique, viable et facilement reproductible.

Le deuxième programme, appelé **programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles**, a été pensé pour améliorer la structure, le fonctionnement et la performance de ces systèmes. Grâce à lui, les paysans obtiennent de meilleurs prix pour leurs produits. Le dispositif des récépissés d'entrepôt permet aux petits exploitants d'entreposer leur production au moment des récoltes, quand les prix sont bas, et de la vendre quand la demande ainsi que les prix augmentent. C'est en fait une excellente innovation dont les bénéficiaires sont très satisfaits.

Le troisième programme est le **programme de services financiers ruraux** destiné à donner aux ruraux pauvres les moyens d'épargner et d'investir dans des activités rémunératrices. Il a par ailleurs magistralement réussi à convaincre les communautés rurales de s'organiser pour créer des coopératives d'épargne et de crédit. En juin 2009, par exemple, il y avait dans le pays 276 coopératives comptant un total de 110 679 membres, dont 43% de femmes.

Je pourrais citer de nombreux autres exemples concrets de projets et de programmes soutenus par le FIDA dans d'autres pays. Je tiens à féliciter au passage le Conseil d'administration et surtout le Conseil des gouverneurs du Fonds, qui pilotent d'une main sûre la lutte contre la pauvreté en milieu rural et savent s'assurer que le développement agricole ainsi que les populations rurales défavorisées bénéficient de toute l'attention voulue à tous les niveaux. L'excellent travail de terrain accompli à ce jour doit être poursuivi et l'engagement dans les programmes agricoles sectoriels doit être intensifié et approfondi.

L'appui du FIDA vient s'ajouter à l'action résolue que nous menons nous-mêmes pour révolutionner l'agriculture et assurer notre sécurité alimentaire. Car l'agriculture africaine souffre de lourds handicaps: accès insuffisant aux technologies agricoles, infrastructures inadéquates, faible productivité due à l'utilisation fautive des intrants agricoles, systèmes de commercialisation médiocres, valeur ajoutée insuffisante, absence de services financiers, organisations paysannes anémiques, changement climatique et gestion des eaux contraire aux bonnes pratiques.

Faute d'un accès adéquat aux technologies agricoles, la productivité agricole peine à décoller. L'accès aux technologies modernes est donc primordial si l'on veut trouver des solutions qui aideront les paysans à accroître leur productivité. Ces solutions s'appellent pratiques agricoles exemplaires, accès à des semences et à des engrais de qualité, protection des cultures.

Le manque d'infrastructures adéquates entrave sérieusement l'acheminement des intrants et des produits agricoles. Les paysans sont surtout pénalisés par la médiocrité des infrastructures censées faciliter l'accès aux marchés et le transport des marchandises des zones rurales jusqu'aux centres d'activité économique.

Les marchés africains sont parfois instables et inaccessibles pour la plupart des petits paysans, qui n'ont d'ailleurs ni l'information ni le savoir-faire commerciaux nécessaires.

pour obtenir les meilleurs prix, en conséquence de quoi ils sont exploités par des négociants sans scrupule qui leur offrent des prix dérisoires. Heureusement, des systèmes tels que les récépissés d'entrepôt essaient de les soustraire à la rapacité de certains commerçants.

Sur le plan international, l'agriculture lourdement subventionnée des pays développés sape la compétitivité des produits issus de l'agriculture non subventionnée et très sous-financée des pays en développement. La question des subventions est malheureusement l'un des principaux écueils du Cycle de négociations de Doha pour le développement. Les aides agricoles sont donc en partie responsables de la flambée des prix des produits alimentaires et de la destruction de la petite agriculture dans les pays en développement, en particulier en Afrique.

L'absence de services financiers susceptibles d'encourager les petits paysans à épargner et investir compromet sérieusement l'amélioration de l'agriculture en Afrique. L'agriculture est considérée comme un secteur à risque, et en outre de nombreuses banques commerciales ne veulent pas prêter aux petits exploitants. Les paysans essaient bien de s'organiser en créant des mutuelles d'épargne et de crédit, mais leurs capacités dans ce domaine sont très insuffisantes.

Sur le plan national, la recherche d'autres ressources en eau, pour l'agriculture irriguée par exemple, est très entravée par le manque de moyens financiers. C'est la raison pour laquelle 90% des paysans africains sont tributaires des pluies, dont l'imprévisibilité affecte la régularité et la qualité des récoltes. Alors que 70% de l'eau utilisée dans le monde va à l'agriculture, l'Afrique n'utilise que 4% de ses réserves en eau pour l'irrigation, contre 17% en Asie et 12% en Amérique latine. En République-Unie de Tanzanie, 1% seulement des terres arables sont irriguées.

Le changement climatique des dernières décennies (notamment le dérèglement du régime des pluies et les épisodes de sécheresse qui frappent les zones tropicales) est néfaste pour la production agricole. Il compromet la survie de l'agriculture peu mécanisée dont vivent la majorité des Africains, surtout les femmes. Les inondations, la sécheresse ou les séismes comme en Haïti récemment détruisent les récoltes et compromettent la sécurité alimentaire des pays en développement pauvres.

Permettez-moi pour conclure de dire que, si le défi agricole est de taille, des solutions existent. Nous avons les ressources, les technologies et les compétences requises. Nous avons des instituts pour mettre au point les technologies appropriées; nous avons des institutions comme le FIDA, la FAO, le PAM, etc., pour appuyer l'application de ces technologies et nous avons tenu plusieurs sommets pour réfléchir aux questions agricoles et aux aides nécessaires. Nous avons promis d'investir des milliards de dollars dans l'agriculture – mais rien n'est venu. Nous devons œuvrer dans un esprit de confiance avec tous nos partenaires pour prendre le virage de la révolution verte en Afrique. Le FIDA a ouvert la voie. Nous espérons qu'il continuera de renforcer sa présence et que d'autres partenaires, d'autres acteurs se joindront à l'action que nous menons pour développer notre agriculture. En Afrique, nous avons promis de consacrer 10% de nos budgets annuels à l'agriculture. Nous encourageons tous ceux qui ont pris des engagements à les honorer, car aujourd'hui nous avons la volonté politique et les programmes requis pour table sur l'agriculture et lui donner l'importance qu'elle mérite. Si nous voulons préserver l'avenir des générations futures, celles notamment qui vivront de l'agriculture, c'est dès maintenant qu'il faut agir.

Discours liminaire de Son Excellence Giorgio Napolitano, Président de la République italienne

Monsieur le Président,
 Monsieur le Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie,
 Monsieur le Ministre de l'économie et des finances
 Madame la Présidente du Conseil des Gouverneurs,
 Mesdames et Messieurs les Ministres et Gouverneurs,
 Mesdames et Messieurs les Délégués,
 Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que j'ai reçu et accepté l'invitation de participer à cette trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, la première à se tenir dans le nouveau bâtiment du siège et la première aussi du mandat du Président Nwanze.

En vous souhaitant la bienvenue à Rome, je me permets également de vous dire mon espoir de voir vos délibérations aboutir à des décisions concrètes qui permettront de guider les activités du FIDA, dans les limites des ressources disponibles et conformément aux priorités définies dans le programme mondial.

Le FIDA se trouve aujourd'hui dans une phase critique de son histoire, tout comme du reste les autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome. On lui demande d'une part de porter un regain d'attention au développement rural – son principal objectif depuis sa création – mais d'autre part il est confronté à des questions pressantes telles que les effets du changement climatique sur l'agriculture ou le problème de l'insécurité alimentaire.

On ne saurait exclure la possibilité d'une résurgence des crises alimentaires à l'avenir. Dans la conjoncture mondiale actuelle, l'éventualité de pressions renouvelées sur les prix agricoles est loin d'être une vue de l'esprit. Si ce scénario se réalise, les organismes des Nations Unies et les organisations multilatérales devront se montrer à la hauteur des enjeux sous peine de trahir les attentes et la confiance de leurs mandants. La consolidation de leur prestige dépendra largement de leur réactivité et de leurs interventions.

Lors du Sommet du G-8 tenu à L'Aquila, les chefs d'État et de gouvernement présents se sont déclarés profondément préoccupés par l'augmentation des taux de malnutrition et les crises alimentaires, notamment en Afrique. Ils ont décidé d'agir ensemble, sur la base de principes partagés, pour parvenir à une sécurité alimentaire durable.

Le FIDA est constamment aux avant-postes de l'action dynamique dans ce domaine ; il soutient d'abord et surtout les petits agriculteurs – dont un grand nombre sont d'ailleurs des femmes – trop souvent pénalisés par des règlements qui entravent l'accès de leurs produits aux marchés mondiaux, la répartition inégale des ressources, le manque d'accès aux techniques de production les plus avancées, la pauvreté et des conditions climatiques défavorables.

Les ressources financières du FIDA se sont considérablement étoffées avec la récente opération de reconstitution, qui a confirmé le rôle toujours plus important du développement agricole. Les bons résultats de cette reconstitution valent reconnaissance de la réussite des réformes engagées et démontrent que les États membres font pleinement confiance aux instruments et aux capacités du Fonds.

Mais il faut aller plus loin. Une stratégie mondiale efficace appelle un effort commun d'efficacité et d'optimisation des résultats. Il faut espérer que les trois organismes à vocation agricole ayant leur siège à Rome – que l'Italie a l'honneur d'accueillir et

auxquels elle est très attachée – sauront mettre à profit la complémentarité de leurs mandats pour intervenir de manière coordonnée.

Je voudrais souligner pour conclure que, face aux défis imposés par les marchés globalisés et à la difficulté de surmonter les crises mondiales, nous devons réfléchir à un modèle de gouvernance partagée fondé sur les valeurs de solidarité, d'ouverture, d'écoresponsabilité pour les politiques de développement et nous occuper davantage des pays les moins avancés.

Je suis convaincu que le FIDA et ses organisations sœurs présentes à Rome sont parfaitement conscients de ces objectifs et vont agir en conséquence. Et je sais que vos délibérations serviront pleinement la noble mission de cette institution.

Déclaration de la Présidente du Conseil des gouverneurs à l'occasion de la cérémonie d'inauguration

Cinq années seulement nous séparent de 2015, date butoir pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement; 2010 sera donc une année charnière s'agissant des efforts déployés par la communauté internationale en vue d'atteindre cette cible.

Dans le monde entier, 500 millions de petites exploitations doivent assurer la subsistance de quelque deux milliards de personnes, soit un tiers de la population mondiale. Il est donc essentiel d'accroître leur productivité, afin de couvrir les besoins alimentaires et nutritionnels non seulement de ces exploitants mais également des millions de personnes qui dépendent d'eux.

Nous sommes tous conscients que, si nous voulons atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, il nous faut promouvoir l'agriculture et le développement rural, simultanément et à divers niveaux. Nous devons également tenir nos promesses, non seulement au niveau de l'aide publique au développement mais également des dépenses nationales. Enfin, nous devons redoubler d'efforts afin d'améliorer l'efficacité de l'aide en harmonisant celle-ci avec les priorités nationales.

Les crises alimentaires et financières déclenchées il y a plus de deux ans sont le spectre qui rode encore autour de nous, et qui a mis en exergue la vulnérabilité du monde rural en général et des pays en développement en particulier. Prenant conscience des effets néfastes de cette crise, la communauté internationale s'est alors mobilisée à travers plusieurs rencontres internationales de haut niveau au cours desquelles elle a pris des engagements sur les questions de l'agriculture et du développement rural. Il s'agit en particulier de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire, du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, des Sommets du G-8 et du G-20, et la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies à Copenhague.

Malgré toute cette mobilisation, de nombreuses populations restent menacées par des famines et le seront encore davantage avec les effets néfastes des changements climatiques sur le développement de l'agriculture. Il faut donc trouver des solutions adéquates à cette menace constante de l'humanité. Ces solutions ne doivent pas seulement être le fait des résolutions prises dans les rencontres de haut niveau comme celle-ci, mais elles doivent se manifester au quotidien dans les exploitations agricoles, et c'est d'ailleurs le thème central de la présente session.

S'il est admis que la modernisation des petites unités de production agricole, par la facilitation de l'accès aux technologies appropriées, permettrait de contribuer à satisfaire la demande agricole et alimentaire mondiale de plus en plus croissante, il est important de reconnaître que ce type d'agriculture doit évoluer à terme pour reposer sur les moyennes et grandes exploitations agricoles, en tenant compte des questions de gestion des ressources naturelles qu'elle pourrait engendrer. Toutefois, quelque soit le type d'exploitation, le défi du développement agricole et rural ne pourra être relevé que par la mise en place des mécanismes de financement adaptés. Les financements publics, qu'ils proviennent des ressources internes ou externes se sont montrés insuffisants pour couvrir les besoins en capital du secteur agricole.

Je voudrais ici exprimer toute notre gratitude aux partenaires de développement, certains sont ici présents au côté du FIDA, pour les efforts jusqu'ici déployés pour la croisade contre la faim. Ces efforts sont d'ailleurs louables en ce qui concerne le développement de la microfinance rurale. Cependant, ils restent insuffisants tant au niveau des services et produits financiers offerts qu'à celui de la couverture totale des besoins des différentes catégories des acteurs ruraux.

Vous constatez avec moi que les défis du développement agricole sont immenses. En l'absence de banques commerciales classiques, dans un secteur déjà très risqué, la mise en place des structures de financement spécialisées est une nécessité. À cette occasion, la responsabilité d'une institution internationale des Nations Unies comme le FIDA, spécialisée dans le financement du secteur agricole est ainsi interpellée. C'est pourquoi, au cours de cette session du Conseil, chacun d'entre nous, en sa qualité de Gouverneur du FIDA, doit affronter ces questions dans le contexte spécifique de notre Fonds. Nous devons veiller à ce que le FIDA dispose davantage de ressources et d'instruments nécessaires pour pouvoir mener à bien sa mission,

Je sais que je peux compter sur votre appui et votre collaboration pour que cette trente-troisième session du Conseil soit couronnée de succès.

Message de Son Excellence Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

À l'occasion de sa trente-troisième session, j'adresse mes salutations les plus chaleureuses au Conseil des gouverneurs du FIDA ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent sans relâche afin que les petits exploitants et les producteurs ruraux soient au cœur des efforts de lutte contre la pauvreté et la faim dans le monde.

Malgré les graves préjudices causés par la récession mondiale, nous avons assisté, l'an passé, à une reprise des investissements dans le domaine de l'agriculture, reprise assortie de la promesse, de la part des dirigeants mondiaux, d'augmentations additionnelles importantes au cours des trois années à venir. Dans le continent africain, huit pays ont atteint, voire dépassé, l'objectif fixé par la Déclaration de Maputo, à savoir que 10% au moins des budgets nationaux soient consacrés à l'agriculture. Le Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition fait fond sur la reconnaissance croissante, à l'échelle internationale, du rôle joué par l'agriculture et le développement rural en faveur de la réduction de la pauvreté. J'ai eu le plaisir de pouvoir rencontrer les délégués du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, l'an dernier à Rome, qui a débouché sur la définition des cinq principes constitutifs de ce partenariat en constante évolution et sur la mise en place d'un Comité renforcé de la sécurité alimentaire mondiale. Et ce n'est pas un hasard si le premier desdits principes – qui met l'accent sur l'importance cruciale des plans pris en charge par les pays – correspond également à la manière dont le FIDA envisage son action.

Avec plus de 1 milliard de personnes qui souffrent de la faim – chiffre sans précédent dans l'histoire de l'humanité –, nous n'avons plus de temps à perdre. La crise alimentaire dans la Corne de l'Afrique, le drame du peuple haïtien et les alertes lancées par d'autres parties du monde nous rappellent que notre action en faveur de la sécurité alimentaire doit être à la fois exhaustive et soutenue. Nous devons également accorder une attention renforcée aux interrelations entre changement climatique et agriculture. Et nous devons aller de l'avant sur la voie de l'instauration de partenariats variés et novateurs susceptibles d'aider les populations et les communautés à améliorer leur productivité, leur hygiène nutritionnelle et leur autosuffisance. À cet égard, nous devons accorder la priorité aux intérêts des femmes, lesquelles doivent concilier production, transformation et commercialisation des denrées alimentaires, soins aux enfants et tenue du budget du ménage.

Lorsque les dirigeants mondiaux se réuniront à New York en septembre, à l'occasion du Sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, je les exhorterai à accorder la priorité aux interventions stratégiques les plus prometteuses. Je compte sur le FIDA et ses partenaires pour qu'ils attirent l'attention du monde sur le potentiel stratégique qu'offrent les investissements dans les systèmes de culture paysanne comme contribution au développement durable. Permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus sincères pour une session couronnée de succès.

Déclaration du Président du Fonds international de développement agricole, M. Kanayo F. Nwanze

Au nom de la direction et du personnel du FIDA, j'ai l'honneur et le plaisir de vous accueillir à Rome, dans notre siège, à l'occasion de cette trente-troisième session du Conseil des gouverneurs.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer à nouveau mes remerciements à Son Excellence Giorgio Napolitano, Président de la République italienne, et à l'Honorable Mizengo Peter Pinda, Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie, dont la présence en ce jour nous honore. C'est là une preuve manifeste, dont nous mesurons l'importance, de soutien au FIDA et de confiance dans ses activités.

J'ai également le vif plaisir d'accueillir aujourd'hui nos amis et partenaires des institutions des Nations Unies basées à Rome – l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM). M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, s'adressera au Conseil, et M. Amir Mahmoud Abdulla, Directeur exécutif adjoint et Directeur général de l'administration du PAM, nous transmettra un message de la Directrice exécutive, Mme Josette Sheeran. Votre présence ici aujourd'hui est le symbole des relations étroites qui unissent nos institutions.

Nous sommes également heureux d'avoir parmi nous des invités d'honneur qui prendront part au débat en séance plénière de cet après-midi. Outre l'Honorable Mizengo Peter Pinda, je voudrais souhaiter la bienvenue à Mme Haydée Castillo, au professeur Sir Gordon Conway, à M. Nahed Mohammed Taher, à M. Ajay Vashee ainsi qu'à M. Jim Clancy, de la CNN, qui jouera le rôle de modérateur. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir trouvé le temps, malgré vos emplois du temps chargés, de venir ici aujourd'hui et attendons avec impatience vos interventions et contributions.

Comme vous le savez, il s'agit du premier Conseil des gouverneurs organisé au siège du FIDA. C'est pour nous un plaisir que de pouvoir partager ces lieux avec vous, ne serait-ce que pour quelques jours.

Le FIDA et Haïti

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Avant de vous présenter mon rapport sur nos réalisations en 2009, nos prévisions pour 2010 et notre vision de l'avenir pour le FIDA, permettez-moi de dire quelques mots à propos d'Haïti.

Nous avons tous été profondément choqués par les souffrances du peuple haïtien. On estime désormais à plus de 250 000 personnes le nombre des victimes. L'ampleur de la destruction des infrastructures et de la capacité productive de cette nation pauvre, et des pertes humaines, est tout simplement effarante.

La communauté internationale tout entière doit s'unir au peuple haïtien et lui apporter l'appui dont il a si désespérément besoin pour pouvoir se relever de cette terrible catastrophe. Ici à Rome, vendredi dernier, les trois organisations qui y sont basées ont mis en place une équipe spéciale chargée de fournir une aide coordonnée au pays. Nous saluons les efforts déployés par les Gouvernements haïtien, brésilien et américain afin d'organiser la réunion qui nous a permis de lancer cette initiative.

De notre côté, nous sommes en train de prendre un certain nombre de mesures urgentes afin d'offrir à Haïti tout l'appui possible. Une mission d'information nous a permis de définir quatre domaines d'intervention.

- a) En premier lieu, nous intensifions les activités réalisées dans le cadre des projets en cours d'exécution dans les zones rurales d'Haïti, l'accent étant mis sur la production alimentaire et les activités visant à créer des revenus et des emplois.
- b) En deuxième lieu, en collaboration avec la FAO, nous avons prolongé notre programme de distribution de semences et d'outils agricoles, lancé en 2008 à la suite de la crise alimentaire, ce qui permettra à 15 000 ménages ruraux de se préparer à la période des semis qui débutera en mars prochain.
- c) En troisième lieu, nous avons octroyé un don d'un montant de 3,2 millions d'USD pour financer le relèvement après le séisme, améliorer la sécurité alimentaire et créer des emplois. La priorité sera accordée aux zones les plus gravement touchées par le séisme et par l'afflux de migrants urbains dans les campagnes.
- d) Enfin, nous accueillons aujourd'hui un événement parallèle, organisé durant ce Conseil des gouverneurs, afin d'examiner avec nos États membres les modalités de gestion de la dette d'Haïti à l'égard du FIDA. Celle-ci est actuellement estimée à 58 millions d'USD et devrait atteindre 78 millions d'USD durant le cycle des prêts en cours.

Réalisations opérationnelles du FIDA en 2009

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Il y a un an, vous m'avez accordé votre confiance lorsque vous m'avez élu cinquième Président du FIDA. En acceptant cette nomination, je me suis engagé à défendre sans relâche les populations rurales pauvres et à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que l'agriculture et la sécurité alimentaire figurent parmi les priorités des gouvernements du monde entier.

Je vous ai également promis d'aller de l'avant avec le programme de réforme du FIDA afin que notre institution devienne une organisation plus efficace, plus efficace et plus agile.

Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir vous annoncer que nous faisons des progrès importants sur tous ces plans, dont je voudrais vous illustrer les principales réalisations.

Au cours de l'année passée, nous nous sommes efforcés de placer le développement rural parmi les priorités internationales. Je suis satisfait que, dans le cadre de ces efforts, nous soyons également parvenus à élever le FIDA au rang de protagoniste de premier plan pour les questions de sécurité alimentaire à l'échelle mondiale.

Nous avons intensifié nos efforts de communication, attirant ainsi l'attention des médias nationaux et internationaux, qu'il s'agisse de la presse, de la radio ou de la télévision. Aujourd'hui, le FIDA est plus connu que jamais, à Rome comme ailleurs!

Et nous sommes allés de l'avant:

- a) Grâce à l'appui marqué de la présidence italienne du G-8, le FIDA a pris une part active aux réunions du G-8 en 2009, qui ont débouché sur le Sommet du G-8 organisé à L'Aquila où, comme vous le savez, a été adoptée l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire.
- b) Nous avons apporté notre appui à la FAO dans le cadre du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire qui s'est tenu en novembre l'année dernière et avons financé la participation des organisations de la société civile afin que les petits exploitants puissent participer au débat.

- c) À l'occasion de la quinzième session de la Conférence des Parties (CdP15) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Copenhague, nous avons parrainé la Journée de l'agriculture et du développement rural, événement axé sur le rôle central que les petits exploitants doivent jouer dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.
- d) Nous avons également mis à profit la participation du FIDA à plusieurs conférences et symposiums pour mettre l'accent sur le rôle déterminant joué par les petits exploitants dans l'amélioration de la sécurité alimentaire mondiale. À l'occasion des réunions régionales du Forum économique mondial, au bord de la mer Morte, en Jordanie, et à Cape Town, en Afrique du Sud, puis à Davos au début de cette année – où le FIDA était représenté pour la première fois –, j'ai insisté sur le fait que l'agriculture doit être considérée comme une "entreprise", quelle que soit son ampleur. Il y a quelques jours à peine, j'ai réitéré ce message lors du Forum économique de Jeddah, en rappelant que c'est dans ce contexte que doivent s'inscrire les initiatives et l'appui du secteur public comme du secteur privé.
- e) Au cours de 2009, j'ai eu le privilège de me rendre dans certains de vos pays et de dialoguer avec les dirigeants nationaux ainsi qu'avec les médias nationaux et internationaux sur le thème du développement rural. J'ai eu le plaisir de constater par moi-même les activités de développement que nous finançons – de l'appui aux exploitations familiales au Brésil, à la conservation des eaux et des sols en Jordanie, aux efforts de reconstruction après conflit en Côte d'Ivoire, au soutien apporté aux groupements féminins en Inde, et à la participation active aux efforts de remise en état après le séisme en Chine.
- f) Auprès des dirigeants du monde en développement, en particulier d'Afrique, j'ai plaidé en faveur de l'engagement et de l'action afin de promouvoir: la mobilisation politique au plus haut niveau; l'expression de la volonté politique; et un engagement financier manifeste, aussi modeste soit-il. Auprès des dirigeants des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), j'ai plaidé en faveur de la transparence des engagements et du respect de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et du Programme d'action d'Accra. Enfin, auprès des dirigeants des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), j'ai plaidé en faveur d'une participation accrue aux efforts de renforcement de la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Nous devons œuvrer sans relâche à ces fins.
- g) Lorsque je me suis rendu dans vos pays, les échanges que j'ai eus à tous les niveaux m'ont permis de constater avec plaisir combien le FIDA est apprécié. Je voudrais vous assurer que nous continuerons à écouter nos clients et bénéficiaires et à apprendre à leur contact, car les savoirs ainsi obtenus constituent l'un des piliers de notre culture institutionnelle.

En ce qui concerne l'ensemble de nos opérations sous forme de prêts et de dons, je suis heureux de vous informer qu'avec l'approbation, par le Conseil d'administration, de prêts et de dons pour un montant total supérieur à 700 millions d'USD en 2009, nous avons tenu les engagements pris dans le cadre de la septième reconstitution.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier le Conseil d'administration, la direction et le personnel du FIDA pour la tâche ardue qu'ils ont accomplie afin de mettre en œuvre le programme de travail ambitieux pour 2009, qui dépasse de 19% celui de l'année précédente.

Outre renforcer notre programme de travail, nous avons accompli les tâches ci-après:

- a) Grâce à nos processus d'amélioration de la qualité et d'assurance qualité, nous avons continué à **renforcer la qualité des projets que nous finançons**, tout en conservant leur caractère intrinsèque d'interventions propriétés de nos États membres mais conçues et mises en œuvre avec notre aide.
- b) Nous sommes allés de l'avant sur la voie de **l'innovation** – un nombre croissant de projets adoptent l'approche de la chaîne de valeur dans une optique tant de renforcement de l'impact que de garantie de la durabilité.
- c) Les femmes restent la cible principale de nos projets et programmes de pays, et j'ai été heureux d'accepter en octobre dernier la torche de l'OMD3 des mains de Mme Ulla Tornaes, Ministre danoise, et je me suis engagé à faire quelque chose de plus. Au sein du FIDA, l'égalité entre les sexes sur le lieu de travail est une réalité – 75% du personnel du cadre organique récemment recruté dans le Bureau du Président et du Vice-Président, où trois personnes sur quatre sont des femmes, notamment la Vice-Présidente et la Directrice du Bureau.
- d) Nous avons mis en place un **nouveau modèle opérationnel** sur la base duquel le FIDA supervise directement les projets qu'il finance et pour lesquels il fournit un appui à l'exécution. Nous constatons déjà que, grâce à cela, la gestion des projets mais également notre efficacité en matière de développement se trouvent renforcées.
- e) Une avancée importante en ce sens est l'élargissement de **notre présence dans les pays**. En 2009, le nombre de bureaux a atteint 27, répartis dans 31 pays. Ces bureaux renforcent notre appui à l'exécution des projets et consolident la concertation avec les pays dans lesquels nous intervenons. Je suis heureux de vous annoncer qu'avec le précieux soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), nous avons mis en place le cadre administratif nécessaire pour poursuivre cet élargissement.
- f) Nous avons **consolidé nos partenariats** tant avec les institutions bilatérales que multilatérales, nous permettant ainsi de démultiplier nos ressources par le biais d'accords de cofinancement qui ont dépassé 300 millions d'USD en 2009. Ce week-end, j'ai signé à Djedda un accord-cadre de 1,5 milliard d'USD avec la Banque islamique de développement en vue du financement conjoint de programmes et projets dans des pays où nous intervenons tous deux.
- g) Nous nous sommes également efforcés de consolider nos partenariats avec **la FAO et le PAM** – nos organisations sœurs à Rome. En 2009, la présidence italienne du G-8 a constitué pour ces trois institutions basées à Rome une tribune politique très utile permettant de faire figurer, parmi les priorités mondiales, l'agriculture et les petits exploitants, ainsi que le rôle déterminant que nous jouons, à Rome, en tant que plateforme mondiale pour l'alimentation, l'agriculture et la nutrition. Les responsables et la direction de ces trois institutions se réunissent désormais régulièrement. Ainsi, nous sommes allés de l'avant avec la planification et la mise en œuvre conjointes de programmes et projets. Et nous sommes sur le point de mettre en œuvre un plan pilote conjoint de passation de marchés, à hauteur de 100 millions d'USD. De plus, nous avons renforcé la collaboration entre le Centre d'investissement de la FAO et le FIDA.
- h) Enfin, j'ai le plaisir de vous informer que nous avons poursuivi avec succès la **gestion prudente des ressources financières du FIDA**. En 2009, le taux de rendement de notre portefeuille de placements a atteint 4,4%, chiffre bien

supérieur à l'objectif fixé de 3,5%, malgré la crise financière et la tourmente qui s'est abattue sur les marchés de capitaux.

Réformes du FIDA en 2009

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Bien que donnant la priorité absolue aux opérations que nous appuyons dans nos États membres, nous n'avons pas perdu de vue combien il est important de poursuivre le programme de réforme interne du FIDA.

Nous avons pris les mesures ci-après:

- a) Nous avons reconfiguré la direction et les lignes hiérarchiques du FIDA, afin de renforcer et de rationaliser nos processus décisionnels, et de les rendre plus transparents, dans le cadre d'une obligation redditionnelle précise.
- b) Nous avons constitué le Comité exécutif de gestion, que je préside, et qui est composé des membres les plus haut placés de l'équipe de direction du FIDA, et nous avons également constitué le Comité de gestion des opérations, qui est dirigé par la Vice-Présidente et est chargé de la coordination et des décisions relatives aux questions opérationnelles courantes.
- c) À ce propos, j'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle Vice-Présidente du FIDA, Mme Yukiko Omura, originaire du Japon, qui possède une vaste expérience de la gestion et de la finance au niveau international. Tout dernièrement, elle était Vice-Présidente exécutive de l'Agence multilatérale de garantie des investissements de la Banque mondiale.
- d) D'après ma propre expérience en tant que Vice-Président du FIDA pendant deux ans, Mme Omura aura des responsabilités à l'échelle de l'institution et des fonctions d'exécution précises. Je lui ai demandé d'assumer un rôle de direction pour la gestion des ressources humaines, la planification stratégique et l'établissement du budget, la mobilisation des ressources et l'élaboration de notre nouveau cadre stratégique. En outre, Mme Omura et moi-même défendrons le programme de réforme du FIDA.
- e) Dans le cadre de la reconfiguration, nous avons aussi constitué le Bureau du Responsable principal des stratégies de développement, ce qui donnera au FIDA la capacité d'analyse nécessaire pour participer au débat mondial sur le développement rural et jouer un rôle de chef de file dans ce domaine. Ce bureau garantira aussi que les programmes et projets que nous appuyons reposeront sur un mode de réflexion moderne. En attendant le recrutement du Responsable principal des stratégies de développement permanent, j'ai demandé à M. Henock Kifle, ancien Chef économiste de la Banque africaine de développement, de nous aider à créer ce bureau en remplissant cette fonction pendant un an.
- f) Je souhaite mentionner deux autres initiatives fondamentales dans le cadre de notre programme de réforme: premièrement, nous établissons actuellement, pour la première fois dans l'histoire du FIDA, un plan institutionnel à moyen terme qui coïncidera avec la période couverte par la huitième reconstitution des ressources du FIDA, ainsi qu'un budget à base zéro pour 2011 – dans lequel les lignes budgétaires sont entièrement réexaminées au lieu d'être liées aux allocations précédentes, ce qui est une autre première pour le FIDA. Grâce au plan et au budget, nos ressources seront clairement alignées sur nos objectifs stratégiques.

- g) Deuxièmement, nous continuons de nous employer à réformer notre système de gestion des ressources humaines. Nous revoyons notre règlement du personnel; nous avons commencé à établir un plan stratégique pour le personnel en association avec le plan à moyen terme; par ailleurs, nous entreprendrons bientôt un examen détaillé du système de salaires et prestations, afin d'évaluer les coûts et les avantages que présente le fait de rester dans le système des Nations Unies, avec l'aide de la Commission de la fonction publique internationale.

Plans du FIDA pour 2010

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Passons maintenant à nos plans pour 2010. Comme vous ne l'ignorez pas, 2010 est la première année de la mise en œuvre de la huitième reconstitution du FIDA. À cet égard, j'ai le plaisir de vous annoncer que la huitième reconstitution a pris effet le 1^{er} décembre 2009. Je souhaite également saisir cette occasion pour remercier les États membres de leurs annonces de contribution et pour prier instamment les pays qui doivent encore annoncer leur contribution de le faire dès que possible.

Au cours des trois prochaines années, pendant la période couverte par la huitième reconstitution, nous prévoyons d'exécuter un programme de travail d'un montant égal à environ 3 milliards d'USD, soit 50% plus élevé que celui qui a été exécuté pendant la période couverte par la septième reconstitution. En 2010, nous devons jeter des bases solides concernant l'organisation afin de faciliter l'exécution de ce programme de travail nettement plus important. Je suis convaincu que nous serons en mesure de le faire.

Il est essentiel de faire en sorte que les ressources humaines et financières du FIDA soient affectées d'une manière stratégique, afin d'atteindre les objectifs fixés pour la période couverte par la huitième reconstitution. Le plan à moyen terme que nous sommes en train d'établir, le plan stratégique pour le personnel, le budget à base zéro pour 2011 et la réforme des ressources humaines sont autant d'instruments fondamentaux qui permettront au FIDA d'atteindre un degré plus élevé d'efficacité et d'efficacités, garantissant la réalisation des objectifs de la huitième reconstitution.

Parallèlement à notre propre programme de travail élargi, nous travaillons également en étroite collaboration avec nos partenaires, en vue de mettre en œuvre l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire. À cet égard, nous nous réjouissons à la perspective d'unir nos efforts avec la Banque mondiale et la FAO afin que le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire devienne pleinement opérationnel.

En 2010, nous continuerons à mettre en œuvre notre nouveau modèle opérationnel et nous espérons assumer effectivement la pleine responsabilité de la supervision et des services d'appui aux projets pour environ 90% des projets que nous appuyons. Nous continuerons aussi à renforcer notre présence dans les pays et prévoyons un total de 30 bureaux de pays d'ici à la fin de 2010. Douze de nos chargés de programme de pays seront aussi détachés sur place.

Sous la direction de la Vice-Présidente, Mme Omura, nous mettrons également au point une stratégie générale de mobilisation des ressources qui définira des moyens créatifs et novateurs de répondre aux besoins du FIDA sur le long terme. Nous ferons part de cette stratégie au Conseil d'administration en même temps que nous présenterons notre nouvelle stratégie d'engagement dans les pays à revenu intermédiaire.

En 2010 également, nous continuerons à renforcer notre engagement dans des activités de concertation et des débats internationaux sur la pauvreté rurale. Une étape importante à cet égard sera la publication du Rapport sur la pauvreté rurale

Enfin, j'aimerais vous assurer qu'en 2010 nous mènerons à bien notre programme de réforme des ressources humaines, de manière à affecter notre ressource la plus importante – notre personnel – d'une manière stratégique et optimale.

Formuler notre vision de l'avenir

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

D'ici à la fin de 2010, la direction présentera un nouveau cadre stratégique pour le FIDA qui guidera nos travaux de 2011 à 2013. Étant donné que la période couverte par la huitième reconstitution des ressources du FIDA commence cette année, le moment est venu d'examiner ce qui a fonctionné dans nos activités de développement agricole et rural, et ce qui n'a pas fonctionné, afin de déterminer quelle est la meilleure façon d'aborder les nombreux problèmes auxquels sont confrontés les petits exploitants et, par extension, le FIDA, alors que nous entrons dans la deuxième décennie du siècle nouveau.

Le moment est venu aussi de réexaminer l'approche que nous avons adoptée ces dernières années dans nombre de nos projets les plus innovants – comme ceux sur les chaînes de valeur – afin d'en tirer des enseignements essentiels et d'évaluer son rôle potentiel aux fins de notre soutien futur.

Ainsi que je l'ai affirmé dans diverses instances, j'estime que notre nouveau cadre stratégique devrait être sous-tendu par une conception de l'agriculture – quelles que soient sa taille et son échelle – *en tant qu'activité commerciale*, avec des liens commerciaux clairs tout au long de la chaîne de valeur, de la production à la transformation, à la commercialisation, et enfin à la consommation. Cette conception suppose d'encourager les entrepreneurs – petits et gros – à investir dans l'ensemble de l'économie rurale et à établir des liens économiques solides entre les économies rurales et urbaines.

Pour créer une économie rurale dynamique et réduire la pauvreté, il faut donc créer une conjoncture économique appropriée. Les politiques efficaces encourageront les secteurs public et privé à favoriser les innovations techniques, elles renforceront les investissements dans les infrastructures, y compris les marchés compétitifs locaux, et encourageront la production des biens et services nécessaires à l'économie rurale, ainsi que la production de biens dans le cadre de cette économie. Les politiques efficaces garantiront par ailleurs que les services financiers nécessaires sont accessibles aux ruraux pauvres. C'est la seule façon de développer des économies rurales prospères et durables.

Notre vision doit aussi intégrer une connaissance approfondie de la démographie des populations rurales dans les pays en développement, où plus de 60% de la population est âgée de 15 à 25 ans, et où la moitié d'entre eux sont évidemment des jeunes femmes et des jeunes filles. Notre vision doit avoir pour objet de rendre l'agriculture rentable de manière que les jeunes, femmes et hommes, des zones rurales ne lui tournent pas le dos et que les agricultrices en particulier en tirent des moyens d'existence décents et rémunérateurs pour elles-mêmes et pour leur famille.

Étant donné que, selon les prévisions, la population mondiale atteindra 7,5 milliards de personnes en 2030 et 9,1 milliards en 2050, qui la nourrira si nous ne soutenons pas un changement radical de modèle qui vise à faire de l'agriculture et de l'exploitation des terres des activités commerciales rentables et attractives? Il est évident qu'une telle réorientation exigera que nous concentrions de plus en plus nos efforts sur les jeunes agriculteurs et entrepreneurs et sur les femmes qui travaillent dans le secteur de

l'agriculture, des marchés et des services. Nous devons les encourager à développer un esprit d'entreprise et leur donner le soutien dont ils ont besoin afin qu'ils puissent devenir effectivement les chefs d'entreprise de demain.

Les défis à relever à l'avenir

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Alors que nous préparons le terrain en prévision de la période couverte par la huitième reconstitution des ressources du FIDA et visons à renforcer le rôle du Fonds dans la résolution des problèmes de sécurité alimentaire, nous ne perdons pas de vue que nous devons relever un certain nombre de défis.

Même si elles ont quelque peu perdu de leur intensité ces derniers mois, les crises alimentaires de 2007, 2008 et 2009 nous ont néanmoins rappelé la fragilité des bases de la sécurité alimentaire mondiale. Il est bel et bien possible que la crise se reproduise une fois de plus.

Nous continuerons d'être confrontés au défi du changement climatique, qui nous rappelle constamment que nous devons trouver de nouveaux moyens créatifs d'atténuer ses effets tout en aidant les petits exploitants à s'adapter à la nouvelle situation.

La population mondiale s'accroissant, ce qui entraîne une augmentation de la demande de produits alimentaires, les ressources en eau et en terres seront sans aucun doute soumises à de plus fortes pressions. Les pays qui manquent de terres augmentant leurs investissements dans les pays qui en possèdent, il nous faudra créer et mettre en œuvre en collaboration avec nos partenaires – la Banque mondiale, la FAO et la CNUCED – un cadre d'investissement agricole responsable. Ces investissements doivent créer une situation avantageuse pour tous.

À l'intérieur de notre organisation, nous continuerons de nous employer à renforcer le FIDA en intensifiant notre programme de réforme, afin de pouvoir remplir pleinement notre mission de manière efficace et efficiente.

Les ressources seront sans aucun doute un obstacle, et nous devons constamment nous remettre en question pour trouver des moyens novateurs de mobiliser des ressources fraîches provenant de diverses sources. Nous devons également mettre au point de nouveaux instruments financiers qui répondent mieux aux besoins divers et en évolution de nos États membres.

Par ailleurs, nous devons établir de nouveaux partenariats pour garantir que les projets novateurs et efficaces que nous avons mis en place dans nombre de nos États membres seront adoptés et élargis afin qu'ils puissent atteindre un groupe plus vaste de bénéficiaires.

Je suis convaincu qu'avec votre soutien nous surmonterons ces difficultés. Nous irons de l'avant en nous appuyant sur nos réalisations afin que le FIDA continue d'être une institution dont vous – les États membres – pouvez être fiers et sur laquelle vous pouvez compter pour contribuer à développer des économies rurales dynamiques permettant aux ruraux pauvres, femmes et hommes, du monde entier de rejeter le carcan de la pauvreté et de devenir des acteurs actifs de communautés rurales pleines de vitalité.

Je vous remercie de votre attention.

Déclaration de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

C'est pour moi un plaisir et un honneur d'être aujourd'hui parmi vous et de prendre la parole devant le prestigieux Conseil des gouverneurs. Je voudrais remercier le Président du FIDA, M. Kanayo Nwanze, pour son aimable invitation, et vous adresser mes meilleurs vœux de réussite à l'occasion de cette trente-troisième session du Conseil des gouverneurs.

Je tiens également à dire combien je me réjouis que les relations entre le FIDA et la FAO aient continué de se consolider sous la présidence de M. Nwanze. La FAO se félicite vivement de cette excellente collaboration avec le Fonds dans la lutte contre la pauvreté et la faim dans le monde.

Ces trois dernières années, la faim a gagné du terrain partout sur la planète en raison de la flambée des prix alimentaires. Cette situation s'est aggravée sous l'effet de la crise économique et financière qui a frappé le monde. En 2009, le nombre de personnes qui souffrent de la faim de manière chronique a augmenté de 105 millions par rapport à l'année précédente, et un milliard de personnes, soit un être humain sur six, sont aujourd'hui touchées.

Les pays qui connaissent actuellement une crise alimentaire grave nécessitant une aide d'urgence sont au nombre de 31, dont 20 sur le seul continent africain.

L'ampleur considérable de cette crise de la sécurité alimentaire s'explique par l'attention insuffisante accordée à l'agriculture dans les politiques de développement économique. La part de l'agriculture (y compris la foresterie et la pêche) dans l'aide publique au développement a chuté, passant de 19% en 1980 à environ 5% aujourd'hui. Cela s'est traduit par un sous-investissement dans l'agriculture au cours des trois dernières décennies.

Pour résoudre durablement ce problème, il faut relancer la production et la productivité agricoles dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, où vivent 90% des personnes qui souffrent de la faim dans le monde.

Les pays en développement comptent à peu près 500 millions de petites exploitations agricoles, dont dépendent environ deux milliards de personnes. Ces pays ont besoin d'améliorer leurs infrastructures et de moderniser leurs facteurs de production agricole. En moyenne, l'agriculture y représente 10% du PIB et 50% des emplois. Modernisée, elle pourrait faire encore davantage.

Pour nourrir les 9,1 milliards d'habitants qui peupleront la planète en 2050, la production alimentaire doit progresser de 70% à l'échelle mondiale, et deux fois plus dans les pays en développement.

Pour venir à bout de la faim et de la malnutrition dans le monde, l'agriculture des pays en développement a besoin de 44 milliards d'USD par an d'aide publique au développement, afin d'investir dans les infrastructures et dans des moyens de production et des technologies modernes.

L'agriculture doit aussi relever le défi du changement climatique. Si l'on ne tient pas compte de leur fonction de puits de carbone, les activités agricoles et les forêts sont responsables de 31% des émissions de gaz à effet de serre, mais nous savons également qu'il est possible de réduire ces émissions de 80%. Nous pouvons y parvenir à 90% en accentuant leur rôle de puits de carbone et, pour les 10% restants, en limitant les émissions. Techniquement, nous savons comment nous y prendre.

Plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie ont réussi à réduire sensiblement la prévalence de la faim et le nombre de personnes sous-alimentées. Certains pays qui étaient importateurs de denrées agricoles sont même devenus exportateurs nets en quelques années à peine. Cela montre une fois de plus que nous savons ce qu'il faut faire pour vaincre la faim.

Le temps des discussions est révolu depuis longtemps, et le moment est venu d'agir de manière résolue.

Le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, organisé par la FAO en collaboration avec le FIDA et le PAM, s'est tenu l'année dernière, du 16 au 18 novembre. Il a débouché sur plusieurs engagements majeurs: améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale; accroître les investissements dans l'agriculture et le développement rural; redoubler d'efforts pour réduire de moitié la faim d'ici à 2015 et l'éliminer dès que possible; et, enfin, mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

À sa trente-sixième session, du 18 au 23 novembre 2009, la Conférence de la FAO a approuvé une réforme en profondeur du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en vue de le renforcer considérablement dans son rôle de plateforme mondiale de coordination du savoir-faire et de l'action dans la lutte contre la faim.

L'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale, née lors de la réunion du G-8 à laquelle les directeurs des institutions établies à Rome ont participé en personne, a constitué un autre signe encourageant. Pour la première fois, l'accent a été mis sur la nécessité d'un développement agricole à moyen et long terme qui bénéficie aux petits agriculteurs des pays en développement. À cet effet le G-8 s'est engagé à mobiliser 20 milliards d'USD sur trois ans, ce qui constitue un pas dans la bonne direction, à condition que cet engagement se concrétise rapidement.

Outre l'aide fournie dans le cadre des programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire, et en plus des projets d'urgence mis en place après les catastrophes naturelles, le FAO a lancé, en décembre 2007, l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires afin de faciliter l'accès des petits exploitants aux intrants indispensables. Cette initiative, qui a connu un grand succès, a reçu un accueil très favorable, elle a permis de réunir 420 millions d'USD et de mener des projets dans le monde entier. L'Union européenne a débloqué un total de 301,6 millions d'USD au titre de son programme de "Facilité alimentaire". Je tiens à lui renouveler mes remerciements.

Le FIDA et la FAO coopèrent étroitement pour améliorer les conditions de vie des petits paysans dans les pays en développement et pour assurer un développement agricole durable. Notre coopération est fondée sur nos atouts respectifs et nos complémentarités.

Le FIDA et la FAO travaillent actuellement avec le PAM dans le cadre d'une équipe spéciale tripartite pour l'élaboration d'un plan d'action à moyen et long terme et l'exécution de projets sur le terrain. Nous apportons ainsi un appui coordonné au Gouvernement haïtien dans les efforts qu'il a entrepris pour relever le secteur agricole et rural au lendemain du tremblement de terre qui a frappé le pays le mois dernier. La priorité immédiate est de se préparer aux semences de printemps, qui débutent en mars et représentent plus de 60% de la production alimentaire du pays. Avec le soutien logistique du PAM sur place, nous avons commencé à distribuer des semences, de l'engrais et des outils. Cela permettra aux familles bénéficiaires de procéder au semis des cultures, qui, au bout de seulement trois mois, fourniront à leurs communautés respectives de la nourriture pour une longue période, ainsi que des emplois et des revenus.

Le groupe d'institutions des Nations Unies établi à Rome, qui a pour mission de favoriser le développement agricole et de lutter contre la faim dans le monde, n'a jamais été aussi uni et déterminé. Nous sommes conscients de l'ampleur de la tâche qui nous attend, mais nous sommes également confiants car nous savons ce qu'il faut faire. Et si les ressources financières nécessaires sont effectivement mises à disposition, comme promis, alors nous gagnerons la grande bataille mondiale contre la pauvreté et la faim.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Message de Mme Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), adressé en son nom par M. Amir Mahmoud Abdulla, Directeur exécutif adjoint et Directeur général de l'administration du PAM

Au nom de la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, Mme Josette Sheeran, nous remercions le Président du FIDA Kanayo Nwanze de nous avoir invités à nous adresser à vous aujourd'hui. Votre rencontre intervient en effet à un moment critique de l'histoire de l'humanité envisagée sous l'angle de la sécurité alimentaire. C'est Haïti que nous avons à l'esprit, mais aussi les nombreuses autres crises qui sévissent dans le monde, et nous avons beaucoup à faire. Mais plus que jamais j'ai l'espoir que nous pourrions vaincre la faim. Cet espoir se fonde sur trois raisons essentielles.

Tout d'abord, vous avez tous inscrit la faim au nombre des grandes priorités de l'action mondiale. Forts de l'attention portée à la sécurité alimentaire au G-8, au G-20, au récent Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et plus récemment encore lors de la réunion de l'Union africaine, tous ont décidé que c'est maintenant qu'il faut agir; c'est maintenant qu'il faut faire échec à la faim.

La deuxième raison est que nous œuvrons ensemble comme nous ne l'avons jamais fait auparavant. Les stratégies en matière de sécurité alimentaire dirigées par les pays obligent toutes les parties à travailler ensemble – nations hôtes et donateurs, organisations internationales, ONG, société civile, secteurs privés –, tout le monde se doit d'appuyer les efforts déployés par les nations pour nourrir leurs populations et les efforts déployés par les populations pour se nourrir.

À cet égard, le FIDA, la FAO et le PAM travaillent véritablement ensemble, chaque institution faisant valoir son propre avantage comparatif, tout en sachant que la somme est bien plus que la simple addition des éléments de chacune. C'est dans ce contexte que le Président du FIDA, Kanayo Nwanze, et le Directeur général de la FAO, Jacques Diouf, ont évoqué l'équipe spéciale sur Haïti qu'ils ont constituée avec la Directrice exécutive du PAM, Josette Sheeran. Je peux même vous dire que nous avons eu hier une réunion très fructueuse, axée – comme l'a souligné M. Diouf – sur l'action à mener au cours des six prochaines semaines afin de ne pas laisser filer la saison des semis, tellement importante, tout en nous tenant prêts pour la stratégie à plus long terme.

Permettez-moi de revenir à l'espoir. La troisième raison justifiant cet espoir relève d'une réalité que vous connaissez tous depuis de très nombreuses années et qui devient de plus en plus visible dans le monde et dans le cadre de l'action menée au plan mondial: c'est la force réelle et l'importance du petit paysan.

Aujourd'hui, plus de un milliard de nos contemporains – soit près d'une personne sur six – se réveillent le matin sans savoir s'ils auront assez à manger ce jour-là. Or, bon nombre de ces affamés sont des paysans qui exploitent des petites parcelles en Asie, en Afrique, en Amérique centrale. En réalité, environ 500 millions de petits exploitants des pays en développement nourrissent environ 2 milliards de personnes, soit un tiers de la population mondiale. Et 800 millions des personnes ayant un revenu inférieur à 1 dollar par jour, celles qui sont dans une situation d'extrême pauvreté, vivent justement de l'agriculture. Elles cultivent moins d'un demi-hectare, souvent éparpillé en plusieurs parcelles. Mais plus triste encore, pour ces paysans – dont une majorité sont d'ailleurs des paysannes – l'aide alimentaire est une nécessité. Ils ne peuvent compter sur rien d'autre que des sols épuisés, une météo capricieuse et des intrants inabornables pour obtenir une récolte qui ne nourrit même pas leur famille.

Comme on l'a déjà souligné aujourd'hui, il est manifestement impératif de produire davantage pour nourrir une population plus nombreuse. Mais on sait également que tout plan de sécurité alimentaire efficace et durable doit être centré sur l'autonomisation des petits paysans. Pour que la force de la petite paysannerie puisse être libérée, il nous faut investir dans la formation et le développement des compétences, ce qui permettra à terme d'accéder à des semences de qualité, à des sols sains, à des engrais adaptés, à

des systèmes de gestion des eaux et des cultures. Enfin, nous devons faire en sorte que les petits paysans aient accès aux marchés.

Vous êtes nombreux à savoir déjà que le PAM, en septembre 2008, a lancé un nouveau programme intitulé Achats au service du progrès, ou P4P, pour aider les petits paysans des pays en développement. Ce programme assure des formations, espère faire acquérir des compétences pour améliorer la qualité des produits et des conditionnements et, plus important encore, il facilite l'accès aux marchés. Nous espérons que d'ici à fin 2013, au moins 500 000 petits exploitants de quelque 21 pays auront augmenté leur production agricole et leurs revenus grâce au programme P4P. C'est dans des programmes comme celui-ci que notre collaboration avec la FAO et le FIDA s'illustre le mieux.

Outre ce type d'initiative, le PAM s'efforce également de veiller à ce que son pouvoir d'achat soit à même d'aider les pays en développement. L'année dernière, il a acheté pour plus de 1 milliard d'USD aux pays en développement, soit 80% de ses produits alimentaires. Nos sources d'approvisionnement vous surprendront peut-être: l'année dernière, notre premier fournisseur a été le Pakistan. Parmi nos 10 premiers fournisseurs figuraient l'Afrique du Sud, l'Ouganda et l'Éthiopie.

Dans cette lutte contre la faim, le rôle des femmes ressort tout particulièrement. Les femmes produisent en effet plus de 50% des cultures alimentaires dans le monde, dont jusqu'à 40% en Amérique du Sud, 60% en Asie et – chiffre stupéfiant – 80% en Afrique. Mais les femmes qui cultivent la terre ont besoin de l'appui de leur pays et d'un partenariat avec lui – et avec le monde entier. Il ne faut pas voir les femmes qui ont faim, et tout particulièrement les femmes rurales, comme un simple problème à régler. L'année dernière, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, Mme Mubarak, Première dame d'Égypte, a fait valoir que ces femmes font "partie intégrante de la solution". Lorsque vous autonomisez les petits paysans, vous autonomisez les femmes, qui deviennent alors une partie de la solution au problème de la faim.

En République-Unie de Tanzanie, le PAM s'est engagé à appuyer l'initiative Kilimo Kwanza (Agriculture d'abord – vers une Révolution verte). Il intervient en faisant des achats locaux et, détail important, en appuyant la création d'un système de réception en entrepôt grâce auquel les petits paysans peuvent déposer leurs produits dans un entrepôt homologué moyennant un reçu qu'ils échangent ensuite contre des espèces dans une institution financière locale. Les initiatives de ce genre, qui nous amènent là encore à travailler avec le FIDA et la FAO, ont des effets multiplicateurs pour les paysans, les communautés et les régions. Elles permettent d'améliorer la sécurité alimentaire et d'asseoir la prospérité à partir de la base au lieu d'essayer de l'imposer d'en haut.

Les exemples sont nombreux dans toute l'Afrique, mais également au-delà: dans de nombreux pays – El Salvador, Guatemala, Honduras, Afghanistan, par exemple – nous œuvrons pour appuyer la création de réseaux d'associations paysannes. Là encore, nous travaillons au plus près avec la FAO et le FIDA.

Permettez-moi pour conclure de parler de nouveau de l'Afrique. Dans le discours inaugural qu'il a prononcé le mois dernier devant l'Union africaine, le Président Mutharika du Malawi nous a rappelé que la sécurité alimentaire était réalisable de notre vivant, et il a lancé un défi. Un défi lancé à l'Afrique pour qu'elle parvienne à nourrir les Africains. Il a dit son espoir que d'ici à cinq ans plus aucun enfant en Afrique ne se couchera le ventre vide et qu'aucun ne mourra de malnutrition.

C'est là un dessein très ambitieux, mais réalisable – et qui doit être réalisé si nous voulons atteindre le premier et, en fin de compte, le plus important des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Synthèse des délibérations de la troisième réunion du Forum paysan

Excellences, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs du FIDA, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous, les participants au Forum paysan, représentant des millions de petites et moyens agriculteurs, éleveurs et pêcheurs artisanaux, avons travaillé au cours des quatre derniers jours, dans le cadre de la troisième réunion du Forum paysan au FIDA, et avons approuvé la synthèse ci-après de nos délibérations.

Depuis la précédente réunion du Forum paysan, il y a deux ans, le monde a connu des crises multiples, aggravées par la récession mondiale et le changement climatique. Ceux qui sont pauvres et souffrent de la faim sont aujourd'hui plus nombreux. Nous voulons souligner les paroles prononcées par le Président du FIDA à l'ouverture de notre Forum, qui a déclaré que ces crises "attirent l'attention du monde sur l'importance du développement de l'agriculture en tant que source de croissance économique et de stabilité politique... Les investissements dans le développement rural et une attention sérieuse portée au rôle que jouent les ruraux pauvres, hommes et femmes, dans la croissance agricole, et en particulier le rôle des petits exploitants à travers le monde, doivent être au cœur des politiques gouvernementales et de leurs agendas pour le développement."

Nous reconnaissons le rôle significatif de l'agriculture familiale dans le monde, et nous apportons notre soutien à la campagne pour la proclamation, par les Nations Unies, d'une Année internationale de l'agriculture familiale.

Nous assistons partout à travers le monde à une compétition croissante pour la terre et pour l'eau, avec une concentration croissante des terres et des acquisitions foncières à grande échelle par des entreprises transnationales et les élites locales. Ces pratiques ont pour résultat que des communautés rurales se voient exclues de l'accès à la terre et à l'eau, ressources fondamentales dont elles dépendent en tant que producteurs agricoles. Il faut inclure, parmi ces ressources, nos ressources halieutiques, qui s'épuisent de plus en plus alors que nos pêcheries artisanales restent sous-financées. Il est important de continuer à promouvoir la participation de nos organisations paysannes à l'élaboration des directives volontaires pour la gouvernance responsable des terres et des autres ressources naturelles, à titre de suivi de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR).

Nous voulons que la maîtrise de l'agriculture nous revienne, à nous qui cultivons la terre et nourrissons le monde. Aucune réponse efficace ne peut être apportée aux défis que constituent la sécurité alimentaire pour tous, l'élimination de la pauvreté et l'atténuation des effets du changement climatique, sans une augmentation et une amélioration des investissements consacrés à nos exploitations agricoles et à nos communautés rurales, et sans des politiques de soutien accru au développement rural.

La communauté internationale a reconnu comme principe fondamental la définition et l'appropriation par chaque pays des politiques de développement agricole et rural. Mais cette appropriation ne doit pas se limiter à nos gouvernements et à nos administrations. Par conséquent, en tant qu'organisations légitimes et autonomes de producteurs agricoles, nous affirmons qu'il est de notre devoir et de notre droit d'être associées à la conception, l'exécution et l'évaluation de ces politiques et programmes de développement rural dont les avantages ne vont pas seulement à nos communautés rurales, mais aussi à nos concitoyens urbains qui dépendent de la nourriture que nous produisons.

Partenariat entre le FIDA et les organisations paysannes dans le cadre des programmes de pays.

Nous sommes très satisfaits des progrès réels réalisés dans la consultation et le partenariat entre le FIDA, les gouvernements et nos organisations depuis la création du Forum paysan, et en particulier au cours des deux dernières années.

Nous sommes d'accord avec le Président du FIDA lorsqu'il souligne que les partenariats du FIDA avec les organisations paysannes ont amélioré la compréhension, par le Fonds, de la pauvreté rurale, qu'ils ont permis au FIDA de veiller à ce que l'accent soit davantage mis sur les plus petits et les plus pauvres des paysans, et qu'ils ont également permis de mieux valoriser les connaissances et l'expérience locales et autochtones, avantages qui se sont traduits, à leur tour, par l'amélioration des projets et des bénéficiaires plus durables pour les petits exploitants. Nous reconnaissons, dans le même temps, que nous devons faire *plus et mieux* pour approfondir ce partenariat.

Afin de saisir toutes les occasions offertes par une participation plus générale des producteurs ruraux, nous avons besoin de temps et de ressources pour nous consulter. Nous soumettons les recommandations suivantes au FIDA:

- Étendre le partenariat à tous les pays dans lesquels le FIDA intervient, en prenant en compte la diversité des organisations des ruraux pauvres.
- Inclure systématiquement au moins une organisation faîtière nationale parmi les membres de l'équipe de gestion du programme de pays afin qu'elle contribue au pilotage du programme (formulation du COSOP, conception et exécution des projets et programmes, concertation sur les politiques et autres initiatives).
- Créer, au sein du budget du FIDA, un guichet souple et répondant à la demande visant à faciliter la participation des organisations paysannes au COSOP et au cycle du projet.
- Élaborer des directives opérationnelles pour appuyer la participation systématique des organisations paysannes au niveau du pays, et en particulier au suivi et à l'exécution des programmes financés par le FIDA.
- Veiller à systématiser la pratique, déjà bien établie, des consultations avec les organisations paysannes. À cet égard, le FIDA et les organisations paysannes régionales et internationales pourraient tenir à jour un fichier d'organisations qui pourraient être systématiquement invitées lorsque le FIDA est sur le point d'entamer la conception d'un projet.
- Dresser un bilan des leçons à tirer des programmes conduits avec les organisations paysannes, dans la perspective d'une réplique à plus grande échelle; promouvoir les échanges Sud-Sud et développer les connaissances entre les paysans. (Nous recommandons, à ce propos, d'étudier la possibilité de répliquer les programmes des "itinéraires d'apprentissage", mis en œuvre avec succès en Amérique latine.)

Suivi et évaluation. Il est recommandé d'ouvrir systématiquement aux organisations paysannes les systèmes de suivi et évaluation des projets, pour leur donner les moyens d'influencer leur mise en œuvre et d'avoir accès à des informations essentielles. La participation des organisations paysannes à l'équipe de gestion du programme de pays servira de point d'entrée pour un suivi en commun des résultats et des impacts du programme de pays du FIDA et pour évaluer la qualité de l'implication des organisations paysannes.

Appui direct aux organisations paysannes. Nous avons noté avec satisfaction l'appui direct croissant que le FIDA a apporté, au cours des années, à nos organisations par le biais d'un financement, sous forme de dons, des programmes de renforcement des capacités. Nous convenons avec le FIDA que l'appui direct à nos organisations devrait être acheminé principalement par l'intermédiaire de nos réseaux et fédérations à

l'échelle régionale, dans un souci d'économies d'échelle et d'efficacité. L'appui direct à des organisations nationales ou locales devrait néanmoins demeurer possible.

À mesure que l'appui s'élargit, le FIDA attend aussi des organisations paysannes qu'elles conduisent leurs propres évaluations des avantages et de l'impact de cet appui sur les groupes cibles du FIDA au sein de leurs propres organisations, particulièrement en termes de développement économique. Il faudrait en outre procéder à un recensement plus systématique des synergies entre l'appui direct au renforcement des organisations paysannes et la capacité de ces organisations de s'engager et de bénéficier des projets d'investissement de plus grande ampleur appuyés par le FIDA et les gouvernements. Il conviendra de d'analyser les synergies entre ces deux processus.

Processus du Forum paysan. Nous demandons à nouveau que le Forum paysan soit un processus de consultation permanent, de la base au sommet, prenant pleinement en compte la diversité de nos organisations et respectant leur autonomie.

Nous recommandons, à cet égard, que chaque division régionale du FIDA élabore et exécute ses propres plans de concertation et de consultation au niveau des pays et des régions, en partenariat avec les membres du Comité de pilotage du Forum, en vue d'organiser des réunions régionales ou sous-régionales du Forum paysan dans au moins cinq régions/sous-régions au cours des deux prochaines années, avec des contributions des organisations paysannes. Les plans des divisions régionales devraient être élaborés au cours des prochains mois et soumis, pour observations et validation, au Comité de pilotage du Forum paysan. Il est suggéré que, au niveau régional, la consultation soit systématiquement liée aux possibilités existantes en rapport direct avec les opérations du FIDA dans ses cinq régions. Ainsi:

- pour l'Amérique latine et les Caraïbes, une session spéciale serait organisée chaque année dans le contexte des processus d'intégration régionale, et notamment le DR-CAFTA et le REAF/MERCOSUR;
- dans les autres divisions régionales du FIDA, les organisations paysannes nationales seraient invitées à participer à l'Atelier régional annuel sur l'exécution des projets, et une journée supplémentaire serait ajoutée à l'ordre du jour pour établir un bilan et définir les moyens d'accélérer le partenariat, au niveau national, entre le FIDA, les organisations paysannes et les gouvernements nationaux.

Il est également recommandé que le FIDA amorce un dialogue avec le Secrétariat du NEPAD en vue de l'établissement d'un point focal du CAADP afin d'accélérer le partenariat avec les organisations paysannes.

Les femmes dans l'agriculture et les organisations paysannes¹

Nous, femmes paysannes, pêcheuses et éleveuses, attirons une fois encore l'attention sur la disproportion flagrante entre les rôles des femmes dans tous les aspects de l'agriculture dans l'ensemble du monde en développement et l'insuffisance de la reconnaissance, des droits, des ressources et des services dont nous bénéficions. Nous lançons aussi un signal d'alarme à propos des effets du changement climatique et de la crise financière sur les femmes, car ils se traduisent par une augmentation de la pauvreté et des pénuries alimentaires. À cause de la pauvreté et de l'absence de services dans les zones rurales, nos fils et nos filles ne veulent pas être des paysans, et continuent de migrer vers les zones urbaines. Cette situation suscite une question capitale: comment assurer la rentabilité et la durabilité de l'activité agricole afin de garantir un avenir à la prochaine génération d'hommes et de femmes paysans?

¹ Cette déclaration a été préparée dans le cadre d'une session spéciale du Forum Paysan: "Atelier sur la promotion du leadership des femmes dans les organisations paysannes et de producteurs ruraux".

Des organisations de producteurs efficaces et représentatives peuvent constituer un puissant instrument permettant aux femmes rurales de faire entendre leur voix, afin que nous puissions exercer une plus grande influence sur les décisions qui affectent nos vies et nos moyens de subsistance. Mais, à ce jour, nos voix n'ont été que trop rarement entendues au sein de nos organisations.

L'autonomisation économique des femmes ainsi que leur savoir et leurs compétences accrus sont des préalables essentiels pour améliorer notre statut et nos moyens de subsistance, et pour nous permettre de jouer un rôle efficace au sein des organisations de producteurs. Nous invitons instamment le FIDA et les autres bailleurs de fonds à consacrer de nouvelles ressources à l'appui de l'autonomisation économique des femmes paysannes. Nous avons besoin de ces ressources pour renforcer nos savoirs, nos compétences et notre rôle dirigeant, afin de produire et de transformer les produits alimentaires de manière plus efficace et plus durable, pour nos familles ainsi que pour les marchés. Nous invitons instamment le FIDA et les autres bailleurs de fonds à orienter des ressources vers les structures féminines au sein des organisations paysannes, et d'exiger des quotas à respecter.

Nous invitons aussi spécifiquement le FIDA:

- à poursuivre et accroître les efforts visant à permettre aux femmes d'obtenir un meilleur accès aux moyens de production, y compris la terre et l'eau, et de mieux maîtriser ces moyens;
- à appuyer l'élaboration et la mise à disposition de services financiers adaptés à l'agriculture, et à rendre possible l'augmentation des revenus des femmes;
- à prévoir à chaque fois que cela sera possible, outre l'intégration des préoccupations relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'ensemble des projets et des programmes, l'affectation de fonds réservés aux femmes dans les programmes financés par le FIDA à titre de mesure de discrimination positive – par exemple au titre des fonds de développement communautaire et au titre de la formation;
- à utiliser le financement par don pour le renforcement des capacités des femmes – y compris le cas échéant pour des installations de protection de l'enfance – lorsqu'il n'est pas possible de financer de telles activités par un prêt;
- lorsque les programmes financés par le FIDA appuient l'accès à la terre et à d'autres types de propriété, à chercher à négocier l'attribution de titres de propriété conjoints, avec l'appui de services juridiques consultatifs pour permettre aux femmes de défendre leurs droits;
- à prêter attention, dans le contexte d'une indispensable focalisation sur la jeunesse rurale, sur la situation et les besoins spécifiques des jeunes femmes.

Dans le contexte de l'engagement du FIDA auprès des organisations paysannes, nous recommandons que le FIDA:

- fasse de la place aux femmes dirigeantes paysannes afin qu'elles participent aux processus d'élaboration des politiques, au niveau national et au niveau mondial, ainsi qu'aux consultations sur la stratégie du FIDA dans les pays;
- détermine, dans la conception des projets et programmes travaillant avec les organisations paysannes, des quotas réservés aux femmes (qui ne seront pas, là où c'est possible, inférieurs à 30%, et viseront à atteindre, progressivement, 50%); fournisse des moyens pour inciter les organisations de producteurs à atteindre ces cibles; et assure le suivi de leur exécution;
- investisse davantage de ressources sous forme de dons pour accroître la capacité des organisations paysannes d'aborder les questions d'égalité entre les hommes et les femmes et d'autonomiser les femmes, et pour renforcer le rôle dirigeant

- des femmes – si possible en acheminant directement des fonds vers les structures féminines et collèges de femmes au sein de nos organisations;
- implique les femmes leaders d'organisations paysannes dans la supervision et le suivi des programmes de développement.

Enfin, nous notons avec satisfaction que le chiffre de 30% de femmes participantes recommandé lors de la précédente réunion du Forum paysan a été dépassé cette année. Nous demandons le maintien de la proportion actuelle de 40% au cours des prochaines réunions, l'objectif étant de l'augmenter progressivement à l'avenir.

Investir dans les jeunes paysans

Nous sommes tous conscients de la nécessité urgente d'aborder la question des jeunes agriculteurs. Notre agriculture familiale doit être rémunératrice et leur assurer une vie digne. Il faut assurer aux jeunes paysans, femmes et hommes, un accès aux facteurs de production – terre, crédit et formation.

À cet égard, nous recommandons au FIDA:

- de recenser les organisations de jeunes agriculteurs et de jeunesse rurale, et leurs réseaux (nationaux et régionaux);
- d'organiser une session spéciale Forum paysan semblable à celle consacrée cette année aux femmes, et veiller à ce que les jeunes soient davantage représentés aux prochaines réunions du Forum paysan;
- de désigner au sein du FIDA un point focal pour la jeunesse;
- d'organiser un atelier mondial sur la participation des jeunes au programme Agriculture durable et développement rural au cours de cette année, proclamée Année internationale de la jeunesse par les Nations Unies;
- d'intégrer les jeunes dans toutes les politiques et programmes du FIDA, en respectant l'équilibre entre les sexes et en mettant l'accent sur l'élaboration de programmes de renforcement et d'amélioration des capacités pour permettre aux jeunes ruraux de s'engager dans une production alimentaire durable et dans des emplois agricoles et ruraux;
- lancer des projets pilotes à l'appui des jeunes ruraux;
- organiser des échanges de jeunes pour un partage d'expériences sur les meilleures pratiques et pour l'apprentissage.

Nous adressons à nouveau nos remerciements sincères au FIDA pour sa réponse positive à notre demande de création du Forum paysan en tant que plateforme unique pour un dialogue sans exclusive sur le développement rural et pour l'occasion qui nous est offerte de prendre la parole devant son Conseil des gouverneurs.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de clôture de la Présidente de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Clémentine Ananga Messina

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Cette trente-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA touche à sa fin. Elle marque un tournant dans l'histoire du Fonds dans la mesure où il s'agit du premier Conseil organisé au siège du FIDA. À cet égard, permettez-moi de remercier encore une fois la République italienne pour l'appui offert à notre institution. Ce Conseil marque également le début de la période couverte par la huitième reconstitution, période durant laquelle le FIDA s'efforcera d'élargir la portée de son action auprès des populations rurales pauvres, femmes et hommes.

Lors de la cérémonie d'inauguration, nous avons eu l'honneur et le privilège d'accueillir Son Excellence Giorgio Napolitano, Président de la République italienne. Dans son discours, le Président a réaffirmé au Conseil des gouverneurs l'engagement de l'Italie en faveur de notre organisation – non seulement comme pays hôte pour le FIDA mais également comme l'un des plus fervents défenseurs de l'aide internationale pour un développement durable. Le Conseil a reçu l'assurance de la générosité et du soutien indéfectibles de l'Italie.

Le Conseil a par ailleurs été honoré de la présence de l'Honorable Mizengo Peter Pinda, Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie. Lorsque celui-ci a lu la déclaration de Son Excellence le Président Jakaya Mrisho Kikwete, il a mis en lumière l'importance que revêt la mission du FIDA dans l'aide qu'elle apporte aux populations rurales pauvres pour leur permettre de faire face aux innombrables difficultés qui sont les leurs. Il a également souligné le rôle que doivent jouer les pays en développement eux-mêmes dans cette bataille qui engage le monde entier. Dernièrement, la République-Unie de Tanzanie a donné la preuve de l'aptitude du continent africain à s'engager sur la voie de la réforme, de la croissance et du développement. L'accent mis sur la nécessité d'adopter une approche concertée face aux problèmes de la pauvreté afin de garantir un développement durable constitue un appel auquel nous devons tous répondre, avec nos savoirs, notre expérience et nos ressources financières.

Dans son message, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a réitéré l'importance que revêt le FIDA en tant que membre de la famille des Nations Unies, soulignant que l'agriculture est au centre des préoccupations internationales. Il a également rappelé que, si l'on veut surmonter les nombreux obstacles rencontrés sur la voie de la réduction de la pauvreté et du développement durable, il est essentiel de forger des partenariats diversifiés et novateurs et de mettre en œuvre une action intégrée et soutenue.

Les mots prononcés par le Président Nwanze devant le Conseil étaient convaincants. Face aux réalités auxquelles sont actuellement confrontées les populations rurales pauvres, le rôle et la mission du FIDA sont plus importants que jamais; importance démontrée non seulement par le niveau de reconstitution sans précédent atteint l'année passée mais également par l'association croissante du Fonds aux événements majeurs figurant à l'ordre du jour de la communauté internationale. Je suis convaincue que, à l'instar du Président Nwanze, toutes les personnes ici présentes seront d'accord avec moi pour exhorter la communauté internationale à poursuivre son soutien en faveur du FIDA et à s'associer aux efforts déployés par le Fonds afin d'aider les petits agriculteurs et les populations rurales pauvres à se libérer de la pauvreté.

Les allocutions de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et de M. Amir Mahmoud Abdulla, Directeur exécutif adjoint et Directeur général de l'administration du Programme alimentaire mondial, s'articulaient elles aussi autour des notions de partenariat et de coopération. Par leur présence, ces hautes personnalités ont rappelé le resserrement croissant des relations entre les organisations basées à Rome, lesquelles travaillent de concert et en coordination afin d'élaborer les fondements du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.

Au-delà des diversités géographiques et culturelles, les Gouverneurs du Fonds ont exprimé d'une seule voix leur soutien en faveur de la mission du Fonds, leur encouragement face à l'évolution actuelle du Fonds vers un renforcement de l'efficacité, de l'innovation et de l'efficacité et leur souhait que le FIDA aille plus que jamais de l'avant sur la voie de la participation aux efforts mondiaux de lutte contre la pauvreté.

Les membres ont encore présente à l'esprit la catastrophe qui vient de frapper Haïti et le Conseil a exprimé son plein appui au peuple de cet État membre et aux initiatives de relèvement entreprises par le FIDA.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Le Conseil a examiné le rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Le niveau sans précédent de l'objectif fixé et des annonces de contribution reçues à ce jour au titre de la huitième reconstitution ainsi que la déclaration récente de son entrée en vigueur prouvent de manière positive et tangible que le développement agricole figure au premier rang des priorités internationales. Ces faits soulignent également de manière éloquente l'importance que les États membres du FIDA accordent à la mission du Fonds et à l'octroi des ressources nécessaires pour renforcer son rôle de manière significative.

Sur recommandation du Conseil d'administration, le Conseil a approuvé les états financiers vérifiés du FIDA pour 2008 ainsi que son programme de travail et ses budgets administratif et d'investissement, pour la première fois axés sur les résultats, pour 2010. Il a approuvé le budget administratif du Fonds pour 2010, y compris les dépenses au titre du MFDP, à hauteur de 131,99 millions d'USD, ainsi que son budget d'investissement, toujours pour 2010, à hauteur de 3,53 millions d'USD. De plus, il a approuvé le budget administratif du Bureau de l'évaluation du FIDA pour 2010, à hauteur de 6,2 millions d'USD. Les comptes rendus de la présente session prendront acte de l'abstention de la République italienne concernant le budget administratif du Fonds.

En approuvant la révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts, le Conseil a décidé que, sur proposition du Président, le Conseil d'administration soumettra à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, en 2011, une version révisée desdits Principes et critères. Dans l'attente de leur adoption par le Conseil des gouverneurs, le Conseil d'administration sera habilité à créer une catégorie de prêt à des conditions similaires à celles dont sont assortis les prêts proposés à des conditions plus rigoureuses par l'Association internationale de développement (IDA) et à appliquer ces conditions aux prêts accordés par le FIDA aux pays auxquels l'IDA accorde de telles conditions.

Enfin, le Conseil a examiné le rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance ainsi que le rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Les participants à la session ont accueilli avec intérêt la synthèse des délibérations de la troisième réunion mondiale du Forum paysan, qui s'est tenu en marge du présent Conseil des gouverneurs. Le Forum a souligné combien le soutien constant des petits exploitants du monde entier reste nécessaire et a reconnu le rôle du FIDA en tant que partenaire important et dynamique à cet égard.

Nous garderons en mémoire la présente session du Conseil des gouverneurs du fait des nouvelles possibilités de dialogue qu'elle nous a offertes. Le débat interactif en séance plénière, qui a été particulièrement intense et captivant, et les événements parallèles sur des thèmes de portée régionale ainsi que l'édition 2010 du Rapport sur la pauvreté rurale ont fourni aux membres du FIDA de multiples occasions non seulement de débattre des problèmes d'ampleur mondiale auxquels sont confrontées les populations rurales pauvres, mais également d'échanger des points de vue et d'apporter une contribution concernant les difficultés d'ordre pratique auxquelles doit faire face notre institution.

Durant cette session du Conseil des gouverneurs, le FIDA, avec l'organisation d'un événement parallèle sur la situation en Haïti, a également donné la preuve de sa forte capacité de réaction. Cet événement important, riche d'indications, nous a présenté un point de la situation sur les mesures prises par le Fonds face à la dévastation et aux souffrances provoquées par le séisme en Haïti. De plus, en nous rendant compte des efforts concertés de remise en état des zones agricoles, il a rappelé à chacun de nous l'obligation d'aider ce pays sinistré. Au cours de l'événement parallèle, la volonté de ses participants d'appuyer le FIDA en ce qui concerne la remise définitive de la dette d'Haïti a été notée. Il semble que l'allègement de cette dette ne se fera pas aux dépens de la capacité financière du FIDA ou des ressources nécessaires pour financer les projets et programmes d'autres États membres. Les participants ont exprimé le souhait que tous les membres appuient cette initiative de concert avec le FIDA.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous ainsi que mes collègues du Bureau. Je suis sûre que ceux-ci se joignent à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée en nous choisissant pour siéger au Bureau du Conseil des gouverneurs. Nos remerciements vont également au personnel du FIDA, qui a planifié et organisé cette conférence avec une compétence remarquable. Une mention spéciale va, comme toujours, aux interprètes, aux techniciens et, bien entendu, aux messagers. L'efficacité, l'organisation soignée et le professionnalisme dont tous ont fait preuve ont contribué au succès de la présente session.

Mesdames et Messieurs,

Beaucoup a été accompli mais, comme toujours, beaucoup reste à faire. Dans chacune de nos délibérations et dans chacune de nos décisions, nous avons gardé à l'esprit le drame que vivent les populations rurales pauvres et la conviction que, grâce à notre travail, nous pouvons changer les choses. Je suis certaine que tous les éminents Gouverneurs s'associent à moi pour exprimer leur confiance au Président Nwanze et à son équipe et leur redire que, pour relever les défis auxquels sont confrontées près de un milliard de personnes de par le monde, ils peuvent compter sur le soutien de tous les membres du Fonds. La force du FIDA réside dans ses membres, dans leur engagement et leur aptitude à dépasser les frontières géographiques et culturelles et à regrouper pays donateurs et pays bénéficiaires dans les structures et processus du Fonds. La pauvreté et la faim ne connaissent ni frontières ni limites – pas plus que nous, membres du FIDA, dans notre appui au Fonds et à sa mission.

Sur ces mots, je déclare close cette trente-troisième session du Conseil des gouverneurs.

Document: GC 33/INF.5
 Date: _____
 Distribution: Public
 Original: Arabic/English/French/Spanish

E

Enabling poor rural people
to overcome poverty

Delegations at the thirty-third session of the Governing Council

Délégations à la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs

Delegaciones en el 33º período de sesiones del Consejo de Gobernadores

:

Chairperson: Clémentine Ananga Messina
Président: (Cameroon)
Presidente:

نائب الرئيس:

Vice-
Chairpersons: Jan de Bock (Belgium)
Vice-Présidents: Gladys Francisca Urbaneja Durán
Vicepresidentes: (Venezuela, Bolivarian Republic of)

MEMBER STATES**ÉTATS MEMBRES****ESTADOS MIEMBROS****AFGHANISTAN**

Governor

Mohammad Musa MAROOFI
Ambassador
Permanent Representative of the
Islamic Republic of Afghanistan
to IFAD
Rome

Alternate Governor

Abdul Razak AYAZI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Afghanistan
to IFAD
Rome

ALBANIA

Shkelzen MARKU
Director
Mountain Areas Development
Agency (MADA)
Tirana

Bajram KORSITA
Manager
First Albanian Financial Development
Company (FAF-DC)
Tirana

Donika HOXHA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Albania to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ALGERIA

Gouverneur suppléant

Rachid MARIF
Ambassadeur
Représentant permanent de la République
algérienne démocratique et populaire
auprès des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Hocine LATLI
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisée des Nations Unies
Rome

Abdelmalek TITAH
Directeur général des forêts
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Skander MEKERSI
Directeur de la programmation
des investissements et des
études économiques
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Abdelhamid IZEGHLOUCHE
Chef de Bureau
Ministère des affaires étrangères
Alger

Habiba DJERIR TALEB
Secrétaire diplomatique
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Mohamed TALEB
Secrétaire diplomatique
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

ALGERIA (cont'd)

Faiza YAKER
Chef de Bureau du suivi des
financements extérieurs
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

ANGOLA

Gouverneur suppléant

Manuel Pedro PACAVIRA
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Kiala Kia MATEVA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Manuel DOMINGOS
Directeur du Cabinet de la coopération
et relations internationales
Ministère de l'agriculture
de la République d'Angola
Luanda

ARGENTINA

Gobernador

María del Carmen SQUEFF
Ministro
Encargada de Negocios, a.i.
Representación Permanente
de la República Argentina
ante la FAO, FIDA y PMA
Roma

ARGENTINA (cont'd)

Gobernador Suplente	Jorge NEME Coordinador Ejecutivo del Programa de Servicios Agrícolas Provinciales Subsecretaría de Política Agropecuaria y Alimentos Ministerio de Agricultura, Ganadería y Pesca Buenos Aires
Asesor	Beatriz PEREYRA IRUSTA Asesora en Asuntos Internacionales Ministerio de Agricultura, Ganadería y Pesca Buenos Aires
Asesor	Susana MARQUEZ Coordinadora Técnica Nacional del Proyecto de desarrollo rural de las provincias del Noreste (PRODERNEA y NOA) Ministerio de Agricultura, Ganadería y Pesca Buenos Aires
Asesor	Agustín ZIMMERMANN Secretario Representante Permanente Alternativo de la República Argentina ante el FIDA Roma

ARMENIA

Alternate Governor	Zohrab V. MALEK Ambassador Permanent Representative of the Republic of Armenia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
--------------------	---

AUSTRIA

Alternate Governor	Klaus OEHLER Deputy Director International Financial Institutions Federal Ministry of Finance Vienna
Adviser	Hannes MACHOR First Secretary Embassy of the Republic of Austria Rome

AZERBAIJAN

Governor

Emil Zulfugar Oglu KARIMOV
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Azerbaijan
to IFAD
Rome

Mammad ZULFUGAROV
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Azerbaijan
to IFAD
Rome

Erkin HEYDARLI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Azerbaijan
to IFAD
Rome

BANGLADESH

Masud BIN MOMEN
Ambassador
Permanent Representative
of the People's Republic of Bangladesh
to IFAD
Rome

Sultana AFROZ
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of Bangladesh
to IFAD
Rome

BELGIUM

Gouverneur

Jan DE BOCK
Ambassadeur
Représentant permanent de la
Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

BELGIUM (cont'd)

Gouverneur suppléant

Martine VAN DOOREN
 Ministre Conseiller
 Représentant permanent adjoint de
 la Belgique auprès des Organisations
 des Nations Unies
 Rome

Hugo VERBIST
 Conseiller
 Représentant permanent suppléant de
 la Belgique auprès des Organisations
 des Nations Unies
 Rome

Lieselot GERMONPREZ
 Assistante
 Représentation permanente de la
 Belgique auprès des Organisations
 des Nations Unies
 Rome

BELIZE

Nunzio Alfredo D'ANGIERI
 Ambassador of Belize
 to Italy
 Rome

Dora MELÉNDEZ QUIÑÓNEZ
 Assistant to the Ambassador
 Embassy of Belize
 Rome

BENIN

Gouverneur

Grégoire AKOFODJI
 Ministre de l'agriculture,
 de l'élevage et de la pêche
 Cotonou

Albert AGOSSOU
 Ambassadeur du Bénin
 Paris

Gouverneur suppléant

Abdoulaye TOKO
 Assistant Directeur du Cabinet
 du Ministre de l'agriculture,
 de l'élevage et de la pêche
 Cotonou

BENIN (cont'd)

Assogba HODONOU
 Directeur de la Programmation
 et de la prospective (DPP)
 Ministère de l'agriculture,
 de l'élevage et de la pêche
 Cotonou

BHUTAN

Governor Sherub GYALTSHEN
 Secretary
 Ministry of Agriculture
 Thimphu

Alternate Governor Tenzin CHOPHEL
 Chief Planning Officer
 Ministry of Agriculture
 Thimphu

Adviser Nidup PELJOR
 Deputy Chief Planning Officer
 Ministry of Agriculture
 Thimphu

BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)

Gobernador Esteban Elmer CATARINA MAMANI
 Embajador
 Representante Permanente del
 Estado Plurinacional de Bolivia
 ante el FIDA
 Roma

Juan Sebastián CAMACHO
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno
 del Estado Plurinacional de Bolivia
 ante el FIDA
 Roma

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Governor Branko KESIĆ
 Ambassador
 Permanent Representative of
 Bosnia and Herzegovina to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

BOSNIA AND HERZEGOVINA (cont'd)

Alternate Governor	Vesna NJEGIĆ Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of Bosnia and Herzegovina to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
--------------------	--

BOTSWANA

Governor	Oreeditse MOLEBATSI Assistant Minister for Agriculture Gaborone
----------	---

	Motlamedi SHATERA Director Ministry of Agriculture Gaborone
--	--

	Gao TSHEKO First Secretary Embassy of the Republic of Botswana Brussels
--	---

BRAZIL

Alternate Governor	Carlos Eduardo LAMPERT COSTA Deputy Secretary for International Affairs Ministry of Planning, Budget and Management Brasilia, D.F.
--------------------	--

Adviser	José Antônio MARCONDES DE CARVALHO Ambassador Permanent Representative of the Federative Republic of Brazil to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
---------	--

Adviser	Laudemir André MÜLLER International Adviser Ministry of Agrarian Development Brasilia, D.F.
---------	--

BRAZIL (cont'd)

Adviser
Felipe HADDOCK LOBO GOULART
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser
Francesco PIERRI
International Adviser
Ministry of Agrarian Development
Brasilia, D.F.

BURKINA FASO

Sophie SOW
Ambassadeur
Représentant permanent
du Burkina Faso auprès
du FIDA
Rome

Jean Marie KY KILÉA
Responsable du service commercial
et de la communication
Ambassade du Burkina Faso
Rome

BURUNDI

Gouverneur suppléant
Ferdinand NDERAGAKURA
Ministre de l'agriculture
et de l'élevage
Bujumbura

Denis BANSHIMIYUBUSA
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Burundi
auprès du FIDA
Rome

CAMEROON

Gouverneur
Clémentine ANANGA MESSINA
Ministre déléguée auprès du
Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'agriculture et
du développement rural
Yaoundé

CAMEROON (cont'd)

Gouverneur suppléant	Dominique AWONO ESSAMA Ambassadeur Représentant permanent de la République du Cameroun auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Médi MOUNGUI Deuxième Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Cameroun auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Rabelais YANKAM Conseiller technique Ministère de l'agriculture et du développement rural Yaoundé
Conseiller	Marie Jeanine ATANKGA NKODO Sous-directeur de la Coopération Ministère de l'agriculture et du développement rural Yaoundé

CANADA

Governor	Diane JACOVELLA Vice-President Multilateral and Global Programs Branch (MGPB) Canadian International Development Agency (CIDA) Gatineau, Quebec
	Kent VACHON Counsellor (Development) Deputy Permanent Representative of Canada to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Adair HEUCHAN Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of Canada to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

CANADA (cont'd)

Adviser Iain C. MACGILLIVRAY
Principal Advisor (Agriculture)
Multilateral Development Institutions
Multilateral and Global Programs
Branch (MGPB)
Canadian International Development
Agency (CIDA)
Gatineau, Quebec

CAPE VERDE

Gouverneur José Eduardo BARBOSA
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Cap-Vert auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Gouverneur suppléant Maria Goretti SANTOS LIMA
Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la République du Cap-Vert auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

Gouverneur Fidèle GOUANDJIKA
Ministre du développement rural
et de l'agriculture
Bangui

CHAD

Gouverneur Me Mbaïlaou Naïmbaye LOSSIMIAN
Ministre de l'agriculture
N'Djaména

Gouverneur suppléant Hassanty Oumar CHAÏB
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture
N'Djaména

Conseiller Djitaingar DJIBANGAR
Directeur général de la
production agricole
Ministère de l'agriculture
N'Djaména

CHILE

Gobernador

Cristián BARROS MELET
Embajador
Representante Permanente de
la República de Chile
ante el FIDA
Roma

Marisol PEREZ
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República de Chile
ante el FIDA
Roma

Sergio INSUNZA BECKER
Agregado
Representante Permanente Alterno
de la República de Chile
ante el FIDA
Roma

CHINA

Alternate Governor

ZHENG Xiaosong
Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

Adviser

LI Zhengdong
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser

LI Xinhai
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser

LI Rui
Deputy Director
IFI Division III
International Department
Ministry of Finance
Beijing

CHINA (cont'd)

Adviser
GAO Peng
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser
ZHANG Lei
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

COLOMBIA

Gobernador
Sabas PRETEL DE LA VEGA
Embajador
Representante Permanente de
la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

Beatriz CALVO VILLEGAS
Primer Secretario
Representante Permanente Adjunto
de la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

CONGO

Gouverneur
Rigobert MABOUNDOU
Ministre de l'agriculture
et de l'élevage
Brazzaville

Gouverneur suppléant
Mamadou KAMARA DEKAMO
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Congo
auprès du FIDA
Rome

Jean MOUANGOU
Directeur de Cabinet du Ministre
Ministère de l'agriculture
et de l'élevage
Brazzaville

CONGO (cont'd)

Jean-Marc Sylvestre KIMPOLO
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Congo
auprès du FIDA
Rome

Noel GANDOU
Chef de Bureau liaison FIDA
Ministère de l'agriculture
et de l'élevage
Brazzaville

COSTA RICA

Gobernador

Luis PARÍS CHAVERRI
Embajador
Representante Permanente de
la República de Costa Rica
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Gobernador Suplente

Jorge REVOLLO FRANCO
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República de Costa Rica
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

CÔTE D'IVOIRE

Gouverneur suppléant

Kouakoua Narcisse BACA
Directeur de l'évaluation et du
contrôle des projets
Ministre de l'agriculture
Abidjan

Mireille KONAN-AZOH
Directeur de la planification et de
la programmation
Ministère de l'agriculture
Abidjan

Lida Lambert BALLOU
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Côte d'Ivoire
auprès des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

CÔTE D'IVOIRE (cont'd)

Marie Hortense GUEI SEKOUET
Chargée d'Études
Ambassade de la République
de Côte d'Ivoire
Rome

CROATIA

Governor

Tomislav VIDOSEVIĆ
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Croatia to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Marija KAPITANOVIĆ
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Croatia to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CUBA

Gobernador Suplente

Enrique MORET ECHEVERRÍA
Embajador
Representante Permanente de la
República de Cuba ante el FIDA
Roma

CYPRUS

Governor

George F. POULIDES
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Cyprus
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor

Christina PITTA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Cyprus to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

HAN Tae Song
Ambassador
Permanent Representative of the
Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome

KIM Hyo Sik
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome

RI Song Chol
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Albert TSHISELEKA FELHA
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République démocratique du Congo
auprès du FIDA
Rome

Gouverneur suppléant

Hubert ALI RAMAZANI
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture,
de la pêche et de l'élevage
Kinshasa-Gombe

Honoré NLEMBA MABELA
Directeur
Ministère de l'agriculture,
de la pêche et de l'élevage
Kinshasa-Gombe

Veve KAMWANYA KAZADI
Conseillère chargée d'Etude de la
coopération bi et multilatérales
Ministère des finances
Kinshasa-Gombe

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO (cont'd)

Mukanya BUKASA
 Chef de Division
 Ministère de la coopération
 internationale et régionale
 Kinshasa-Gombe

DENMARK

Jeanineke Dahl KRISTENSEN
 Minister Counsellor
 Deputy Permanent Representative of
 the Kingdom of Denmark to IFAD
 Rome

Henrik DORF NIELSEN
 Intern
 Royal Danish Embassy
 Rome

DJIBOUTI

Gouverneur

Abdoulkader Kamil MOHAMED
 Ministre de l'agriculture,
 de l'élevage et de la mer
 Chargé des ressources
 hydrauliques
 Djibouti

Gouverneur suppléant

Mohamed Moussa CHEHEM
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République de Djibouti
 auprès des Organisations
 des Nations Unies
 Bruxelles

Djama Mahamoud DOUALEH
 Conseiller technique du Ministre de l'agriculture,
 de l'élevage et de la mer, Chargé des ressources
 hydrauliques
 Djibouti

Ibrahim Elmi MOHAMED
 Conseiller technique du Ministre de l'agriculture,
 de l'élevage et de la mer, Chargé des ressources
 hydrauliques
 Djibouti

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador

Mario ARVELO CAAMAÑO
Embajador
Representante Permanente de
la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Virginia SERULLE
Consejera
Representante Permanente Alterna
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Emilio COLONNELLI
Asistente del Embajador de
la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

ECUADOR

Gobernador

María Elsa VITERI ACAITURRI
Ministra de Finanzas
Quito

Gobernador Suplente

Ramón ESPINEL
Ministro de Agricultura, Ganadería,
Acuicultura y Pesca
Quito

Alba COELLO
Ministra
Encargada de Negocios, a.i.
Embajada de la República
del Ecuador
Roma

María José CASTILLO
Asesora del Ministro de Agricultura,
Ganadería, Acuicultura y Pesca
Quito

Betty AGUIRRE
Asesora del Ministro de Agricultura,
Ganadería, Acuicultura y Pesca
Quito

ECUADOR (cont'd)

José Francisco SALGADO RIVADENEIRA
Tercer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República del Ecuador
ante el FIDA
Roma

David VACA
Tercer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República del Ecuador
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Alternate Governor

Ashraf RASHED
Ambassador
Permanent Representative of
the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Abdel Aziz MOHAMED HOSNI
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Alaa El Din Wagih ROUSHDY
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Fatma Hussein SABER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

EL SALVADOR

Gobernador	José Roberto ANDINO SALAZAR Embajador Representante Permanente de la República de El Salvador ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA Ministro Consejero Representante Permanente Adjunto de la República de El Salvador ante el FIDA Roma

EQUATORIAL GUINEA

Gobernador	Diosdado Sergio OSA MONGOMO Vice Ministro de Agricultura y Bosques Malabo
Gobernador Suplente	Crisantos OBAMA ONDO Representante Permanente de la República de Guinea Ecuatorial ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Asesor	Martin MIKO Director de Gabinete del Ministro de Agricultura y Bosques Malabo
Asesor	Tito MITOGO NZAMIO Técnico Ministerio de Agricultura y Bosques Malabo
Asesor	Mateo NSOGO NGUERE MICUE Coordinador Ministerio de Agricultura y Bosques Malabo

ERITREA

Governor	Arefaine BERHE Minister for Agriculture Asmara
----------	--

ERITREA (cont'd)

Alternate Governor

Zemedede TEKLE WOLDETATIOS
Ambassador
Permanent Representative
of the State of Eritrea
to IFAD
Rome

Yohannes TENSUE
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the State of Eritrea
to IFAD
Rome

ETHIOPIA

Abreha Ghebrai ASEFFA
Minister Plenipotentiary
Deputy Permanent Representative
of the Federal Democratic Republic
of Ethiopia to IFAD
Rome

Beide MELAKU
Counsellor
Embassy of the Federal Democratic
Republic of Ethiopia
Rome

FIJI

Peceli Vuniwaqa VOCEA
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of the Fiji Islands
to IFAD
Brussels

FINLAND

Alternate Governor

Riikka LAATU
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

FINLAND (cont'd)

Adviser
Kaisa LEIDY
Attaché
Unit for Development
Financing Institutions
Department for Global Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Adviser
Inka RÄSÄNEN
Programme Officer
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

FRANCE

Gouverneur
Mireille GUIGAZ
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République française
auprès de l'OAA
Rome

Raphaëlle SIMEONI
Conseiller financier
Ambassade de France
Service économique
Rome

Claude TORRE
Agence française de
développement (AFD)
Chargé de mission à la
Représentation permanente
de la République française
auprès de l'OAA
Rome

Clarisse PAOLINI
Adjointe au Chef du Bureau de l'aide au
développement et des institutions
multilatérales de développement
Direction générale du Trésor et de
la politique économique (DGTPE)
Ministère de l'économie, de
l'industrie et de l'emploi
Paris

Gilles PELTIER
Conseiller du Directeur général
Agence française de
développement (AFD)
Paris

FRANCE (cont'd)

Didier SIMON
Economiste
Division développement agricole
et rural
Agence française de
développement (AFD)
Paris

Elodie MONTETAGAUD
Chargée de mission Nations Unies
Agence française de
développement (AFD)
Paris

GABON

Gouverneur

Raymond NDONG SIMA
Ministre de l'agriculture, de l'élevage,
de la pêche et du développement rural
Libreville

Gouverneur suppléant

Noël BAÏOT
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

Yolande MBENG BIVIGOU
Directrice nationale des projets du FIDA
Ministère de l'agriculture, de l'élevage,
de la pêche et du développement rural
Libreville

Louis Stanislas CHARICAUTH
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

Armand Ella MENLE
Conseiller du Ministre de l'agriculture,
de l'élevage, de la pêche
et du développement rural
Libreville

GAMBIA (THE)

Governor

Momodou Seedy KAH
Deputy Minister for Agriculture
Banjul

GAMBIA (THE) (cont'd)

Alternate Governor

Amadou SOWE
Permanent Secretary
Department of State for Agriculture
Banjul

Momodou JABANG
Head of Central Project
Coordination Unit
Ministry of Agriculture
Banjul

Lamin AD. SANYANG
Project Director
Livestock and Horticulture
Development Project
Ministry of Agriculture
Banjul

Francesco CRISTINA
Consul General of the
Republic of The Gambia
in Italy
Milan

GEORGIA

Alternate Governor

Konstantine GABASHVILI
Ambassador
Permanent Representative
of Georgia to IFAD
Rome

Irakli KHUTSURAULI
Minister Counsellor
Embassy of Georgia
Rome

GERMANY

Hans-Heinrich WREDE
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany to FAO
and the other International Organizations
Rome

GERMANY (cont'd)

Alternate Governor

Rolf-Dieter DRESCHER
Head of Division
Regional Development Banks and Funds
Federal Ministry of Economic
Cooperation and Development
Berlin

Heike KUHN
IFAD Executive Board Director
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to FAO
and the other International Organizations
Rome

Holger MÜRLE
Desk Officer
Regional Development Banks and Funds
Federal Ministry of Economic
Cooperation and Development
Berlin

Beate WILHELM
Director
Environment, Natural Resources
and Food Department
Internationale Weiterbildung
und Entwicklung gGmbH (InWEnt)
Capacity Building International
Bonn

Bruno SCHULER
Senior Project Manager
Rural Development, Food and
Consumer Protection
Internationale Weiterbildung
und Entwicklung gGmbH (InWEnt)
Capacity Building International
Feldafing

Franziska SCHUIERER
Member of the Permanent Representation
of the Federal Republic of Germany to FAO
and the other International Organizations
Rome

Florian HÖLLEN
Intern
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

GHANA

Georgina DJAMEH
 Minister Plenipotentiary
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of the Republic
 of Ghana
 Rome

George BAAH
 Minister (Consular Affairs)
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Ghana to IFAD
 Rome

Adelaide BOATENG-SIRIBOE
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Ghana to IFAD
 Rome

GREECE

Alternate Governor

Nike Ekaterini KOUTRAKOU
 Minister Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of the Hellenic Republic to IFAD
 Rome

GRENADA

Governor

Michael Denis LETT
 Minister for Agriculture, Forestry
 and Fisheries of Grenada
 St. George's

Alternate Governor

Stephen FLETCHER
 Ambassador of Grenada
 Brussels

Adviser

Mervin HAYNES
 Director
 Economic and Technical Cooperation
 Ministry of Finance, Planning
 and Industry
 St. George's

GUATEMALA

	Pietro Miguel DÍAZ MARROQUÍN Viceministro de Agricultura, Recursos Renovables y Alimentación Ciudad de Guatemala
Gobernador	Alfredo TRINIDAD VELÁSQUEZ Embajador Representante Permanente de la República de Guatemala ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Gobernador Suplente	Ileana RIVERA DE ANGOTTI Ministro Consejero Representante Permanente Adjunto de la República de Guatemala ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

GUINEA

Gouverneur suppléant	El Hadj Thierno Mamadou Cellou DIALLO Ambassadeur Représentant permanent de la République de Guinée auprès du FIDA Rome
Conseiller	Mohamed DIOUMESSI Conseiller technique du Ministre de l'agriculture et de l'élevage Conakry
Conseiller	Abdoulaye TRAORE Conseiller économique Représentant permanent suppléant de la République de Guinée auprès du FIDA Rome

GUYANA

Patrick Ignatius GOMES
Ambassador of the Republic of Guyana
Brussels

HAITI

Gouverneur

Jonas GUÉ
Ministre de l'agriculture,
des ressources naturelles et
du développement rural
Port-au-Prince

Jean Marie Robert CHERY
Conseiller du Ministre de l'agriculture,
des ressources naturelles et
du développement rural
Port-au-Prince

Anthony DESSOURCES
Directeur du Project de développement
de la petite irrigation (PPI-2)
Ministère de l'agriculture,
des ressources naturelles et
du développement rural
Port-au-Prince

Emmanuel CHARLES
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Haïti
auprès du FIDA
Rome

Carl Benny RAYMOND
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Haïti
auprès du FIDA
Rome

Marie-Laurence DURAND
Premier Secrétaire
Représentant permanent suppléant
de la République d'Haïti
auprès du FIDA
Rome

ICELAND

Gudni BRAGASON
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Republic of Iceland to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Reykjavík

INDIA

S.K. PATTANAYAK
 Minister (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative of the
 Republic of India to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

INDONESIA

Alternate Governor

Dewo Broto Joko PUTRANTO
 Director of Multilateral Foreign Financing
 State Ministry for National Development
 Planning (BAPPENAS)
 Jakarta

Adviser

Yuwono Agus PUTRANTO
 Minister
 Deputy Chief of Mission
 Deputy Permanent Representative
 of the Republic of Indonesia
 to IFAD
 Rome

Adviser

Purnomo Ahmad CHANDRA
 Counsellor (Multilateral Affairs)
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Indonesia
 to IFAD
 Rome

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Governor

Mahmoud BARIMANI
 Director-General
 International Economic and
 Specialized Agencies Department
 Ministry of Foreign Affairs
 Tehran

Abdolreza Raeis SHAGHAGHI
 Senior Expert
 International Specialized Division
 Ministry of Foreign Affairs
 Tehran

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) (cont'd)

Javad SHAKHS TAVAKOLIAN
Ambassador
Permanent Representative of
the Islamic Republic of Iran to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Seyed Morteza ZAREI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Iran to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Alireza MOHAJER
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Iran to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

IRAQ

Alternate Governor

Hassan JANABI
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Iraq to IFAD
Rome

Rana AL MISSTAFF
First Secretary
Embassy of the Republic of Iraq
Rome

IRELAND

Alternate Governor

Joanne KING
Second Secretary
Embassy of Ireland
Rome

ISRAEL

Ilan FLUSS
Director
Policy Planning and
External Relations Department
Israel Center for International
Cooperation (MASHAV)
Ministry of Foreign Affairs
Jerusalem

Governor

Gila LIVNAT ROSINER
Counsellor
(Economic and Scientific Affairs)
Deputy Permanent Representative of the
State of Israel to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Giovanna Elisabetta LA ROCCA
Economic and Trade Officer
Economic and Scientific Department
Embassy of the State of Israel
Rome

ITALY

Carlo MONTICELLI
Director of International
Financial Relations
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Pietro SEBASTIANI
Ambassador
Permanent Representative of
the Italian Republic to IFAD
Rome

Claudio MISCIA
First Counsellor
Deputy Head of Mission
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

ITALY (cont'd)

Grazia CAMPA
 Adviser
 Service in charge of Multilateral
 Development Banks (Office X)
 Directorate General for International
 Financial Relations (Directorate III)
 Department of the Treasury
 Ministry of Economy and Finance
 Rome

Claudia MORDINI
 Adviser
 Service in charge of Multilateral
 Development Banks (Office X)
 Directorate General for International
 Financial Relations (Directorate III)
 Department of the Treasury
 Ministry of Economy and Finance
 Rome

Gisella BERARDI
 Deputy Director
 Service in charge of Multilateral
 Development Banks (Office X)
 Directorate General for International
 Financial Relations (Directorate III)
 Department of the Treasury
 Ministry of Economy and Finance
 Rome

JAPAN

Governor

Hiroyasu ANDO
 Ambassador of Japan to Italy
 Rome

Kazumasa SHIOYA
 Minister Counsellor
 Deputy Permanent Representative of
 Japan to the United Nations Food
 and Agriculture Agencies
 Rome

Toshitaka NAKANO
 Second Secretary
 Economic Section
 Embassy of Japan
 Rome

JORDAN

Governor	Radi AL-TARAWNEH Secretary-General Ministry of Agriculture Amman
Alternate Governor	Malek BRIZAT Director for Arab and Islamic Relations Ministry of Planning and International Co-operation Amman
Adviser	Ibrahim Abu ATILEH Agriculture Counsellor Deputy Permanent Representative of the Hashemite Kingdom of Jordan to IFAD Rome
	Ashraf Ameen Ali KHASAWNEH Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Hashemite Kingdom of Jordan to IFAD Rome

KAZAKHSTAN

	Nurlan ZHALGAZBAYEV Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Kazakhstan to IFAD Rome
	Aigul BOKAYEVA First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Kazakhstan to IFAD Rome
	Chingiz ALBIYEV Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Kazakhstan to IFAD Rome

KENYA

Governor	William SAMOEI RUTO Minister for Agriculture Nairobi
----------	--

KENYA (cont'd)

Alternate Governor

Ann Belinda NYIKULI
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Kenya
to IFAD
Rome

Paul KERE
Senior Assistant Director
Ministry of Agriculture
Nairobi

Jane Masibayi MUSUNDI
IFAD Desk Officer
Ministry of Finance
Nairobi

Jacinta Muthoni NGWIRI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya
to IFAD
Rome

Reuben MAIYO
Liaison Officer
Ministry of Agriculture
Nairobi

KIRIBATI

Governor

Amberoti NIKORA
Minister for Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

Kinaai KAIRO
Director for Agriculture
Ministry of Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

KUWAIT

Hesham I. AL-WAQAYAN
Deputy Director-General
Operations and Disbursement
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

KUWAIT (cont'd)

Waleed AL-BAHAR
Regional Manager for Eastern and
Southern Asia and Pacific Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC

Viengthong SIPHANDONE
Vice-Minister for Finance
Vientiane

Monthathip CHANPHENXAY
Director-General
Agricultural Department
Ministry of Agriculture and Forestry
Vientiane

Thipphakone CHANTHAVONGSA
Director-General
External Finance Department
Ministry of Finance
Vientiane

Theutthoune SOUKALOUN
Technical Official
Ministry of Finance
Vientiane

LEBANON

Gouverneur

Gloria ABOUZEID
Présidente du Comité exécutif
Plan vert
Beyrouth

Mohammad EL-KHANSA
Conseiller du Ministre de l'agriculture
Beyrouth

Hussein NASRALLAH
Directeur des Etudes et de la Coordination
Ministère de l'agriculture
Beyrouth

LEBANON (cont'd)

Karim KHALIL
 Premier Secrétaire
 Représentant permanent suppléant
 de la République libanaise auprès
 des organisations spécialisées
 des Nations Unies
 Rome

LESOTHO

Governor

Lesole MOKOMA
 Minister for Agriculture
 and Food Security
 Maseru

Alternate Governor

Mohale SEKOTO
 Principal Secretary
 Ministry of Agriculture
 and Food Security
 Maseru

Adviser

Mathoriso MOLUMELI
 Chief Economic Planner
 Ministry of Agriculture
 and Food Security
 Maseru

Adviser

Senate Barbara MASUPHA
 Counsellor
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of the Kingdom
 of Lesotho
 Rome

Adviser

Malikopo Patricia RAKOOTJE
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Kingdom of Lesotho
 to IFAD
 Rome

LIBERIA

Ibrahim K. NYEI
 Minister Plenipotentiary
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of the Republic
 of Liberia
 Rome

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

Governor

Abdalla A. M. ZAIED
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Mustafa Mohamed ABUSHALA
 Technical Co-operation Office
 General People's Committee for the
 Authority for Agriculture, Animal Wealth
 and Marine Resources
 Tripoli

Salah Adin Mohamed ABU-ABUD
 General Directorate for
 International Organisations
 General People's Committee for Foreign Liaison
 and International Co-operation
 Tripoli

Hussin Belgacem KALIFA
 General People's Committee for Foreign Liaison
 and International Co-operation
 Tripoli

Talal Ali MARAI
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative of the
 Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Mahmud S.O. SAWAN
 Third Secretary
 Alternate Permanent Representative of the
 Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

LUXEMBOURG

Gouverneur suppléant

Anouk AGNÈS
 Conseiller
 Ministère des finances
 Luxembourg-Ville

LUXEMBOURG (cont'd)

Michel GRETHEN
Premier Secrétaire
Représentant permanent adjoint
du Grand-Duché de Luxembourg
auprès du FIDA
Rome

MADAGASCAR

RAKOTOSON Philibert
Secrétaire générale
Ministère de l'agriculture
Antananarivo

RASOAMANARIVO Yvonne
Directeur administratif et financier
Ministère de l'agriculture
Antananarivo

Monsieur MONJA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Madagascar
auprès du FIDA
Rome

MALAWI

Governor

Andrew Timothy DAUDI
Principal Secretary
Ministry of Agriculture
and Food Security
Lilongwe

Alternate Governor

Jeffrey H. LUHANGA
Controller of Agricultural Services
Ministry of Agriculture
and Food Security
Lilongwe

Adviser

Tasila KANYAMA
Planning Officer
Ministry of Agriculture
and Food Security
Lilongwe

MALAYSIA

Alternate Governor	Ramli NAAM Ambassador Permanent Representative of Malaysia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Shariffah Norhana binti SYED MUSTAFFA Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of Malaysia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Azman Mohd SAAD Agriculture Attaché Alternate Permanent Representative of Malaysia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Azhar Bin Mohd ISA Assistant Attaché Alternate Permanent Representative of Malaysia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

MALDIVES

Governor	Ibrahim DIDI Minister for Fisheries and Agriculture Malé
Adviser	Aminath SHAFIA Minister of State for Fisheries and Agriculture Malé

MALI

Gouverneur	Aghatam Ag ALHASSANE Ministre de l'agriculture Bamako
Gouverneur suppléant	Gaoussou DRABO Ambassadeur Représentant permanent de la République du Mali auprès du FIDA Rome

MALI (cont'd)

Fousseyni DIARRA
 Conseiller technique
 Ministère de l'agriculture
 Bamako

Mamadou NADIO
 Coordonnateur national des projets
 et programmes du FIDA au Mali
 Ministère de l'agriculture
 Bamako

Yaya Nouhoum TAMBOURA
 Adjoint au Commissaire
 à la sécurité alimentaire
 Bamako

Diallo Aïssata TRAORÉ
 Point focal des projets FIDA
 Commissariat à la sécurité alimentaire
 Bamako

Hamid SIDIBE
 Premier Conseiller
 Ambassade de la République
 du Mali
 Rome

MALTA

Governor

Walter BALZAN
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Republic of Malta to IFAD
 Rome

Alternate Governor

Ritienne BONAVIA
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Malta to IFAD
 Rome

Roberto PACE
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Malta to IFAD
 Rome

MAURITANIA

Gouverneur suppléant

Aly Ould HAIBA
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République islamique de
Mauritanie auprès du FIDA
Rome

Mohamed Lemine OULD AHMED
Conseiller chargé du développement
économique et social
Ministère des affaires économiques
et du développement
Nouakchott

MAURITIUS

Governor

Satya Veyash FAUGOO
Minister for Agro Industry,
Food Production and Security
Port Louis

Alternate Governor

Denis CANGY
Consul of the Republic of Mauritius
Rome

MEXICO

Gobernador

Jorge Eduardo CHEN CHARPENTIER
Embajador
Representante Permanente de
los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente

Diego Alonso SIMANCAS GUTIÉRREZ
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Cecile DE MAULEÓN
Asesora
Embajada de los Estados
Unidos Mexicanos
Roma

MOROCCO

Gouverneur

Moha MARGHI
 Secrétaire général
 Ministère de l'agriculture et
 de la pêche maritime
 Rabat

Mohamed AIT HMID
 Ministre plénipotentiaire
 Représentant permanent adjoint
 du Royaume du Maroc auprès
 des organisations des
 Nations Unies
 Rome

Jaouad ZHAR
 Chef de Service des relations
 avec les organismes financiers
 Ministère de l'économie et
 des finances
 Rabat

MOZAMBIQUE

Governor

Carla Elisa MUCAVI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Mozambique to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Alternate Governor

António PINTO DE ABREU
 Executive Director
 Bank of Mozambique
 Maputo

Adviser

Salim Cripton Ismael VALÁ
 Director
 Promotion of Rural Development
 Ministry of Planning and Development
 Maputo

Adviser

José GASPAR
 Director
 Extension Services
 Ministry of Agriculture
 Maputo

MOZAMBIQUE (cont'd)

Adviser	Maria Teresa MARTINS Assistant to the Minister for Planning and Development Maputo
Adviser	Fátima GIMO National Direction of Treasury Ministry of Finance Maputo
Adviser	Marcelino GALUFO PISSA Adviser Ministry of Planning and Development Maputo
Adviser	Nilza ABDURRAMANE Adviser Bank of Mozambique Maputo
Adviser	Laurinda Fernando Saide BANZE Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Mozambique to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

MYANMAR

Alternate Governor	Maran Ja TAUNG Minister Counsellor Chargé d'affaires, a.i. Embassy of the Union of Myanmar Rome
Adviser	Thein Min HTUN First Secretary Alternate Permanent Representative of the Union of Myanmar to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

NEPAL

Governor	Mrigendra Kumar Singh YADAV Minister for Agriculture and Cooperatives Kathmandu
----------	--

NEPAL (cont'd)

Adviser
Lakshman Kumar POKHAREL
Joint Secretary
Ministry of Agriculture
and Cooperatives
Kathmandu

NETHERLANDS

Governor
A. M. Agnes VAN ARDENNE-VAN DER HOEVEN
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Adviser
Sanne HELDERMAN
Policy Adviser
Co-ordination and Institutional
Affairs Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

NEW ZEALAND

Daniela RIGOLI
Embassy of New Zealand
Rome

Claudia GROSSO
Policy Support Officer
Embassy of New Zealand
Rome

NICARAGUA

Gobernador
Mónica ROBELO RAFFONE
Embajadora
Representante Permanente de
la República de Nicaragua
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

NIGER

Gouverneur

Mahaman MOUSSA
Ministre du développement agricole
Niamey

Gouverneur suppléant

Mireille Fatouma AUSSEIL
Ambassadeur
Représentant permanent
de la République du Niger
auprès du FIDA
Rome

Adamou DANGUIOUA
Directeur des études et de la programmation
Ministère du développement agricole
Niamey

Hassane HAROUNA MAÏGA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Niger
auprès du FIDA
Rome

NIGERIA

Fidelia Akuabata NJEZE
Minister of State for Agriculture
and Water Resources
Abuja

Wada TAWAR UMBI
Chairman
Senate Committee on Agriculture
Abuja

Sani AHMAD RUFA'I
Member
Senate Committee on Agriculture
Abuja

Gbenga Peter MAKANJUOLA
Chairman
House Committee on Agriculture
Abuja

Yaya O. OLANIRAN
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NIGERIA (cont'd)

Numan Aliyu ISMAILA
Deputy Director
International Economic
Relations Department
Ministry of Finance
Abuja

Elladan Ibrahim DAUDA
Secretary
Senate Committee on Agriculture
Abuja

NORWAY

Alternate Governor

Ingrid GLAD
Assistant Director-General
Multilateral Bank and Finance Section
Ministry of Foreign Affairs
Oslo

Adviser

Arne B. HØNNINGSTAD
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Adviser

Ragna FIDJESTØL
Senior Adviser
Multilateral Bank and Finance Section
Ministry of Foreign Affairs
Oslo

Adviser

Kirsten BJØRU
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

OMAN

Governor

Khalfan Bin Saleh Mohammed AL NAEBI
Under-Secretary
Ministry of Agriculture
Muscat

Alternate Governor

Said Nasser AL-HARTHY
Ambassador
Permanent Representative of
the Sultanate of Oman to IFAD
Rome

OMAN (cont'd)

Saoud Bin Hamood Bin Ahmed AL-HABSI
Director-General of Fisheries Research
and Extension Department
Acting Director of Agriculture and
Fisheries Development Fund
Ministry of Fisheries
Muscat

Habib AL-HASNI
Director
International Cooperation Department
Ministry of Agriculture
Muscat

Rasmi MAHMOUD
Coordinator with the United Nations
Agencies in Rome
Embassy of the Sultanate
of Oman
Rome

PAKISTAN

Muhammad ZIA-UR-REHMAN
Secretary
Ministry of Food and Agriculture
Islamabad

Rahim Hayat QURESHI
Counsellor
Deputy Head of Mission
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of the Islamic Republic
of Pakistan
Rome

Khalid MEHBOOB
Honorary Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Aamer AHMED
Acting Agriculture Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PANAMA

Gobernador Suplente

Guido Juvenal MARTINELLI DELLA TOGNA
Embajador
Representante Permanente de
la República de Panamá
ante el FIDA
Roma

Francisco TORRES GONZALEZ
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República de Panamá
ante el FIDA
Roma

PARAGUAY

Gobernador

Dionisio BORDA
Ministro de Hacienda
Asunción

Ramón RAMÍREZ
Director de Política Fiscal
Subsecretaría de Estado de
Economía e Integración
Ministerio de Hacienda
Asunción

Liz Haydee CORONEL CORREA
Consejera
Representante Permanente Adjunto
de la República del Paraguay
ante el FIDA
Roma

PERU

Gobernador

Augusto FERRERO COSTA
Embajador
Representante Permanente de
la República del Perú ante
el FIDA
Roma

Gobernador Suplente

Manuel Antonio ÁLVAREZ ESPINAL
Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República del Perú
ante el FIDA
Roma

PHILIPPINES

Governor	Noel D. DE LUNA Agricultural Attaché Deputy Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome
Adviser	Esteban N. PAGARAN Assistant Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome

PORTUGAL

Governor	José António de Sousa CANHA Director for Agriculture and Fisheries Lisboa e Vale de Tejo Region Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries Lisbon
Alternate Governor	Renata MESQUITA Deputy Director-General Office for Strategic Planning, Economic Policy and International Affairs Ministry of Finance and Public Administration Lisbon
Adviser	Maria de Lurdes CAIADO Desk Officer Office for Strategic Planning, Economic Policy and International Affairs Ministry of Finance and Public Administration Lisbon
Adviser	António DUARTE PINHO Counsellor (Agriculture) Deputy Permanent Representative of the Portuguese Republic to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

QATAR

Governor
Abdullah bin Mubarak BIN AABOUD AL-MIDHADHI
Minister for Environment
Doha

Alternate Governor
Soltan Saad S.K. AL-MORAIKHI
Ambassador
Permanent Representative of
the State of Qatar to the
United Nations Agencies
Rome

Fahad Mohammad AL-ATTIYA
President
Qatar National Food
Security Programme
Doha

Masoud Jarallah AL MERRY
Director
Genetic Technical Resources
Doha

Abdulla Jassim M. AL-MAADADI
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the State of Qatar to the
United Nations Agencies
Rome

Khalel Ibrahim J. Gh. AL-MAHMOUD
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the State of Qatar to the
United Nations Agencies
Rome

Ali Mohammed AL NAMMAA
Department of International
Cooperation
Ministry of Environment
Doha

Mohammed AL HAJRI
Department of General Relations
and Communications
Ministry of Environment
Doha

QATAR (cont'd)

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

REPUBLIC OF KOREA

Governor
PARK Dongsil
Minister
Deputy Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor
PARK Sujin
First Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser
JEON Jisoo
Assistant Director
Ministry of Food, Agriculture,
Forestry and Fisheries
Gwacheon

REPUBLIC OF MOLDOVA

Governor
Vasile BUMACOV
Deputy Minister for Agriculture
and Food Industry
Chişinău

Domnul Gheorghe RUSNAC
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Moldova
to IFAD
Rome

Ludmila JUC
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Moldova to IFAD
Rome

ROMANIA

Gouverneur	Danut APETREI Secrétaire d'État Ministère de l'agriculture, des forêts et du développement rural Bucarest
Gouverneur suppléant	Razvan Victor RUSU Ambassadeur Représentant permanent de la Roumanie auprès du FIDA Rome
	Alina-Stefana PUSCARAGIU CATANA Troisième Secrétaire Représentante permanente adjointe de la Roumanie auprès du FIDA Rome

RWANDA

Ernest RUZINDAZA
Permanent secrétaire
Ministère de l'agriculture
et des ressources animales
Kigali

SAUDI ARABIA

Governor	Fahad Bin Abdulrahman BALGHUNAIM Minister for Agriculture Riyadh
	Waleed A. EL KHEREIJI Director-General Grain Silos and Flour Mills Organization Riyadh
Alternate Governor	Sulaiman AL-TURKI Deputy Minister for Economic Affairs Ministry of Finance Riyadh
	Abdullah A. AL OBAID Deputy Minister for Research and Agricultural Development Riyadh

SAUDI ARABIA (cont'd)

Bandar Bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

AbdelAziz bin Abdelrahman AL HOWEISH
Director-General
Department of External Relations
and International Co-operation
Ministry of Agriculture
Riyadh

Mishal bin Abdallah AL SHETHRI
Secretary to the Minister for Agriculture
Riyadh

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SENEGAL

Gouverneur

Fatou Gaye SARR
Ministre de l'agriculture
et de la pisciculture
Dakar

Diégane Samba THIOUNE
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Sénégal
auprès du FIDA
Rome

Ndiobo DIENE
Conseiller technique
au Cabinet du Ministre
Point focal national pour
le FIDA, la FAO et le PAM
Ministère de l'agriculture
et de la pisciculture
Dakar

SENEGAL (cont'd)

Adama BA
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Sénégal
auprès du FIDA
Rome

Christian Alain Joseph ASSOGBA
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Sénégal
auprès du FIDA
Rome

SIERRA LEONE

Fausto Maria PUCCINI
Honorary General Consul of
the Republic of Sierra Leone
Rome

Festus A. TARAWALIE
Assistant to the
Honorary General Consul of
the Republic of Sierra Leone
Rome

SOMALIA

Nur Hassan HUSSEIN
Ambassador of the Somali Republic
to Italy
Rome

Abshir Osman HUSSEIN
Representative
Embassy of the Somali Republic
Rome

Ibrahim Hagi ABDULKADIR
Representative of the Minister
Ministry of Agriculture
Mogadishu

Giorgio FRANCESCHETTI
Senior Adviser of the Minister
Ministry of Agriculture
Mogadishu

SOUTH AFRICA

Governor

Thenjiwe Ethel MTINTSO
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of South Africa
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Duncan Moopelo SEBEFELLO
Political Counsellor (Multilateral Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of South Africa
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Kwena KOMAPE
Agriculture Counsellor
Embassy of the Republic
of South Africa
Rome

SPAIN

Gobernador

Luis CALVO MERINO
Embajador
Representante Permanente de España
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Vera Cruz SOLER DEL CAMPO
Primera Secretaria
Embajada de España
Roma

Estíbaliz LÓPEZ DE GOICOECHEA RODRÍGUEZ
Jefe de Servicio
Área de Multilateral
Dirección General de Planificación y
Evaluación de Políticas para el Desarrollo
Ministerio de Asuntos Exteriores
y de Cooperación
Madrid

SPAIN (cont'd)

Francisco DE BORJA DE LA TORRE
 Asesor Técnico
 Subdirección General de
 Organismos Internacionales Técnicos
 Dirección General de Naciones Unidas,
 Asuntos Globales y Derechos Humanos
 Ministerio de Asuntos Exteriores
 y de Cooperación
 Madrid

SRI LANKA

Governor

Hemantha WARNAKULASURIYA
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Democratic Socialist Republic
 of Sri Lanka to IFAD
 Rome

Alternate Governor

Saman UDAGEDARA
 Minister (Commercial)
 Alternate Permanent Representative
 of the Democratic Socialist Republic
 of Sri Lanka to IFAD
 Rome

SUDAN

Alier Deng Ruai DENG
 Ambassador of the Republic of The Sudan
 to Italy
 Rome

Mohamed Eltayeb ELFAKI ELNOR
 Counsellor (Agricultural Affairs)
 Permanent Representative of the
 Republic of The Sudan to IFAD
 Rome

Mohamed Elhaj SIRELKHATIM
 National Co-ordinator for IFAD Funded Projects
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Khartoum

Mohamed Ahmed ALFADIL
 Ministry of Finance and National Economy
 Khartoum

SURINAME

Jagdies BHANSING
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Animal
 Husbandry and Fisheries
 Paramaribo

Dew JADDOE
 Deputy Director
 Ministry of Agriculture, Animal
 Husbandry and Fisheries
 Paramaribo

SWAZILAND

Governor

Clement N. DLAMINI
 Minister for Agriculture
 Mbabane

Thembayena Annastasia DLAMINI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Kingdom of Swaziland
 to IFAD
 Chambesy

Alternate Governor

Bongani MASUKU
 Under-Secretary (Development)
 Ministry of Agriculture
 Mbabane

Adviser

Lindiwe MADONSELA
 Principal Agricultural Economist
 Ministry of Agriculture
 Mbabane

Adviser

Sibusiso MSIBI
 Counsellor
 Permanent Mission of the
 Kingdom of Swaziland
 Chambesy

SWEDEN

Alternate Governor

Tomas DANESTAD
 Head of the Division for
 Multilateral Development Banks
 Department for Multilateral
 Development Co-operation
 Ministry of Foreign Affairs
 Stockholm

SWEDEN (cont'd)

Adviser	Amalia GARCIA-THÄRN Minister Permanent Representative of the Kingdom of Sweden to IFAD and WFP Rome
Adviser	Björn GUSTAVSSON IFAD Desk Officer Department for Multilateral Development Co-operation Ministry of Foreign Affairs Stockholm
Adviser	Margaretha ARNESSON-CIOTTI Programme Officer Royal Swedish Embassy Rome

SWITZERLAND

Gouverneur	Jörg FRIEDEN Vice-Directeur et Chef du Coopération globale Direction du développement et de la coopération Département fédéral des affaires étrangères Berne
Conseiller	Alexandre GHÉLEW Conseiller Chargé de programme Section Programme global Sécurité alimentaire Direction du développement et de la coopération Département fédéral des affaires étrangères Berne
Conseiller	Pio WENNUBST Conseiller Représentant permanent adjoint de la Confédération suisse auprès de la FAO, du FIDA et du PAM Rome
	Sonja TSCHIRREN Représentation permanente de la Confédération suisse auprès de la FAO, du FIDA et du PAM Rome

SYRIAN ARAB REPUBLIC

Governor

Adel SAFAR
Minister for Agriculture
and Agrarian Reform
Damascus

Hasan KHADDOUR
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of the Syrian
Arab Republic
Rome

Khaled SHAWKAT
Director
Coastal/Midlands Agricultural
Development Project
Ministry of Agriculture
and Agrarian Reform
Damascus

Muhannad ALLOUSH
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Syrian Arab Republic
to IFAD
Rome

THAILAND

Alternate Governor

Sakchai SRIBOONSUE
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Bangkok

Tritaporn KHOMAPAT
Minister (Agricultural)
Permanent Representative of the
Kingdom of Thailand to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Kasem PRASUTSANGCHAN
Senior Plan and Policy Analyst
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Bangkok

THAILAND (cont'd)

Sairak CHAILANGGAR
 Counsellor (Agriculture)
 Deputy Permanent Representative of
 the Kingdom of Thailand to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Narucha KAEWUDOMWATCHARA
 Legal Officer
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 Bangkok

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA

Magdalena DIMOVA
 First Secretary
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of The former Yugoslav Republic
 of Macedonia to the Holy See
 Rome

TONGA

Sione Sonata TUPOU
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Kingdom of Tonga to IFAD
 London

TUNISIA

Gouverneur

Habib ACHOUR
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République tunisienne auprès
 des Organisations spécialisées
 des Nations Unies
 Rome

Gouverneur suppléant

Kamel BEN REJEB
 Directeur général de la
 coopération multilatérale
 Ministère du développement et
 de la coopération internationale
 Tunis

TUNISIA (cont'd)

Conseiller
 Mohamed LASSOUED
 Directeur général de la
 coopération internationale
 Ministère de l'agriculture,
 des ressources hydrauliques
 et de la pêche
 Tunis

Conseiller
 Abdelhamid ABID
 Conseiller
 Représentant permanent suppléant
 de la République tunisienne auprès
 des organisations spécialisées
 des Nations Unies
 Rome

TURKEY

Governor
 Ali YAKITAL
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Republic of Turkey to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Fazil DÜSÜNCELI
 Counsellor (Agricultural Affairs)
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Turkey to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Tolga ORKUN
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Turkey to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

UGANDA

Governor
 Fred Jachan OMACH
 Minister of State for Finance, Planning
 and Economic Development
 Ministry of Finance, Planning
 and Economic Development
 Kampala

UGANDA (cont'd)

Alternate Governor	Henry BAGIIRE Minister of State for Agriculture Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries Entebbe
Adviser	Keith MUHAKANIZI Deputy Secretary to Treasury Ministry of Finance, Planning and Economic Development Kampala
Adviser	Deo K. RWABITA Ambassador Permanent Representative of the Republic of Uganda to IFAD Rome
Adviser	Robert SABIITI First Secretary (Agricultural Attaché) Alternate Permanent Representative of the Republic of Uganda to IFAD Rome
Adviser	John Charles OGOL IFAD Desk Officer Ministry of Finance, Planning and Economic Development Kampala
Adviser	Connie MASAABA Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries Entebbe

UNITED ARAB EMIRATES

	Abdulaziz Nasser Rahma AL-SHAMSI Ambassador Permanent Representative of the United Arab Emirates to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Alternate Governor	Maryam Hassan AL SHANASI Adviser to the Minister for Environment and Water Abu Dhabi

UNITED ARAB EMIRATES (cont'd)

Walid Murad Darwish ALRAISI
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the United Arab Emirates to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Press Officer
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Governor

James HARVEY
Ambassador
Permanent Representative of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor

Elizabeth NASSKAU
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Governor

Stephen Masato WASIRA
Minister for Agriculture, Food
Security and Co-operatives
Dar es Salaam

Burhan Saadart HAJI
Minister for Agriculture, Livestock
and Environment of Zanzibar
Zanzibar City

Seif Ali IDD
Deputy Minister for Foreign Affairs
and International Co-operation
Dar es Salaam

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA (cont'd)

Ali K. KARUME
 Ambassador of the
 United Republic of Tanzania
 to Italy
 Rome

Alternate Governor

Wilfred J. NGIRWA
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 United Republic of Tanzania
 to IFAD
 Rome

Perpetua M.S. HINGI
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the United Republic of Tanzania
 to IFAD
 Rome

UNITED STATES

Governor

Ertharin COUSIN
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the United States of America
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Alternate Governor

Priya GANDHI
 International Economist
 Office of Multilateral
 Development Banks
 Department of the Treasury
 Washington, D.C.

Adviser

Suzanne HEINEN
 Minister Counselor for
 Agricultural Affairs, USDA
 Alternate Permanent Representative
 of the United States of America
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Elizabeth PETROVSKI
 Finance and Oversight Specialist, USAID
 United States Mission to the United Nations
 Agencies for Food and Agriculture
 Rome

UNITED STATES (cont'd)

Adviser
Andrew BURST
Director
Multilateral Affairs Division
Department of Agriculture
Washington, D.C.

URUGUAY

Carlos BENTANCOUR FERNANDEZ
Ministro Consejero
Encargado de Negocios, a.i.
Embajada de la República
Oriental del Uruguay
Roma

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gobernador
Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Asesor
Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN
Ministro Consejero
Representante Permanente Alternativo
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Asesor
Edgardo Rafael IBARRA ZÚÑIGA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alternativo
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Asesor
Manuel CLAROS OVIEDO
Segundo Secretario
Representante Permanente Alternativo
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF) (cont'd)

Asesor Anibal José LÓPEZ LÓPEZ
Responsable de comunicación
e información
Embajada de la República
Bolivariana de Venezuela
Roma

VIET NAM

Alternate Governor NGUYEN Thi Thanh Ha
Deputy Director-General
Debt Management and External
Finance Department
Ministry of Finance
Hanoi

PHAM Thi Hong Van
Deputy Manager
Debt Management and External
Finance Department
Ministry of Finance
Hanoi

NGUYEN Chi Thanh
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Socialist Republic of Viet Nam
to IFAD
Rome

YEMEN

Governor Mansour Ahmed AL-HAWSHABI
Minister for Agriculture and Irrigation
Sana'a

Alternate Governor Shaya Mohsin MOHAMED ZINDANI
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Yemen to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Mohammed Ali MAJAM
Vice-Director-General for Planning
Ministry of Agriculture and Irrigation
Sana'a

YEMEN (cont'd)

Khaled Abdallah AL-KASTABAN
 Vice Project Director-General
 Ministry of Agriculture and Irrigation
 Sana'a

ZAMBIA

Governor

Alan MBEWE
 Deputy Minister for Agriculture
 and Co-operatives
 Lusaka

Alternate Governor

Lucy Mungoma MUNGOMA
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Zambia to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Pam K. MWANANSHIKU
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Zambia to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Julius Joseph SHAWA
 Director of Policy and Planning
 Ministry of Agriculture
 and Co-operatives
 Lusaka

ZIMBABWE

Mary Margaret MUCHADA
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Zimbabwe
 to IFAD
 Rome

Ngoni MASOKA
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Mechanization
 and Irrigation Development
 Harare

ZIMBABWE (cont'd)

Michael Muchenje NYERE
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Zimbabwe
to IFAD
Rome

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES
OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES
OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

BULGARIA

Ivan KONDOV
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent de
la République de Bulgarie
auprès de la FAO
Rome

CZECH REPUBLIC

Jiří MUCHKA
Permanent Representative of
the Czech Republic to FAO
Rome

ESTONIA

Ruve SCHANK
Minister Counsellor
Permanent Representative of
the Republic of Estonia
to FAO
Rome

HUNGARY

Balazs HAMAR
Counsellor
Permanent Representative of
the Republic of Hungary
to FAO
Rome

POLAND

Wojciech OSTROWSKI
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of Poland to FAO
Rome

RUSSIAN FEDERATION

Irina N. EVSEEVA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Russian Federation
to FAO
Rome

Arsen M. VARTANYAN
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Russian Federation
to FAO
Rome

SLOVAKIA

Lubomír MICEK
Counsellor
Permanent Representative of
the Slovak Republic to FAO
Rome

UKRAINE

Yana SKIBINETSKA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Ukraine to FAO
Rome

UZBEKISTAN

Jakhongir GANIEV
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Uzbekistan to FAO
Rome

UZBEKISTAN (cont'd)

Gayrat YULDASHEV
Second Secretary
Deputy Permanent Representative of
the Republic of Uzbekistan to FAO
Rome

HOLY SEE

SAINT-SIÈGE

SANTA SEDE

Renato VOLANTE
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Vincenzo BUONOMO
Observateur permanent suppléant
du Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

SOVEREIGN ORDER OF MALTA

ORDRE SOUVERAIN DE MALTE

SOBERANA ORDEN DE MALTA

Giuseppe BONANNO DI LINGUAGLOSSA
Ambassadeur de l'Ordre Souverain
Militaire Hospitalier de Saint-Jean
de Jérusalem de Rhodes et de Malte
Observateur permanent auprès du FIDA
Rome

Claude FORTHOMME
Conseiller technique
Ordre Souverain Militaire Hospitalier
de Saint-Jean de Jérusalem de Rhodes
et de Malte
Rome

THE PALESTINIAN AUTHORITY

L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

LA AUTORIDAD PALESTINA

Hussein AL AFLAK
Permanent Delegate
Delegation of the Palestinian Authority
Rome

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES**REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES****REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS
ESPECIALIZADOS****Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)**

Annika SÖDER
Assistant Director-General
Office of Corporate Communications
and External Relations
Rome

Mariam AHMED
Senior Liaison Officer
Office Corporate Communications
and External Relations
Rome

Charles RIEMENSCHNEIDER
Director
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

Guy EVERS
Chief
Southern and Eastern Africa Service
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

Ilona DeBORHEGYI
Investment Information Officer
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

Thomas PRICE
Senior Programme Officer
Rome

United Nations

David NABARRO
Special Representative of the
United Nations Secretary-General
for Food Security and Nutrition
New York

United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD)

Federica MENEGHETTI
Programme Officer
Liaison Office
Rome

Sonia AMELIO
Assistant
Liaison Office
Rome

United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR)

Alessandra BUONACCORSI
Donor Relations Officer
Liaison Office
Rome

United Nations Industrial Development Organization (UNIDO)

Patrick KORMAWA
Adviser to the Director-General and
Coordinator of the International Financial
Institutions Partnership Unit
Vienna

United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD)

Peter UTTING
Deputy Director
United Nations Research Institute
for Social Development (UNRISD)
Geneva

Universal Postal Union (UPU)

Serguei NANBA
Postal Financial Services Coordinator
Berne

World Bank

Giuseppe FANTOZZI
Agriculture and Food
Security Coordinator
Washington, D.C.

World Food Programme (WFP)

Paul Gulleik LARSEN
Director
Multilateral and NGOs Relations Division
Rome

David STEVENSON
Director
Policy, Planning and Strategy Division
Rome

Mohamed EL-KOUHENE
Deputy Director
Multilateral and NGOs Relations Division
Rome

Carlo SCARAMELLA
Coordinator
Climate Change Unit
Policy, Planning and Strategy Division
Rome

Heiko KNOCH
Head of the NGO Unit
Multilateral and NGOs Relations Division
Rome

Sarah LONGFORD
Senior Programme Adviser
Purchase for Progress Unit
Policy, Planning and Strategy Division
Rome

Rossella FANELLI
External Relations Officer
Multilateral and NGOs Relations Division
Rome

Mary Ellen MCGROARTY
Senior Programme Adviser
Purchase for Progress Unit
Policy, Planning and Strategy Division
Rome

World Health Organization (WHO)

Tanja KUCHENMÜLLER
Technical Officer
Geneva

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

African Development Bank (AfDB)

Benedict S. KANU
Lead Agriculture Expert
Special Initiatives and Collaborative Programmes
Agriculture and Agro-Industry Department
Tunis

Andean Development Corporation (CAF)

Germán JARAMILLO ROJAS
Director
Representante para Europa
Madrid

Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA)

Abdulmagid H. BURAWI
Senior Project Officer
Operations Department
Khartoum

Arab Center for the Studies of Arid Zones and Dry Lands (ACSAD)

Rafik Ali SALEH
Director-General
Damascus

Naser Edin OBEID
Director
Administrative and Finance Department
Damascus

Commonwealth Secretariat (COMSEC)

Timothy WILLIAMS
Head
Enterprise and Agriculture
Special Advisory Services Division
London

Cooperation Council for the Arab States of the Gulf (GCC)

Hilal Saud AMBUSAIIDI
Director
Agriculture Department
Riyadh

European Union (EU)

Yves GAZZO
Ambassadeur
Représentant permanent de l'Union européenne
auprès du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte
et les organisations des Nations Unies
Rome

Maria LARREA LORIENTE
Expert national détaché
Délégation de l'Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA)

Mahmoud SOLH
Director-General
Aleppo

Kamel SHIDEED
Assistant Director-General
International Cooperation and Communication
Aleppo

International Centre of Insect Physiology and Ecology (ICIPE)

Suresh K. RAINA
Principal Research Scientist
Nairobi

International Grains Council (IGC)

Etsuo KITAHARA
Executive Director
London

League of Arab States (LAS)

Sherif Fouad SADEK
Third Secretary
Mission of the League of Arab States
in Italy
Rome

Organization of the Islamic Conference (OIC)

Naghi JABBAROV
Professional Officer
Economic Affairs Department
Jeddah

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

Arab Agronomists Union (AAU)

Yahia BAKOUR
Secretary-General
Damascus

Heifer International

Martha HIRPA
Director
Gender Equality
Washington, D.C. Office
Little Rock

Human Appeal International (HAI)

Moin SHUBIB
Director
United Kingdom Office
Manchester

International Center for Biosaline Agriculture (ICBA)

Ahmad ALMASOUM
Deputy Director-General
Dubai

International Commission on Irrigation and Drainage (ICID)

Lucio UBERTINI
Vice-President
Perugia

International Federation of Agricultural Producers (IFAP)

Kushal Pal SINGH
Asia Chair
New Delhi

International Fertilizer Development Center (IFDC)

J.J. Rob GROOT
Director
East and Southern Africa Division
Alabama

Oxford Committee for Famine Relief (OXFAM)

Michele BRUNI
Regional Sustainable Rural Livelihoods
Lead for Latin America
Oxford

Chris LEATHER
Food Policy Adviser
Oxford

Rotary International (RI)

Antonio LICO
Adviser
The Rotary International (RI)
Rome

Marco Claudio RANDONE
Adviser
The Rotary International (RI)
Rome

Cote du	GC 33/L.1/Rev.2
Point de l'ordre	2
Date:	17 février 2010
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour et programme des activités

Conseil des gouverneurs — Trente-troisième session
Rome, 17-18 février 2010

Pour: **Approbation**

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Déclarations générales
6. Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
7. États financiers vérifiés du FIDA pour 2008
8. Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2010
9. Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts
10. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
11. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
12. Questions diverses

Programme des activités

Mercredi 17 février 2010

Matin	9 h 30 – 13 h 30
9 h 30 – 11 h 30	Cérémonie d'ouverture (il est prévu qu'un chef d'État inaugure le Conseil).
11 h 30 – 13 h 30	Examen des points inscrits à l'ordre du jour.
Après-midi	15 heures – 19 heures
15 heures – 17 h 30	Concertation interactive sur le thème du Conseil des gouverneurs: <i>"Des résolutions des sommets aux champs des agriculteurs: changement climatique, sécurité alimentaire et agriculture familiale"</i> . La table ronde serait composée de deux ou trois orateurs invités et de deux ou trois chefs de délégation; chacun d'eux ferait une intervention de cinq minutes au maximum, suivie d'un débat.
17 h 30 – 19 heures	Poursuite de l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, y compris déclarations générales.
19 heures	Réception

Jeudi 18 février 2010

Matin	9 heures – 13 heures
9 heures – 10 heures	Poursuite de l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, y compris déclarations générales.
10 heures – 12 heures	Plusieurs activités seront organisées sur des thèmes spécifiques. Elles seront le cas échéant présidées par des ministres ou de hauts représentants des régions concernées et, si possible, y participeront des invités au Conseil, des chefs de délégation et des membres du FIDA.
12 heures – 12 h 50	Conclusion des points de l'ordre du jour restants, y compris déclarations générales.
12 h 50 – 13 heures	Clôture de la session.
13 h 30 – 15 heures	Déjeuner offert par le Président Nwanze aux chefs de délégation.

Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-troisième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 33/L.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire et programme provisoire des activités
GC 33/L.1/Rev.1/Add.1	2	Calendrier de travail
GC 33/L.2	6	Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
GC 33/L.3	7	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2008
GC 33/L.4	8	Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA, axés sur les résultats, pour 2010, et programme de travail triennal à horizon mobile (2010-2012) et questions relatives aux ressources du Bureau de l'évaluation pour 2010
GC 33/L.5	9	Révision des Principes et critères en matière de prêts
GC 33/L.6	10	Rapport de situation sur la mise en oeuvre du système d'allocation fondé sur la performance
GC 33/L.7	11	Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
GC 33/INF.1 + Add.1		Arrangements pour la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs
GC 33/INF.2		Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
GC 33/INF.3		Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA
GC 33/INF.4		Politique du FIDA en matière de diffusion des documents
GC 33/INF.6/Rev.1		Ordre des intervenants – Discours qui seront prononcés lors des séances plénières

GC 33/INF.7

Chiffres significatifs pour l'exercice qui a pris fin
le 31 décembre 2009

GC 33/Résolutions

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs
à sa trente-troisième session

Cote du document:	GC 33/Résolutions
Date:	18 février 2010
Distribution:	Publique
Original:	Anglais



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-troisième session

Conseil des gouverneurs — Trente-troisième session
Rome, 17-18 février 2010

Pour: **Information**

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-troisième session

1. À sa trente-troisième session, le Conseil des gouverneurs a adopté les résolutions 157/XXXIII et 158/XXXIII le 17 février 2010.
2. Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

Résolution 157/XXXIII

Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2010

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Considérant l'article 6.10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant que, à sa quatre-vingt-dix-huitième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2010 d'un montant de 503 millions de DTS; et

Ayant pris connaissance de l'examen des budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation proposés pour 2010, effectué à la quatre-vingt-dix-huitième session du Conseil d'administration;

Rappelant que le Conseil des gouverneurs, à sa trente-deuxième session de 2009, a approuvé dans sa résolution 154/XXXII le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA qui préconisait la pleine intégration, à partir de 2010, des dépenses financées au titre du mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) dans le budget administratif;

Décide que le MFDP sera intégré dans le budget administratif du FIDA;

Approuve, premièrement, le budget administratif du FIDA pour 2010 d'un montant de 131,99 millions d'USD, y compris les dépenses financées au titre du MFDP, deuxièmement, le budget d'investissement du FIDA pour 2010 d'un montant de 3,53 millions d'USD, et troisièmement le budget administratif du Bureau de l'évaluation du FIDA pour 2010, d'un montant de 6,2 millions d'USD, qui figurent tous trois dans le document GC 33/L.4, établis sur la base d'un taux de change de 0,72 EUR pour 1,00 USD; et

Décide en outre que si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2010 s'écartait du taux de change en euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2010 et le taux de change budgétaire.

Résolution 158/XXXIII

Révision des Principes et critères en matière de prêts

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant noté et examiné les recommandations du Conseil d'administration relatives à la révision des Principes et critères en matière de prêts,

Décide ce qui suit:

1. Sur proposition du Président, le Conseil d'administration soumettra à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, en 2011, une version révisée des Principes et critères en matière de prêts qui tiendra compte de l'évolution de la situation depuis 1998, date de la dernière révision desdits Principes et critères, et énoncera de manière concise et claire les grands principes et critères applicables aux financements octroyés par le Fonds.
2. Dans l'attente de l'adoption de la version révisée des Principes et critères en matière de prêts par le Conseil des gouverneurs, le Conseil d'administration sera habilité à créer une catégorie de prêt à des conditions similaires à celles dont sont assortis les prêts proposés à des conditions plus rigoureuses par l'Association internationale de développement (IDA) et à appliquer ces conditions aux prêts accordés par le FIDA aux pays auxquels l'IDA accorde de telles conditions